58me ANNEE — NUMERO 184 — LE NUMERO DOUBLE : DEUX CENTS — SAMEDI, 17 AVRIL 1886

ABONNEMENTS

VILLE - - - - - - $6.00 D'AVANCE
CAMPAGNE - - - $5.00 "
ETATS-UNIS - - - $5.00 "

45, PLACE JACQUES-CARTIER

La Minerve

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

ANNONCES

PAR LIGNE AGATE, 1re insertion, 10 Cents
INSERTIONS SUBSÉQUENTES, 5 "
A LONGS TERMES, CONDITIONS SPÉCIALES

45, PLACE JACQUES-CARTIER

Bibliothèque du Parlement 1886

SOMMAIRE

POÉSIES :—SONNET—*J. B. Caouette.*
" L'AUTOMNE—*Ed. Tavan.*
" LES ENFANTS ENVOLÉS—*Anaïs Segalas.*
LETTRE DE QUÉBEC.
LA VÉRITÉ SUR NOS FINANCES.
LES MÉTIS DU NORD-OUEST.
M. FERDINAND GAGNON.
ÉCHOS.
LA BEAUCE.
COMMUNICATION (HOPITAL NOTRE-DAME).
NAPOLÉON I ET METTERNICH—*Berton-Joly.*
LETTRE DE ROME—*J. B. V.*
LA DÉBACLE—*Ph. de Gaspé.*
LE PIC AUX REGRETS—*Carmen Sylva.*
COURRIER DE LA MODE—*Marie de Saverny.*
L'INDUSTRIE LAITIÈRE.
ÉDUCATION
DEPARTOUT.
NOUVELLES RELIGIEUSES.
FINANCE ET COMMERCE.
NOTES LOCALES.
RAPPORTS.
DÉPÊCHES.
FEUILLETON.

BULLETIN

Le choléra prend des proportions alarmantes à Brindisi.

Il y a eu 155 faillites aux Etats-Unis dans le cours de cette semaine.

Des dégats considérables ont été causés dans le Tennessee, par des inondations.

Le czar de Russie a remis indéfiniment le voyage qu'il se proposait de faire à Odessa.

La diète prussienne a adopté en comité le projet de loi concernant le canal de la Baltique.

Les libéraux en Angleterre commencent à appréhender un échec pour M. Gladstone.

A TRAVERS LA VILLE

—La police du port a commencé son service hier matin.

On trouvera chez S. Carsley les meilleurs gants de kid pour dames, à très bon marché.

—L'artillerie de garnison a fait une sortie dans nos rues, hier soir, avec musique et tête.

—Le conseil a décidé d'acheter la propriété de M. Robert pour y construire l'hopital civique.

—Vingt et un prisonniers ont comparu, hier matin, devant le Recorder. Il y avait quinze cas d'ivresse.

—L'honorable juge Jetté est parti, hier matin, pour l'Assomption, pour affaires privées. Il sera de retour aujourd'hui.

—Les autorités municipales ont décidé de poursuivre devant les tribunaux toutes les personnes qui ont des abattoirs privés.

—Les cours de dessin, de modelage, de sculpture et de gravure de l'Ecole des Arts et Manufactures se termineront le 22 courant.

—On a entendu hier matin, en Cour Supérieure, la cause de Edouard Latreille contre la corporation de la ville de Saint Jean Baptiste.

On vient de recevoir chez S. Carsley plusieurs caisses de gants pour dame, "fabrique française," pour être vendu aux prix du gros.

—Le comité de santé n'a pu siéger, hier après-midi, parce que ses membres sont allés visiter les travaux faits pour combattre l'inondation.

—Le R. P Nolin, S J prêchera à Verchères le dimanche des Rameaux, à Berthier le vendredi saint, et à Saint Jean Dorchester le jour de Pâques.

—Depuis jeudi, le sergent Desjardins a remplacé à la Station No 4 le sergent Gauthier qui est malade. Le sergent Desjardins est un des membres de la patrouille.

—Le comité du feu vient de nommer M. Griffin ingénieur à la place de M. Gunn, décédé subitement à la station No. 5, et M. Deary à la place de M. Spelling, à la station du quartier Saint Jean-Baptiste.

—Barré et Lapalme. La cour de Révision renvoye la motion du défendeur Lapalme demandant que le jugement accordant le séquestre en cette cause fut suspendu, et M. Joel Leduc a été nommé séquestre.

—M. le Recorder devait rendre son jugement aujourd'hui dans la cause de l'exechevin Roy contre l'echevin Martineau, mais M. Cornellier, avocat de la défense, ayant dû s'absenter, le jugement ne sera rendu que mardi prochain.

—Vers dix heures hier soir, les pompiers furent appelés au No 239 rue des Commissaires, pour éteindre un feu dans la cave de l'etablissement de MM. Hislop, Muldrun & Cie, occasionné par l'explosion d'un baril de chaux. Dommages légers.

—Une cinquantaine de citoyens bien connus de cette ville, quelques echevins du nombre, se proposent d'aller faire dimanche prochain, un grand parti de sucre chez M. Benoit Bastien, maire de Saint-Vincent de Paul, sur l'invitation de ce dernier.

—Le président du comité d'hygiène et les officiers sanitaires de la ville ont eu une conférence pour s'entendre au sujet d'une loi que l'on veut demander à la Législature de passer afin d'empêcher la vente à Montréal des viandes malsaines apportées du dehors.

—John Baylis a été arrêté jeudi matin, sous accusation de vol de tuyaux de plomb ; mais comme il était trop ivre pour comparaître en cour, il a été envoyé en prison cuver son vin.

—Hier matin il a plaidé coupable, mais sur la prière de sa femme la sentence a été suspendue pendant huit jours.

—Une respiration gênée accompagnée de symptomes de pleurisie ou de bronchite, indique que le sang est surchargé d'acide urique dont on peut se debarrasser par les reins en faisant usage du Warner's Safe cure.

—Nous recommandons a nos lecteurs d'aller examiner le célèbre Sofa-lit Hover No 2, Carré Phillip, Montreal, ce meuble est une nécessité dans chaque ménage, c'est le sofa pullman transporte au fumoir, au salon. Une visite au magasin de l'Universal Commode Cabinet Cie. est très intéressante. 49—a

—Les directeurs de la compagnie des chars urbains ont décidé de faire arrêter M. William Kenwood, l'auteur de la bagarre qui a eu lieu sur un char de la rue Bleury.

—M. l'abbé Bayle, l'un des doyens du séminaire de Montréal, doit célébrer cette année au mois d'octobre, ses noces de diamant, le soixantième anniversaire de son élevation à la prêtrise. Il est âgé de 86 ans.

—La compagnie du téléphone de Bell a reçu hier matin un instrument magnifique. C'est un transmetteur nouveau modele qui permet de mettre les clients en communication les uns avec les autres avec la plus grande rapidité. Cet instrument coute $30,000 et fonctionnera sous peu de jours.

—Hier matin, vers une heure, deux individus, Ferdinand Monette et Henri Casavant, après une petite orgie sur la rue Jacques-Cartier, s'amusaient a frapper aux portes des citoyens respectables de cette rue. La police arrêta le jeu et le Recorder condamda Monette a 82 ou 15 jours et Casavant a $5 ou 15 jours.

Colonisation

Le Rév. Père J. B. Nolin, S. J., prêchera à Vercheres le Dimanche des Rameaux, à Berthier le Vendredi Saint, et a Saint Jean Dorchester le jour de Pâques.

Un habillement neuf

Vêtements passés remis a neuf au moyen des teintures Diamond Dyes. Preparation très simple et qui reussit toujours. Prix 10 cts chez tous les pharmaciens—Willis et Richardson, Montréal, P. Q. 170

Nomination

M. le Dr Arthur Joyal vient d'être nommé professeur agrégé a la Faiculté de Medecine de l'Université Laval de Montreal. M. Joyal est actuellement a Paris, se livrant specialement a l'etude de l'Anatomie pathologique et de l'Histologie.
Il sera de retour en décembre prochain

Une découverte importante

James Alex. Sproul, d'Orangeville, a constaté que les "Burdock Blood Bitters" étaient le meilleur remede qu'il eut jamais pris pour les affections des poumons, maladie dont il souffrait depuis longtemps. Il declara que B. B. B. sont un remede sans pareil. 169

Union catholique

Séance dimanche, le 18 avril, à deux heures de l'après midi.
Conférence par M. Ed. McMahon.
Sujet : "La musique religieuse."

CHS M. DUCHARME,
Secretaire.

Remède universel

Une foule de maladies douloureuses sont gueries par l'usage du Hagyard's Yellow Oil. James M. Lawson, de Woodville, ont., en fait les plus grands eloges comme remede contre le rhumatisme, douleurs dans les reins, entorses et une foule d'autres maladies qu'il serait trop long d'enumerer. Propre a l'usage externe et interne. 169

Saint-Jean-Baptiste

Hier matin M. Cornellier, avocat de M. Vital Grenier, a repondu à l'exception a la forme faite par les avocats de la défense dans la contestation d'election des echevins du quartier Saint-Jean-Baptiste et la cause a été renvoyée à mardi pour argumentation.
M. l'echevin Villeneuve dit qu'il ne veut pas se défendre ; si le président de l'election a fait les choses d'une maniere illegale, dit-il, c'est à la corporation d'y voir ; pour moi je ne veux point m'en occuper.

Succès et félicitations

Le Grand Syndicat de la Puissance doit être fier du succes que ses modes du printemps ont remporté, et nous le félicitons d'avoir fourni au public l'avantage inappréciable de voir dans Montreal ce qu'on ne pouvait, il n'y a guère longtemps, voir qu'en Europe.

Distillateur

Victor Beaudette, accusé d'avoir été trouvé en possession d'appareils de distillation, sans licence à cet effet, a plaidé coupable, hier.
Le défendeur est très pauvre, veuf et pere de six enfants, et la loi est très sevère pour le genre d'offense qui lui est reproché, puisque le minimum est de $100 d'amende et un mois de prison.
Sentance a été suspendue pour un mois et caution a été donnée pour la comparution du défendeur.

Hatons-nous

Que tout le monde s'empresse de venir voir les magnifiques chapeaux que nous avons reçus dernierement pour la nouvelle saison, et que tout le monde profite de nos bas prix. Un seul prix.

CHS. DESJARDINS ET CIE.
657 et 659 rue Sainte Catherine,
Aux 3 chevreuils,
Montreal.

Ed C Wurtele

C'est avec un profond regret que nous annonçons la mort de M. Ed. C. Wurtele, entrepreneur de chemins de fer.
Le défunt était atteint, depuis plusieurs années, d'une maladie de cœur, mais rien ne laissait prévoir sa fin prochaine. Depuis un mois cependant, le mal avait fait de grands progres et il s'était retiré à Levis avec sa famille.
M. Wurtele était doué d'une intelligence remarquable et d'une aménité de caractere qui lui avait valu de nombreux amis. C'était, dans toute la force du terme, un bon citoyen, un ami fidèle et un excellent pere de famille.
M. Wurtele n'a survécu à sa vieille mère que seize jours.
Ses funérailles auront lieu à Saint David et il sera inhumé dans les caveaux du manoir seigneurial.
Nous offrons nos sincères condoléances à sa famille.

Encore les couteaux

Un monsieur qui se rendait tranquillement à sa demeure, hier soir, sur les dix heures, a été brutalement assailli sur la rue Dorchester par quelque voyous qui lui donnerent plusieurs coups de couteau, lui enleverent son argent et le laisserent baignant dans son sang. Nos chapeaux, pour le commerce d'été, sont, sans contredit ce qu'il y a de mieux à Montreal sous tous les rapports. Que l'on vienne voir. Un seul prix.

CHS DESJARDINS & CIE.
657 et 659 rue Sainte Catherine,
Aux 3 chevreuils.
Montreal.

Retraite de l'Union Catholique

La retraite de l'Union Catholique préparatoire à la communion pascale commencera, dimanche prochain, a 6.30 hrs p. m. dans l'eglise du Gesu, et se continuera les autres jours de la Semaine Sainte, le samedi excepté, a 7.30 hrs. p m. Le Rev Pere Hamon, S. J., en sera le prédicateur.
Les messieurs des professions libérales et du commerce sont spécialement invités à y assister.
Par permission de Mgr de Montréal, les retraitants pourront satisfaire au devoir pascal en communiant dans l'eglise du Gesu.

Indubitable

Cette exposition monstre que le public a eu l'avantage de visiter cette semaine, a prouvé amplement, et d'une maniere indubitable, que le Grand Syndicat de la Puissance, 647 rue Sainte-Catherine, est bien l'etablissement par excellence, où les élegantes, les amateurs des modes choisies, trouvent tout ce qu'il leur faut, et ceci a des prix accessibles a toutes les bourses.

Témoignage d'estime

Plusieurs amis de M. Louis Victor Benoit, récemment admis docteur en medecine, se réunissaient hier soir a sa residence et lui présentaient a l'occasion du brillant succes qu'il vient d'obtenir un joli cadeau.
Ces messieurs ne voulaient pas laisser passer une aussi favorable occasion de temoigner au nouveau lauréat l'amitié qu'ils lui portent et le regret que laissera dans le cœur de chacun d'eux son prochain départ de Montreal.
M. Benoit, avec le tact qui le caractérise, sut se tirer habilement de l'agreable surprise que lui causaient ses amis et trouva des termes appropriés pour rendre avec éloquence les sentiments qui l'animaient dans les circonstances.

Trouvailles lugubres

Jeudi soir on trouva dans le canal Lachine, le cadavre d'un individu noyé depuis quelque temps, à en juger par l'état de décomposition dans lequel il était rendu.
Hier matin, un autre cadavre, encore dans le canal Lachine.
Hier midi, la police de la station No. 5 a trouvé dans un lot vacant, sur la rue Mance, le cadavre d'un enfant tout jeune. Il avait la gorge coupée.
La police eclaircira ces mystères avant longtemps.

Le tocsin

Sonnez le tocsin et vous mettrez tout le monde sur pied. Les présentes sont pour vous avertir que l'on vous offrera souvent de villes contrefaçons lorsque vous demanderez le seul remede efficace contreles cors, L'Extirpateur des cors de Putnam ne manque jamais d'enlever les cors. Il ne cause aucune douleur et ne laisse aucune cicatrice. Ne manquez pas de demander l'Extirpateur des cors de Putnam. 179

Compagnie générale transatlantique

Liste des passagers de cabine, embarqués sur le steamer *Canada* de New-York pour le Havre, le 14 avril 1886.

M. Baran, M. Barlon, Mlle Bidard, M. P. Bidard, M. Broninx, Mme Broninx, M. Beauval, Mme Cousino, Mme Cordeau, M. Caisso, Mme Caisso, M. Chamonin, Mlle Daggett, Mlle Aimée Desbrosse, Mme Fourmaux, Mlle Gilman, Mme Gros, M. Geraizer, M. Gérard, Mme Gerard, Mme Guetty, M. Ed Henriquez, M. Conrad Keller, M. Laya, Mme Laya, M. Lyon, Mme Lyon, M. Larroque, M. Limeval, M. Leroy, Mme Leroy, M. Lestrade, M. Monna, Mlle Marguerite, Mme Morisset, M. Nadal, Mlle Nanna, Mme Andreoli Porter, Mme Perez et deux enfants, M. P. W. Perrin, Mme Perraux, M. Richard, M. Rebeval, Mme Rebeval, M. Tony Reine, Mme Alice Reine, M. Raguet, Mme Raguet et un enfant, Mme Raguet, mere, M. Thivenin, Mme Thivenin, M. Ed Walther.

MONGENAIS, BOIVIN & CIE,
agents,
338 rue Saint-Paul.

Les chiffres ne mentent pas

Les chiffres indiquant les ventes considérables du Kidney-Wort, chaque année démontrent clairement la valeur de ce remede. C'est une preparation purement végétale, composée de certaines racines, feuilles et fruits qui possedent des proprietes spéciales pour la guerison des maladies des rognons. Avec ces racines et fruits sont combines des remedes qui agissent directement sur le foie et les intestins. C'est pour cela que le Kidney-Wort est un remede si efficace contre toutes les affections de ces organes. 170

Professions religieuses

Hier matin à huit heures une imposante cérémonie a eu lieu à l'asile des sœurs de charité de la Providence, rue Sainte Catherine. Sa Grandeur Mgr Fabre présidait la cérémonie.
Plusieurs membres du clergé étaient présents, entr'autres le Rev. Pere Michaud, C. S. V., MM. les abbés Chapet, chapelain de la Communauté des Sœurs de la Providence, Reed, assistant-chapelain de l'institution des sourdes-muettes, T. Kavanagh, chapelain du couvent Villa-Maria, Thibault, Caron, Boucher, Doucet, etc.
La petite chapelle du couvent était remplie.
Voici les noms des demoiselles qui ont prononcé leurs derniers vœux : Marie Evangeline Sauvé, en religion sœur Valentine, du lac des Deux Montagnes ; Rose-Delima Desrosiers, en religion, sœur Ferdinand, de Saint Ligori ; Marie-Anne Denise Langlais, en religion sœur Angele de Mericy ; Marie-Anne Bouchet, en religion sœur Esther, de Sainte Anne d'Yamaska.
Il y eut aussi rénovation des vœux de toutes les Sœurs de la communauté. Cette cérémonie a lieu tous les ans à la même date, qui est la fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Cette rénovation se fait pour celebrer l'anniversaire de la premiere profession religieuse qui ait ete faite dans cette communauté. On célebre cette année le 42ème anniversaire de cette cérémonie.
Apres les professions religieuses et la renovation solennelle des vœux, il y eut une messe basse. Le sermon fut fait par M. Napoleon Caron, prêtre-chanoine du diocese de Trois-Rivieres.
Dans l'après-midi, à 2 heures, un salut solennel a été chanté en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Mme Felicie, 50 Boulevard Haussman, la grande modiste de Paris

Ce qui a beaucoup excité l'admiration des connaisseurs à l'exposition du Grand Syndicat de la Puissance, c'est une série de ravissants chapeaux de Mme Felicie, modiste parisienne, 50 Boulevard Haussman. Delle J. Champagne s'est vraiment surpassee cette année, et elle doit être fière du succes que ses créations lui ont remporté. Cette exposition continuera demain et après-demain.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

FRÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi 19 avril—Sourdes-Muettes.
Samedi 24 avril—Couvent d'Ilochelaga.

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 18 avril—Le Dimanche des Rameaux, 1 cl., sem. ornements violets. On annonce la Semaine Sainte et la fête de Pâques.
Lundi 19 avril—De la Férie, ornements violets.
Mardi 20 avril—De la Férie, ornements violets.
Mercredi 21 avril—De la Ferie, ornements violets.
Jeudi 22 avril—Jeudi Saint, ornements blancs.
Vendredi 23 avril—Vendredi Saint, ornements noirs.
Samedi 24 avril—Samedi Saint, ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale—Dimanche 18, à 10 hrs, bénédiction des rameaux par Mgr de Montréal.
Lundi 19 et Samedi 24 à 7 heures p. m., priere et chapelet.
Mardi 20, à 7 heures p. m. à la suite du chapelet, vénération de la relique de saint Zotique.
Mercredi 21, à 4 heures p. m., chant des Ténebres suivi du chapelet.
Jeudi 22, à 8 heures a. m., bénédiction solennelle des huiles, récitation des vêpres, dépouillement des autels et lavement des pieds ; à 4 heures p. m., chant des Ténebres : à 8 heures p. m., priere et chapelet au reposoir.
Vendredi 23, à 8 heures a. m., office pontifical ; à 4 heures p. m., chant des Tenebres : à 7 heures p. m., chapelet et sermon de la Passion.
Samedi 26, à 8 heures a. m., office pontifical avec ordination.
Dimanche 25, Mgr de Montréal donnera la benédiction papale apres la grand'messe.

Saint-Joseph (rue Richmond)—Dimanche des Rameaux. Le soir, vepres à 7 heures.
Jeudi saint : Messe à 6 heures. Priere du soir et amende honorable au saint Sacrement a 7½ heures.
Vendredi saint : Office du matin à 8 heures, chant de la Passion. Quête en faveur de la Terre Sainte. A 3 heures p. m., chemin de la croix. A 7 heures sermon de la Passion et adoration de la croix.
Samedi saint : Office a 7 heures a. m. Les trois premiers jours de la semaine, chemin de la croix à 7½ p. m.

—Le Vendredi Saint on fera dans toutes les eglises du diocese la quête pour la Terre Sainte.

—Le Jeudi Saint à 1½ h. p. m., la Congrégation des hommes de la paroisse Saint-Joseph fera les stations et visitera les eglises suivantes : Saint-Joseph (rue Richmond), Sainte-Croix, la Cathedrale, le Gesu, Saint-Patrice, Notre-Dame et Notre-Dame de Pitie.

La cause de Goff

M. E. H. Goff, ex-président de la compagnie d'Assurance Agricole du Canada a donné son témoignage à New-York, mercredi, pour sa défense dans le procès d'extradition. Il nie s'être approprié les sommes de posées en garantie par la compagnie, et avoir fait tort en quelque maniere aux actionnaires. Il produit un memorandum des placements effectués par lui pour la compagnie, le tout approuvé par les directeurs. M. Charles Doucet, du bureau de la Couronne, est parti hier, pour New-York, avec les papiers originaux dans la cause.

Funérailles au Collège de Montréal

Lundi dernier, 12 avril, la nouvelle chapelle du College de Montreal revêtait pour la premiere fois des tentures de deuil. Il venait, en effet, de perdre un de ses meilleurs élèves dans la personne de M. Gordon Forbes, âgé de 17 ans, d'une famille des plus chrétiennes et des plus respectables de notre ville. Malgre les soins les plus empressés qui lui furent prodigués, il succomba le samedi precedent, apres quelques heures de maladie seulement, et au milieu d'atroces souffrances. Il n'était qu'eleve de Versification, mais cet excellent ecolier avait su se faire vraiment remarquer parmi tous ses condisciples, par un ensemble de ces belles et aimables qualités qui font l'ornement du jeune homme. Aussi quelle consternation, cette nouvelle qui fut comme un coup de foudre, ne repandit-elle pas dans toute la communauté, et avec quel zele les élèves n'allerent-ils pas prier auprès de la dépouille mortelle du condisciple cheri, en se relevant groupe par groupe, jour et nuit. Car, cedant aux instances du directeur de la maison, les parents avaient bien voulu consentir a laisser le corps de leur cher enfant au milieu de ses maitres et condisciples.
Le service funèbre commença à 8 heures a.m. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Portier, P.S.S., confesseur du défunt. Les porteurs du corps étaient MM. Feron, Higgins, Bover, Curotte, Boisseau et Laberge. Portaient les coins du poele MM. Dubuc, Dumouchel, Racicot et Trudeau, tous condisciples de classe de M. Forbes. Sur le cercueil, on remarquait une magnifique croix de fleurs naturelles, présentee également par ses confreres de classe. La sainte messe fut chantee par M. l'abbé Deguire, P.S.S., directeur du collège, assisté de MM. les abbés Portier comme diacre, et Bedard comme sous diacre. Ont assisté a la touchante cérémonie, outre les prêtres de la maison, MM. les abbés Delavigne, P.S.S., directeur du séminaire de Philosophie ; Bourdeau, prêtre de l'Eveché ; Leveillé, P.S.S. ; Trémolet et Lelandais, professeurs du Grand Séminaire de la Montagne ; les deux abbés Forbes, eleves en Theologie, et parents de la famille du défunt. Le séminaire de Philosophie, ou étudie actuellement le frere aîné du jeune Gordon, avait aussi envoyé une députation de plusieurs eleves. Les parents et amis avaient pris place au pied de la balustrade.
Le chœur du college, dirigé par M. l'abbé Schlicking, P.S.S., chanta la messe de *Requiem* harmonisée. Ce qui impressionnait surtout, c'était le *De profundis* chanté a plusieurs voix. Ce chant, toujours si expressif, avait, dans la circonstance présente, sous l'impulsion des voix émues des condisciples, une expression de tristesse toute particuliere.
Le service terminé, le cortege se mit en marche pour accompagner le cher défunt à sa derniere demeure. A côté du char funèbre, marchaient les porteurs du poele. Le deuil était conduit par le pere et la mere, ainsi que par les deux freres et la sœur du regretté jeune homme. Venaient ensuite bon nombre de parents et amis, suivis des professeurs et maitres du collège et de toute la communauté, qui s'avançait en large file, sur deux rangs. Avant de se retirer, tous profondément émus, offrirent comme un dernier adieu, une fervente priere pour le cher et mille fois regretté défunt.

Requiescat in pace.

Un remède efficace

Hamilton Dowd écrit de Burns, Ont., qu'il souffrait d'engelures qui lui faisaient éprouver de grandes souffrances, et que le Haygard's Yellow Oil est le seul remede qui lui ait procuré du soulagement ; moins d'une bouteille de ce remede l'a guéri. 169

La corvée

La cause de Trépanier *et al* vs Fairbairn *et al* a été entendue, hier matin.
Il y a deux jours, M. Ethier, avocat des défendeurs, a signifié un avis aux demandeurs d'avoir a proceder à leur enquête.
Jeudi, les avocats des demandeurs ont présenté une requête devant l'honorable juge Taschereau, demandant que l'enquete soit remise au 10 mai prochain.
M. Ethier s'y est objecté en disant que les défendeurs avaient interêt à la continuation immediate de l'enquete, disant que les témoins étaient venus plusieurs fois déja pour être interrogés.
Son Honneur a maintenu cette objection en disant que quand bien même la decision qu'il avait rendue serait renversée par la cour de Revision, les demandeurs n'avaient pas de raisons pour remettre leur enquête.
A onze heures et demie Son Honneur le maire fut appelé, mais il ne se trouvait pas présent, la Cour accorda dix minutes de délai au cours desquelles le maire fit son entrée.
Il donna son témoignage. M. Berger fut aussi entendu.
M. Ethier s'est objecté à l'interrogation de M. Berger disant qu'en sa qualité de membre du bureau des reviseurs, tribunal judiciaire établi par la loi et tenant ses pouvoirs de la loi, on ne pouvait pas l'examiner dans la présente cause pour lui faire dire les raisons et motifs des decisions qui ont été rendues par le bureau des reviseurs. La cour a également maintenu cette objection en permettant son interrogatoire sur d'autres matieres.

Aux portes du tombeau

Madame Nelson W. Whitehead, de Nixon, souffrait d'une dyspepsie chonique et d'une affection du foie et était presque incapable de prendre la moindre nourriture. C'est a peine si elle pouvait avaler une gorgée d'eau. Deux bouteilles de Burdock Blood Bitters la guérirent lorsque tous les autres remedes avaient echoués. Elle recommande fortement ce remede a toutes les personnes souffrantes. 169

La débacle

La glace a fait peu de mouvement depuis hier matin. Seulement vers onze heures, l'eau s'est élevée au-dessus du mur de revêtement vis-a-vis la place Jacques-Cartier et elle a commencé à envahir la rue des Commissaires et a se repandre dans les caves.
Dans l'après-midi elle s'est retirée jusqu'à six pouces du sommet du mur de revêtement ; mais il y a encore de l'eau dans les caves de la rue des Commissaires et dans quelques unes de celles de la rue Saint-Paul.
A la Pointe Saint-Charles l'inondation est un peu plus forte : la station de police No 9 a 6 pieds d'eau dans sa cave. La, l'eau est au niveau des regards d'égouts et pour peu qu'elle s'eleve encore il y aura des dommages considérables.
Vu la crue rapide du fleuve, les pompes furent encore mises en operation hier matin et en dix-huit minutes on pompa un volume d'eau de 324,000 gallons. Le fonctionnement des pompes a continuellement tenu l'eau des égouts deux pieds plus bas que le niveau du fleuve.
Cependant les flots ont dépassé les jetées temporaires en amont du pont Victoria et une partie des rues Bourgeois, Magdeleine, de la Congrégation et Sebastopol est inondée. Ces jetées n'étaient pas encore terminées.
La voie ferrée sur pilotis, construite par le Grand Tronc, a partir du fleuve à l'endroit ou la rue des Commissaires, on est située la premiere grosse pompe a été bouleversee par la glace ; les chevalets et lisses n'ont pu resister à la poussée du fleuve et ont été rejetées sur la cote ; quelques pontres tres lourdes ont été lancées dans les jetées sans les ebranler.
En haut du pont Victoria l'eau est de quatre pieds plus haut qu'en bas. Elle a 42 pieds actuellement en cet endroit.
De l'autre côté du fleuve l'inondation est plus sérieuse, s'il faut en croire les rapports d'hier matin de Laprairie et de Saint Lambert.
Entre Laprairie et Saint-Lambert le fleuve déborde abondamment et les terres sont couvertes de plusieurs pieds d'eau, nombre de maisons et autres batiments sont a la nage ; les clotures s'en vont a la derive et sont suivies par plusieurs poteaux de telegraphe arrachés et emportés par les efforts reunis de l'eau et de la glace.
A Saint-Lambert un ferblantier dont on ignore le nom a souffert des dommages considérables ; la glace ayant donné contre sa maison et sa boutique, les portes et les fenetres furent enfoncées, le batiment presque rasé. La maison est remplie de glace.
Longueuil n'est pas encore inondé, et il pourrait arriver qu'il n'y aurait pas d'inondation à cet endroit, vu que l'inondation, en haut, n'est causée que par le refoulement de la glace vis à vis de Montreal et que la glace ne semble pas devoir s'arreter longtemps en bas de l'île Saint-Helene.

L'Amérique du Sud

POUR REMPLACER LE RHUM

Au public : De nouvelles experiences de la "Nerve Food Plant" de Moxie, découverte dans le "Motto Crasso" ont été faites par moi et de savants médecins dont les certificats seront prochainement publiés. Les effets obtenus sur des personnes en sante n'ont produit aucune augmentation du pouls ou de la temperature, mais un sentiment d'augmentation de force ou de satisfaction matérielle dans le systeme nerveux comme un bon repas apres un long jeûne sans recreation ; demontrant que c'est une nourriture tres renforcissante et non une medecine ou un stimulant. Il faut recommencer jusqu'à ce que la prostration nerveuse soit satisfaite tel que dans la condition d'un corps mourant. Il enleve, disent les vieux ivrognes, la soif des stimulants, satisfait le systeme nerveux et ne laisse aucune reaction si il est repeté raisonnablement. Les clergymen de Lowell me disent qu'il sera dans l'avenir le grand agent de la temperance et qu'il pourra être substitué avantageusement aux stimulants. Durant les neuf premieres semaines 204 cas d'epuisement du système nerveux ont été relevés à Lowell seul. Plusieurs d'entre eux étaient presque sans vie. Il rend le systeme nerveux assez fort pour controler les fonctions du corps, malade ou à son état normal, excepté dans le cas de contagion, ou il ne peut transpirer. C'est un tout dans une coquille. Les hommes disent qu'ils peuvent faire deux fois le même travail avec la moitié de fatigue en en faisant usage. La même chose pour les femmes au physique. On se sert beaucoup de son sirop pour les fontaines a soda et il est très recherché. On le trouve dans toutes les pharmacies.

A. THOMPSON, M. D.,
Propriétaire de Moxie Nerve Food,
Lowell Mass.,
Vendu par les pharmaciens et les epiciers à 40 cents la bouteille. Kerry et Watson et Cie, agents pour le Canada.

GEORGE MORTIMER.

CURES ETONNANTES

Ottawa, 15 mars 1884.

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et apres que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber.

L. BELANGER,
Photographe
rue Rideau.

Procédures judiciaires

—M. A. Hervé a chargé ses avocats MM. Longpré et David d'intenter une action en dommages, au montant de $1,000, contre la compagnie du Pacifique Canadien.
En décembre dernier, le demandeur qui était au service de la défenderesse fut grievement blessé par la chute d'un amas de charbon, dans la gare d'Hochelaga. M. Herve allegue que cet accident a eu lieu par suite de la negligence des employés de la compagnie.

—MM. Archambault et St Louis ont pris une action au montant de $1,000, au nom de Mme McKercher, contre M. E. Mercier.
Il s'agit d'une obligation non executée par le défendeur.

NOUVELLE CHEVELURE

Bonetouche, N. B., 4 janvier 1881.
MM. Laviolette et Nelson,
Pharmaciens,
Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boites de la VALERIA ! J'ai fait usage d'une boite et le resultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué,
G. A. GIROUARD,
Ex-député de Kent.

A vendre en gros et en detail chez B. E. McGale, pharmacien, 2141 rue Notre-Dame, Montreal.

Visite aux pompes

Hier après-midi, les membres du Conseil de Ville, de la Chambre de Commerce, de la commission du havre, sont allés visiter les travaux executés par la ville pour empêcher les inondations.
Le système fonctionne admirablement.
Pour donner une idée de son efficacité, il suffira de dire que chez M. Ives, qui demeure dans la partie la plus basse du Griffintown, il n'y a pas un pouce d'eau, quand ordinairement tout est inondé a cette epoque de l'année et avec le même niveau du fleuve.
C'est dire un succes et si le mur de revêtement et les digues étaient plus élevés, nul doute que Montreal serait toujours à l'abri des inondations.
Nos félicitations aux ingenieurs de la cité MM. P. St Georges et Lavallee, ainsi qu'a l'entrepreneur M. McKeown.

UN CERTIFICAT

Milbury, E. U., 23 déc. 1882.

Je, soussigne, certifie par la presente ce qui suit :
L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'etudes plus ou moins sérieuses, je me vis petit a petit devenir chauve ; en quelque semaines, je perdis toutes mes cheveux au sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux toutes d'une pommade inventée par lui et appelée VALERIA.
En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe, le désir de ravoir ma chevelure me fit faire l'essai de la VALERIA. Qu'elle ne fut pas ma surprise, apres trois ou quatre semaines, de voir comme une forêt, de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualite, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.
C'est donc avec connaissance de cause que je recommande a tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, la VALERIA.

L. P. CHAMPAGNE.

A vendre en gros et en detail chez B. E Mcdale, pharmacien, 2141 rue Notre-Dame Montreal.

PETITE GAZETTE

—Faites usage de la farine preparée de Brodie.

—Charge d'impuretés, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsepareille d'Ayer.

—Les rhumatismes et les Catarrhes, causés par un sang pauvre et corrompu, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

—Ne L'OUBLIEZ PAS ! — Dans une longue lettre de John H. Hall, de Baddeck, Cap Breton, N. C., echo lui dit : "Sans les Burdock Blood Bitters, je crois que je serais dans la tombe aujourd'hui. Ce remede m'a guéri d'une maladie du foie et des rognons et d'une debilité générale, qui ont failli m'emporter.

PROCLAMEZ-LE ! — La coqueluche est probablement l'une des maladies qui embarrassent le plus les medecins. Lorsque l'on suit le traitement ordinaire, le malade se gueri le mieux qu'il peut, a force de tousser. Le Baume pectoral de Haygard procure du soulagement dans ces cas ainsi que dans tous les cas d'affection de la gorge, des bronches et des poumons. 169

—Dites donc, tante Chlo, vous paraissez aller maintenant. — En effet, mon cher ! J'ai souffert de rhumatismes pendant six ans et, après avoir épuisé tous les remèdes, j'ai fait usage de la Merveille du monde de West, ou bitume à l'usage des familles, dont on parle tant, et j'ai été guérie parfaitement. Ce remede m'a certainement sauvé la vie. —PRIX, 25 et 50 cts la bouteille. 179

—Argent remis dans tous les cas ou le remède de Thompson pour les hemorrhoides n'opere pas de guérison. 158-a

—La poudre à pâtisserie "Cook's Friend" est la seule véritable. Toute autre offerte en vente est une contrefaçon. 183-a

ENCORE UNE VICTOIRE—La victoire vient desse poser encore une fois sur le drapeau de la compagnie manufacturiere Williams. Cette derniere vient de remporter trois medailles d'argent, deux médailles de bronze et trois premiers prix à l'exposition du centenaire du Canada à Saint-Jean N. B. Ces medailles ont été decernées pour améliorations faites aux machines à coudre et pour les meilleurs échantillons d'ouvrage faits sur les machines. Ces nouveaux succes prouvent au-delà de tout doute que les machines à coudre de la compagnie William sont aujourd hui comme par le passé les premieres sur le marché. Les acheteurs devront bien noter ce fait. La compagnie Williams a dans quelques mois reconstruit sa manufacture, qui a été detruite par un incendie le printemps dernier, et manufacture comme d'habitude les meilleures machines qui soient au monde. Bureaux principaux : 247 rue Notre-Dame, Montreal

—Les enfants, pour une raison ou pour une autre, sont toujours dans l'eau chaude. Soit qu'ils se coupent ou brulent les mains, qu'ils se donnent des entorses ou qu'ils se blessent d'une façon ou d'une autre. Souvent ils souffrent d'une attaque subite de crampes, de diarrhee ou de dysenterie ; alors on mande un med

CANADA

MONTRÉAL, SAMEDI, 17 AVRIL 1886

LETTRE DE QUEBEC

Avril 15.

Nous voyons avec peine que le *Progrès de l'Est* persiste a envelopper dans une même condamnation le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Nous sommes surpris de voir notre confrère, qui ne cesse pourtant de se donner comme conservateur, s'obstiner dans cette voie qui n'est pas trouvée bonne par ses compagnons d'armes du *Journal des Trois-Rivières*, l'*Union des Cantons de l'Est*, et la *Justice*. Nous avons toujours connu M. Bélanger comme un conservateur dévoué, un homme de jugement et un patriote ardent. Or ne voit-il pas que M. Mercier, après [son discours échevelé de vendredi dernier, ne se propose qu'un objet, détruire le parti conservateur en le divisant, pour arriver au pouvoir et y faire triompher les idées néfastes de la démagogie. Si notre confrère eût été ici, pour entendre ce farouche tribun, il n'hésiterait pas un instant, à reconnaître que le salut de la Province réside dans la force du parti conservateur.

Qu'a-t-on à reprocher à MM. Ross et Taillon, à leurs collègues? De ne pas s'occuper d'affaires qui ne les regardent pas? Est-ce un si grand crime, ne seraient-ils pas coupables s'ils faisaient autrement?

Non, nous ne pouvons croire que le *Progrès de l'Est* persistera à suivre les traces de la *Vérité* qui est bien loin, sur ce point, de recevoir l'approbation de ceux qui ne lui ont jamais ménagé leurs encouragements.

—

On ne croit pas généralement, ici, que M. Wurtele accepte de suite la position de juge qui lui a été offerte. En outre des fonctions d'Orateur qu'il remplit avec tant d'impartialité et de connaissances constitutionnelles, l'Orateur de la chambre d'Assemblée a succédé au regretté juge Loranger dans l'œuvre de la codification dont une bonne partie sera mise à l'étude à la présente session, sous la direction du codificateur lui-même. Il serait donc malheureux qu'on l'enlevât à cette double fonction, sans compter qu'il faudrait jeter la division d'Yamaska dans la tourmente électorale, à deux reprises dans l'espace de quatre ou six mois. Dans tous les cas, c'est le vœu général que le choix de M. Wurtele, qui est du reste accepté avec la plus vive satisfaction, ne soit ratifié qu'après la session actuelle.

—

Tout le port de Québec est déjà libre de glace, à part l'embouchure de la rivière Saint-Charles et le bassin Louise. On croit généralement que nous aurons l'ouverture de la navigation dans la huitaine. Ce sera excessivement de bonne heure.

—

On se passe de main à main le *Star* du 13 courant qui contient un article intitulé: "Capital de parti à bon marché" et où ce journal libéral, l'ami de cœur du chef de l'opposition, écrit que "M. Mercier fait de son mieux pour montrer qu'il est impropre à remplir toute charge publique!!!

—

M. Faucher de Saint Maurice vient d'être nommé membre correspondant de l'Association française pour l'avancement des sciences, section de géographie.

—

Il est fortement question de donner, cette année même, un contrat à notre distingué sculpteur M. Hébert pour la sculpture des statues historiques et allegoriques qui doivent être placées au palais législatif. Cette idée est très bien vue ici des deux côtés de la chambre.

—

Les cercles agricoles ont décidé de se former en société générale pour étendre leur action à toute la province de Québec. C'est à cette fin qu'ils avaient envoyé des délégués qui ont tenu une séance solennelle aujourd'hui. On remarquait parmi les assistants le premiers ministre et plusieurs membres du clergé.

M. l'abbé Garon a été élu président de l'association générale et M. Barnard, secrétaire.

On va demander une certaine somme au gouvernement pour venir en aide à ces associations encore naissantes mais déjà si utiles aux progrès de l'agriculture.

—

Ce soir lecture par M. Buies sur le chemin du lac Saint-Jean.

—

La nouvelle des explications un peu vives que M. B. député fédéral, aurait données jeudi à M. Trudel, à Ottawa, sur le rôle de l'*Etendard*, est arrivée jusqu'ici. Elle n'a surpris personne, car ce journal est apprécié ici comme à Montréal, comme à Ottawa. Ses meilleurs amis d'autrefois le condamnent maintenant et le dénoncent comme un journal rouge de la plus belle eau.

—

On se passe de main en main l'article de la *Patrie* intitulé "*les Vanase*" où l'organe de M. Beaugrand traite haut la main un des hommes les plus remarquables de notre clergé, M. le curé Vanasse.

Cet article est tout une révélation pour certains esprits: c'est le masque qui tombe; c'est la démocratie qui se cachait naguère et qui relève la tête plus effrontée que jamais.

Et dire que c'est en triomphe de l'école de la *Patrie* que travaille un journal comme l'*Etendard*.

—

Un député en entendant les chaudes déclarations de parenté de M. Mercier avec Riel, *son frère*, n'a pu s'empêcher de s'écrier: "En effet, on s'en doutait. Ces "rouges là sont capables de tout: ils "peuvent se faire parents avec le diable "pour gouverner les hommes."

Une interpellation du chef de l'opposition:

1. Quels sont les noms des employés du gouvernement de cette province qui sont actuellement membres de la Chambre des Communes du Canada?
2. Quelles charges ces messieurs occupent-ils?
3. Quelle est la date de la nomination de chacun d'eux.
4. Quels sont leurs emoluments.
5. *Le gouvernement se propose-t-il de se passer à l'avenir des services de ceux de ces employés qui ont refusé, à la Chambre des Communes de regretter que l'exécution de Louis Riel ait eu lieu?*

Voilà M. Mercier qui veut dicter aux députés conservateurs: "Il est difficile d'être plus cocasse. S'il pouvait au moins commander à ses propres suivants.

—

Maintenant un avis de motion:

Bill pour amender l'acte électoral de Québec, de manière a étendre le cens électoral:

1. Aux instituteurs salariés par les commissaires et les syndics d'école.
2. A tous les personnes du sexe masculin qui reçoivent un salaire ou ont un revenu de $300 par année.

A tous fils de cultivateurs, d'ouvriers et généralement de propriétaires dont l'immeuble, l'atelier ou l'usine représente une somme suffisante.

Comment! M. Mercier qui va suivre l'exemple de sir John et qui va copier la loi de ce méchant que Dieu confonde!

—

Puis, encore une interpellation:

Le gouvernement a-t-il fait quelques démarches auprès de l'exécutif fédéral, pour empêcher l'exécution de Louis Riel et pour appuyer les nombreuses resolutions des conseils municipaux et les nombreuses petitions des citoyens de cette province, demandant la commutation de la sentence de mort portée contre le chef des Métis?

2. Les ministres individuellement ont-ils fait telles démarches?

3. Si oui, quelle est la nature et l'époque de ces démarches, tant de la part du gouvernement que de la part des ministres individuellement?

Le gouvernement ne pouvait que répondre:

"La Chambre d'Assemblée de la Province de Québec n'ayant fait et ne pouvant faire aucune loi pour autoriser l'Exécutif à agir dans de pareils cas, l'Exécutif de Québec n'a pas voulu violer la constitution qui met sous le contrôle EXCLUSIF du gouvernement fédéral, l'administration des lois criminelles du pays."

Qu'est-ce que les violateurs enragés de la constitution peuvent avoir à dire.

En forçant la note, la Chambre pouvait peut-être faire quelque chose dans cette affaire. Et encore.

Mais l'*Etcetera*! Il est ridicule de prétendre qu'il eut pu et dû agir.

—

M. Mercier "regrette le départ de M. Joly, il regrette surtout la cause de ce dé-"part puisque M. Joly a cru ne pouvoir "pas partager ses opinions sur la ques-"tion nationale."

Ici quelques mots d'un éloge anodin à M. Joly, qui était bien le seul homme capable de donner un peu de confiance et de relief au chef de l'opposition par sa position sociale et son intégrité proverbiale. Puis: "il est un autre de nos collègues dont nous avons à déplorer aussi le départ, PARCE QUE lui *aussi ne pouvait partager* NOS OPINIONS SUR LA QUESTION RIEL."

Or, un instant après, M. Gagnon se levait et cherchait à prouver que M. Watts était d'accord là-dessus avec son parti. Cruel M. Gagnon! Il avait oublié ce que venait de dire M. Mercier: mais personne n'oubliera que M. Watts était un *traître pendard* au lendemain du 16 novembre et qu'il a ensuite payé d'audace et d'hypocrisie comme son chef Mercier pour faire élire M. Girouard; que M. Watts était le candidat préféré de M. Mercier; que de M. Préfontaine on exigeait une répudiation de l'exécution de Riel et que de M. Watts on n'exigeait rien du tout.

Personne n'avait oublié cela et M. Taillon moins que tout autre. Dans un mouvement d'éloquence à l'emporte-pièce il rappela ce trait de fourberie dégoutante de M. Mercier, d'hypocrisie de M. Watts. La droite l'applaudit à outrance et tous ceux qui étaient dans les galeries témoignèrent par des signes non équivoques le dégout profond qu'inspirait la conduite du parti libéral, de son chef surtout, en cette affaire.

Et un des hommes les plus étroitement liés au parti soi-disant national, m'a dit après la séance qu'après le discours de M. Taillon, il n'avait plus aucun doute sur le manque de sincérité des rouges, sur la question Riel; qu'ils avaient misérablement trompé les conservateurs, abusé de leur sincérité, de leur bonne foi, pour outrager le sentiment national, sentiment sacré, s'il en est un, pour tous autres hommes que les Mercier et les Pacaud.

Aussi l'indignation est elle grande ici parmi les conservateurs qui s'étaient alliés aux libéraux et l'on peut être certain que le journal qu'ils ont *fondé*, la *Justice*, va cesser de faire cause commune avec ces tristes farceurs, capables de tout souiller pour arriver à leur tristes fins personnelles ou de parti.

—

"Le parti conservateur a honte de vous, a dit M. Mercier, en s'adressant aux ministres, mais il ne veut pas le dire."

"Vos amis ne sont pas très fiers de "vous, a riposté M. Taillon, et ils ne vous "l'ont pas caché, eux," en citant les écrits de la *Patrie*, du *Witness*, du Huntingdon *Gleaner* sur la question de Riel.

M. Mercier n'insista pas.

—

Parlant de l'enquête sur la vente du chemin de fer, M. Mercier dit: "Je n'ai "jamais cru pour ma part à l'accusation "portée par un journaliste de cette ville, "contre vingt députés de cette chambre "qu'il a accusés d'avoir été élus par l'ar-"gent de M. Senécal, parce que celui qui "a porté cette accusation a lui-même "changé trop de fois ses opinions pour "pouvoir établir la base d'une accusation "aussi grave."

M. Mercier parlant de l'inconsistance politique des autres est déjà un comble, mais comment qualifier la conduite d'un chef de parti qui vient cyniquement confesser qu'il ne croit rien des accusations qu'il porte ou laisse porter, en les appuyant, contre ses collègues. C'est simplement révoltant.

Voilà, M. Mercier, un des coups de votre patriotisme! Est-il possible d'être plus cyniquement abject en politique!

—

M. Mercier a déclaré qu'il n'a pas besoin des comptes publics pour connaître l'état de nos finances. Nul doute que ses *contes*, à lui, suffisent pour son parti, mais le pays s'en contentera-t-il!

—

Il va sans dire que M. Mercier n'aime pas sir John et qu'il a récité à la chambre un petit bout du discours du désappointé qui s'appelle Bellerose, lequel a pris la peine (trop grande pour ce que ça lui rapportera) de faire distribuer son *speech* aux députés. Or, ce *speech* n'est pas autre chose que la preuve de l'aveuglement ou de la mauvaise foi du bouillant sénateur, qui ne brûle qu'après quinze ans de servilité ce qu'il a adoré de longues années et ce qu'il a oublié de brûler depuis déjà quinze années consécutives.

M. Mercier donc a trouvé des consolations dans le *speech* de M. Bellerose, et il en a fait part à ses auditeurs; mais comme la vérité a été mise, dit-on, au fond d'un puits, et que ce *speech* n'est pas un puits, M. Mercier n'y a pas trouvé la vérité. Sir John ne s'en portera pas plus mal des coups de M. Mercier. M. Blake ne sentira guère non plus les plates adulations de M. Mercier.

—

Un comble à trois étages pour le moins.

"Il ne s'agit pas, a dit le recommandable "chef de l'opposition, de faire de la ques-"tion Riel une question de parti;—"(éclat de rire général sur les bancs de la "droite, trémoussement et grimaces à "gauche)—car si je voulais réduire cette "grande cause nationale aux limites d'un "parti politique—(nouveaux rires, grima-"ces et trémoussement plus accentués)—"je n'aurais qu'à proposer un amende-"ment à l'adresse pour vous ruiner—"s'adressant à la droite—devant l'electo-"rat; ce que je veux, c'est un triomphe "national et non de parti."

C'est textuel. Après cela M. Mercier n'a qu'à s'asseoir et il est certain que M. Barnabé l'applaudira et décrétant que c'est le plus grand homme politique des temps modernes. Ses autres collègues, libéraux comme conservateurs—M. Gagnon tant le premier, qui monte tranquillement mais à coup sûr, dans l'estime et la confiance de son parti—s'apercevront qu'ils viennent d'entendre un comédien d'assez grande force qui se joue autant de l'honneur national et du bien général de son pays, qu'il se jouait naguère de son parti et de l'intérêt des siens pour mettre la main sur un magot de $5,000, ou arriver aux banquettes ministérielles au côté de M. Mousseau, cet homme qu'il trouvait si inepte et si méprisable! Voilà le grand patriote.

—

Mais voici M. Mercier qualifiant son parti. C'est M. Taillon qui lit la lettre de M. Aurélien Cauchon. Il arrive à la phrase où M. Mercier dit: "Quand on appartient à un parti de c.....

"J'ignore ce qu'a voulu dire par là M. Mercier, dit le Procureur-Général." Et M. Mercier de son plus bel air: "Lisez la signature et vous le saurez." Oh, alors: à un parti de c..... Eh bien puisque le chef de l'opposition y tient, tant pis pour lui et son parti, je lis au bas: "Cauchon." M. Mercier rit très jaune et sa fidèle cohorte prend une légère teinte de citron qui fait comprendre que M. Mercier vient de commettre une nouvelle balourdise.

—

Les journaux nous ont appris qu'un ministre qui n'est pas Canadien-français a adressé son protêt au gouvernement fédéral, contre l'exécution de Riel, a dit M. Mercier.

Quelques quarts-d'heures après M. Lynch, désigné par cette apostrophe, déclare qu'il n'en a jamais rien fait; qu'il n'a jamais envoyé de protêt de quelque manière et sous quelque forme que ce soit. Et d'une.

Tête de M. Mercier.

—

M. Mercier affirme que les Terres de la Couronne ont rapporté $160,000 de moins que les prévisions budgétaires.

M. Lynch répond que loin de là, les Terres de la Couronne, ont donné quelques milliers de piastres de plus que le budget ne le prévoyait.

Nouvelle tête de M. Mercier.

Et de deux.

—

M. Mercier affirme qu'il a rencontré M. Taillon le soir de l'assemblée du Champ de Mars, à Montréal.

M. Taillon reprend que M. Mercier fait écart de mémoire, attendu que lui, M. Taillon, n'était pas à Montréal ce jour-là.

Re-nouvelle tête de M. Mercier.

Et de trois.

—

M. Mercier affirme que M. Watts comme M. Joly n'a pu partager ses opinions sur l'affaire Riel et qu'il regrette à cause de cela son départ de la chambre.

M. Gagnon se lève et s'efforce de prouver, que son chef s'est trompé et que M. Watts n'a résigné que parce qu'il ne voulait pas marcher avec les conservateurs-nationaux.

Et de quatre.

—

Voilà autant de traits pris entre mille, de ce discours qui d'après l'*Electeur* aurait atteint des hauteurs prodigieuses. Oui, si prodigieuses, que la harangue, car ce n'était pas un discours parlementaire, mais populacier, de M. Mercier, textuellement rapportée et présentée au pays telle qu'elle a été prononcée, serait suffisante pour l'exposer à un ridicule dont le chef de l'opposition ne se relèverait jamais.

—

M. Taillon a aussi nié catégoriquement et d'une manière autorisé que l'honorable M. Ross ait dit que: "Riel même fou, devait être pendu."

On voit que M. Mercier n'a pas été scrupuleux dans son discours à *hauteurs prodigieuses*, mais que les souffets qu'il a reçus, séance tenante, ont dû lui rabattre passablement le prodigieux caquet.

LA VERITE SUR NOS FINANCES

Il n'y a rien de dégoutant comme la tâche de démolir les mensonges de la *Patrie* et de l'*Electeur*. Ces deux journaux, dignes organes de la démocratie, ne peuvent rien écrire sans qu'ils mentent et calomnient en même temps.

Ils payent d'audace et de cynisme pour deux raisons:

1o. Parce qu'ils s'imaginent que les organes conservateurs n'auront pas la force de relever leurs inventions.

2o. Parce que, dans tous les cas, si les *conservateurs*, essaient pour venger la vérité, d'entreprendre cette tâche herculéenne, ils ne seront pas lus par les libéraux dupés qui ne reçoivent et ne lisent que la *Patrie* et l'*Electeur* et que des mensonges de ces derniers il restera toujours quelque chose.

Prenons l'*Electeur* pour aujourd'hui. Il s'agit des finances de la Province lesquelles sont dans un état prospère, au grand désespoir de M. Mercier qui dit à ce propos, que l'équilibre constaté par le ministère n'est qu'une invention aussi ridicule que malhonnête trouvée par les conservateurs pour tromper l'électorat.

Or, l'*Electeur* cherche à donner conte nance à cette prétention de M. Mercier, qui se trouve ruiné à jamais dans ses espérances politiques—il l'a dit dans son grand discours d'ouverture—s'il n'y a pas de déficit cette année et si la province ne cotoie pas les bords de la banqueroute.

D'après le digne organe, le discours du trône constatant l'équilibre dans nos finances, serait un *mensonge officiel*.

Il est difficile d'être plus inconvenant vis-à-vis de la personne de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, et plus malhonnête vis-à-vis du public. Voyons:

"Les recettes, dit-il à la page 10, sont portées à $3,133,968.89, et les dépenses à la somme de $3,155,652.79, accusant un déficit apparent de $21,683.90."

Comment un journal qui se respecte peut-il écrire de pareils outrages à la vérité!

Ce total comprend les recettes de tout genre de l'année et aussi les dépenses ordinaires et extraordinaires, imputables au capital ou non de tout l'exercice. Or, si l'on calcule ce que l'on a touché de dépenses extraordinaires dans le courant de l'année, y compris l'emprunt temporaire de $450,000, on arrive à un total de $3,583,968.89, et si d'un autre côté on additionne nos dépenses, mêmes celles imputables au capital, on trouve, sans compter, qu'on le remarque bien, le paiement de nos subventions aux chemins de fer, qui s'élève à $273,182.10, on arrive, disons-nous, à une dépense de $3,455,652.79, ce qui nous laisserait un surplus apparent de $128,376.10!

Comment l'*Electeur* arrive-t-il avec cela a un déficit de $21,000.00?

Mais l'*Electeur* donne davantage dans la haute fantaisie. Cherchant à découvrir le déficit réel il fait les calculs suivants: il retranche des recettes 1o $89,777.00, provenant de la vente des débentures émises pour le palais de justice de Québec; 2o $42,671.84 reçues du fonds d'emprunt municipal; $8,070.80 venant de la compagnie du lac Saint-Jean, en tout $111,565.64 qu'il ajoute à son déficit *apparent* de $21,683.80 pour former un *déficit réel* de $133,250.54!!

Eh bien! dans ce cas, retranchez aussi des dépenses de l'année les sommes suivantes qui sont des dépenses extraordinaires:

1o Fabrique de Farnham	$ 7,000 00
2o Palais législatif	140,000 00
3o Palais de Justice	89,777 15
4o Commission royale; affaires Mousseau et Mercier	19,706 89
Formant en tout	$255,481 84

de dépenses extraordinaires qui ne reviendront plus et vous restez avec une balance en faveur du gouvernement d'au-delà de $120,000 00

Parce que le gouvernement a emprunté $450,000 sur lesquelles il n'a remis que $300,000, l'*Electeur* conclut qu'il a dépensé la balance, savoir $150,000! C'est très fort et si ses lecteurs gobent celle-là ils sont encore moins difficiles que les lecteurs de la *Patrie*.

Le fonds d'amortissement s'est soldé régulièrement et s'il n'a pas atteint le montant prévu, la province n'a toujours payé que ce qu'elle devait. Quelle différence cela peut-il faire aux contribuables?

L'*Electeur* parle de compte de construction du chemin de fer Q. M. O. et O. Pourquoi ne parle-t-il pas des recettes provenant de la même source?

Et puis il conclut à un déficit réel et malheureusement incontestable, de $208,190.65.

C'est absolument faux, comme il est faux aussi, que le gouvernement ait touché $247,000 du subside additionnel obtenu d'Ottawa. Il n'a eu que $87,310.68, en sorte que pour l'exercice courant, le gouvernement peut compter sur une cinquantaine de mille piastres de plus pour faire face à nos dépenses annuelles.

La vérité vraie est que nous avons reçu en 1884-1885, $3,603,111.01, provenant de toutes sources; que l'*Electeur* lise l'*Etat* No 2 des comptes publics; nous avons à déduire de cela $647,771.84 provenant de recettes extraordinaires et d'emprunt, ce qui laisse une recette ordinaire de $2,955,229.00.

Nous avons payé $4,666,343.23 dont il faut retrancher $1,748,624.33 pour les dépenses extraordinaires que nous avons déjà énumérées, et en outre, pour les subventions aux chemins de fer, placement d'une partie du prix de notre chemin de fer, balance sur mandats non payés, etc., etc.

Nous nous trouvons aussi en face d'une dépense ordinaire de $2,917,719.00 que nous extrayons de la recette ordinaire de $2,955,229.00; cette opération nous conduit à un surplus de $37,510.00.

Libre à l'*Electeur* maintenant de broder sur nos finances suivant la fantaisie de ses caprices ou le besoin de sa malhonnêteté, il n'en reste pas moins vrai que l'équilibre de nos finances est rétabli; que nous avons un surplus cette année, que nous en aurons une autre l'année prochaine, probablement plus considérable que celui de cette année; que c'est le cabinet provincial qui a dit vrai par la bouche du lieutenant-gouverneur; que l'*Electeur* a fait comme d'habitude en mentant effrontément au bénéfice d'un parti qui ne peut se recommander auprès du pays que par la banqueroute tant désirée du trésor provincial et le triomphe d'un chef qui ne possède même pas la confiance de ses partisans.

LES METIS DU NORD-OUEST

Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, était à Saint-Ferdinand de Waterloo, ces jours derniers. Il a fait l'ouverture des Quarante Heures dans cette paroisse mardi, et donné le sermon, qui a roulé en grande partie sur les missions du Nord-Ouest et les désastres causés par la rébellion.

Sa Grandeur a établi en ces termes, d'après le *Journal de Waterloo*, la responsabilité des Métis et celle des chefs rebelles.

Sa Grandeur, après avoir parlé des ruines et du deuil que la rébellion avait faits dans les centres les plus florissants, tels que Batoche, le lac aux Canards, le lac à la Grenouille, etc., fit connaître en quelques mots la cause de la rébellion.

"Les Métis, dit Mgr Grandin, sont de "bons chrétiens; mais ils sont sans ins-"truction et défiants comme les sauva-"ges, dont ils ont pour beaucoup les ha-"bitudes. Lorsque des hommes PLUS "INSTRUITS QU'EUX, AMBITIEUX "ET MÉCHANTS, leur proposèrent de se "révolter, leurs prêtres firent tout en leur "possible pour les faire rester tranquil-"les, leur représentant qu'en prenant les "armes, non seulement ils attireraient des "malheurs sur eux, mais qu'ils offense-"raient Dieu qui leur défendait de se "révolter contre l'autorité établie. Mais "ils répondirent aux prêtres qu'il s'agis-"sait d'une question politique, et que les "prêtres n'avaient rien à voir dans la po-"litique. C'est le même langage, ajouta "le prédicateur, que celui tenu par CES "MISÉRABLES qui se prétendent ins-"truits, et qui, en France, CHASSENT "LES RELIGIEUX ET LES RELI-"GIEUSES, enlèvent aux prêtres leurs "revenus, FERMENT LES ÉGLISES "ET ABATTENT LES CROIX, tout "cela sous le prétexte que ce sont des "questions politiques dans lesquelles "la religion n'a rien à voir.

"Ces conseils donnés aux Métis par les "missionnaires, continua Sa Grandeur, "les rendirent suspects AUX CHEFS "DE LA RÉVOLTE, QUI ALLÈRENT "JUSQU'A RENFERMER CES MÉ-"MES MISSIONNAIRES, et à mettre "des gardes à leurs portes afin qu'aucun "Métis ne pût communiquer avec eux "et céder peut-être à leur influence."

Les hommes *instruits, ambitieux et méchants* dont il s'agit ici étaient Riel et ses complices, qui ont profité de leur influence et de leur supériorité intellectuelle pour égarer et perdre de pauvres ignorants. Mgr Grandin a raison de comparer aux voltairiens de France ces apostats, qui ont presque ruiné les missions du Nord-Ouest, profané les églises, insulté, emprisonné et massacré les missionnaires.

Mgr Grandin raconta aussi brièvement la manière dont les Pères Fafard et Marchand trouvèrent la mort, et dit qu'il espérait que le sang de ces glorieux martyrs serait, aujourd'hui comme dans les premiers siècles de l'Eglise, une semence de chrétiens, suivant la parole de Tertullien. Déjà on a été témoin de conversions bien consolantes. Les meurtriers des Pères Fafard et Marchand se sont fait baptiser et ont reçu *la bonne médecine qui rend le cœur fort*—c'est ainsi que les Sauvages appellent la Sainte Eucharistie—avant de monter sur l'échafaud, à Battleford; et l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, a eu la grande joie de baptiser Poundmaker et 27 de ses compagnons dans les prisons de Winnipeg.

Riel lui-même, le plus criminel, le plus *instruit*, le plus *ambitieux*, le plus *méchant* de tous les organisateurs de cette fatale révolte, n'a-t-il pas reconnu ses crimes et demandé pardon à Mgr Taché avant de subir la juste expiation de ses forfaits sans nom?

M. FERDINAND GAGNON

Le télégraphe nous a appris la mort de M. Ferdinand Gagnon, arrivée jeudi soir, à Worcester, Massachusetts. Ce triste événement, bien que prévu depuis quelque temps, causera une pénible impression parmi tous nos compatriotes, tant du Canada que des Etats-Unis.

M. Gagnon était un de nos hommes les plus marquants et qui faisaient le plus d'honneur à notre nationalité aux Etats-Unis. C'est une grande perte pour le Canada français.

Il était né à Saint-Hyacinthe, le 8 juin 1849, et n'était âgé par conséquent que de trente-six ans. Après avoir fait son cours d'études au collège de Saint-Hyacinthe, il partit pour les Etats-Unis où il fonda *La voix du Peuple* en 1869. Durant la même année, il fonda l'*Etendard National* qu'il fusionna avec l'*Opinion Publique* en 1870. Il fut le rédacteur et l'administrateur de l'édition américaine de ce journal. Il publia en société avec M. Houde le *Foyer Canadien*, et depuis quelques années rédigeait le *Travailleur*, le plus important des journaux canadiens-français aux Etats-Unis.

ECHOS DU JOUR

Du *Journal des Trois-Rivières*:

La *Minerve* a publié ces jours derniers une correspondance très intéressante sur le puits de gaz de Saint-Grégoire. Nous en tirons des extraits dans notre prochain numéro. Cette correspondance est écrite par un spécialiste qui a visité les travaux de la compagnie de pétrole de Saint-Grégoire ces jours derniers.

—

Lord Lansdowne a reçu de lord Granville, ministre des colonies, une dépêche dans laquelle il disait avoir reçu de Sa Majesté l'ordre de s'enquérir de la santé de sir John. Il exprimait l'espoir que le premier ministre serait bientôt rétabli.

Sir John a été vivement touché de cette grande marque d'attention de la reine.

—

Du *Quotidien*, de Lévis:

La presse libérale disait que le gouvernement fédéral tenait vacantes les places de juges decedés comme un appât pour les députés qui seraient tentés de suivre le soi disant mouvement national. Vous verrez, disait-elle, la session finie, tels et tels députés monter sur le banc. Ce sera la recompense de leur volte-face et de leur trahison.

Or, il arrive que quatre nouveaux juges ont été nommés et que pas un seul n'est député fédéral. Ou sont les prophéties de ces messieurs?

Ne disait-on pas encore que le procureur-général Taillon sentant sombrer le navire, devait succéder au juge Mousseau? L'honorable Taillon est resté à son poste, et le chef de l'opposition doit s'apercevoir que le *leader* de la chambre ne craint pas de rencontrer les tempêtes qu'il essaie de soulever.

—

Les journaux annoncent que beaucoup de Canadiens-français ont quitté dernièrement le Canada pour aller s'établir aux Etats-Unis:

"Nous est avis, dit le *Travailleur*, que "le temps est mal choisi pour émigrer. "Les Etats-Unis traversent actuellement "une crise ouvrière dont il est impossi-"ble de prévoir la fin, et un grand nom-"bre des émigrants qui nous arrivent se-"ront probablement obligés de s'en re-"tourner au pays natal.

"Frères du Canada, restez aux champs, "la Fortune vous sera plus favorable là-"bas qu'en ce pays."

—

Dit l'organe rouge de Saint-Jean, peu connu sous le nom de *Franco-Canadien*:

"Le *Gleaner*, l'ami de la *Minerve*, affir-"me que les prêtres étaient la "puissance "occulte" qui a poussé les Métis à la ré-"volte. Le *Gleaner* dit que les Métis "français sont des "ignorants et des pa-"resseux."

Il suffit de rappeler que le prétendu *ami de cœur* de la *Minerve* est un journal grit-rouge de la plus belle eau, qui a fait semblant de lâcher le parti rouge en même temps que MM. Joly et Watts et pour les mêmes motifs, sur la question Riel. Elle n'en est pas moins restée mensongère pour cela, en digne feuille libérale.

—

La *Patrie* en veut énormément au *Journal des Trois-Rivières*, qu'elle accuse de trahir la cause libérale.

"Le *Journal des Trois-Rivières* a tour-"né dit-elle. Le voilà renversé au bercail. "Pour lui, maintenant, l'affaire Riel n'est "plus la grande question sur laquelle il "il s'était tant ému. Du moment où M. "Mercier, y a touché, le *Journal de Trois-"Rivières* ne veut plus en entendre parler.

C'est-à-dire que du moment où le rédacteur du *Journal* s'est aperçu comme d'autres conservateurs égarés que M. Mercier, l'homme à la *politique payante*, et ses amis voulaient spéculer sur le cadavre de Riel, il a dénoncé leur hypocrisie avec d'autant plus de vigueur qu'il n'avait jamais eu confiance en eux et qu'il était loin de trouver les deux partis conservateur et libéral, également acceptables, comme l'*Etendard*.

Au reste, l'organe rouge, ex-*organe macaronique*, continue à défendre l'*Etendard*, tout en insultant le *Journal des Trois-Rivières*.

—

Nous avons annoncé la nomination du R. P. Prévost au poste éminent de supérieur du collège d'Ottawa, en remplacement du regretté Père Tabaret, qui aura en lui un digne successeur.

Le R. P. Philémon Prévost est Montréalais. Il est né à Montréal en 1841 et fit ses études au collège de Montréal. Il étudia la médecine ensuite, et pratiqua comme médecin à Memramcook, Nouveau-Brunswick, où les RR. PP. Oblats ont fondé le collège bien connu qui a été d'un si grand avantage pour nos compatriotes acadiens, au point de vue national comme au point de vue religieux.

Après un certain temps, il entra dans l'ordre des Oblats. Il fut ordonné prêtre en 1871, et nommé procureur de la maison-mère de Montréal puis du collège d'Ottawa, après quoi il devint procureur-général de la communauté des Oblats en Canada. L'an dernier, il accompagna nos volontaires du 65e au Nord-Ouest comme aumônier et fit preuve à cette occasion du plus grand dévouement et de la plus grande abnégation.

—

Les dépêches annoncent que les bons de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, placés sur le marché de Londres, ont facilement trouvé des acheteurs. L'emprunt demandé était de vingt millions de piastres: or, le délai pour soumissionner n'était pas expiré que soixante millions étaient déjà offerts. Ce fait prouve que la compagnie du Pacifique possède un crédit superbe et que les capitalistes croient fermement à sa prospérité future.

Le Pacifique, dit justement à ce sujet le *Canada*, est une œuvre nationale dont les intérêts touchent à ceux du pays entier, et nous avons lieu d'être fiers de ses progrès constants et des résultats magnifiques qu'il promet.

Ceux qui ont le plus raison d'en être fiers sont les hommes d'Etat qui, prévoyant l'avenir et repoussant les conseils de la mesquinerie, firent énergiquement les sacrifices dont le pays recueille déjà les heureux fruits. La construction du Pacifique a fait avancer le Canada de cinquante ans: c'est l'œuvre de l'administration conservatrice, et ce n'est pas son moindre titre à l'approbation du peuple canadien.

LA BEAUCE

M. le notaire Bussières, de Saint-George de Beauce, nous envoie les notes suivantes que nous publions avec beaucoup de plaisir, et qui contiennent des renseignements très intéressants sur le mouvement colonisateur dans la Beauce:

Fidèle à ma promesse, je vous envoie quelques statistiques sur les différentes paroisses du haut du comté de Beauce.

Je puis garantir l'exactitude de ces chiffres, car je les ai puisés aux meilleures sources.

Commençons par les paroisses de Saint-Zacharie et de Saint-Prosper, deux colonies nouvellement fondées mais qui promettent beaucoup.

En 1877 il n'y avait que trois familles françaises dans le canton de Metgermette, MM. Victor Vannier, Théophile Jansenne et C. A. Le Breton, marquis de Villandry. Aujourd'hui il y en a 80 toutes canadiennes-françaises, à l'exception de la famille Vannier.

Il y a eu, en 1885, 21 baptêmes, 5 mariages et 7 sépultures.

La population était, le 31 décembre dernier, de 384 âmes et l'augmentation, en 1885 de 111 âmes.

Communiants	271
Non communiants	163

SAINT-PROSPER DE WATFORD (Dorchester)

En 1877 cinq familles résidaient en cette paroisse, qui est habitée aujourd'hui par 72 familles, avec une population de 416 âmes. Le mouvement de la population a été en 1885: baptêmes, 20; mariages, 6; sépultures, 5; augmentation en 1885, 49 âmes. Le nombre des communiants est de 220, non communiants, 177.

Ces deux paroisses sont, depuis leur fondation, sous la direction spirituelle de M. le curé P. M. Meunier.

La population de ces deux paroisses, en 1881, était de 412 âmes. Elle est maintenant de 800 âmes. Augmentation en cinq ans; 338 âmes.

Ces paroisses seront prochainement érigées en corporations municipales et scolaires. Des démarches se font dans ce sens.

Elles sont arrosées par plusieurs rivières et ruisseaux, entre autres les rivières Saint-Jean, Metgermette et Abenakis, dans Saint-Zacharie, et les rivières Abenakis et Veillette, dans Saint-Prosper. De plus Saint-Zacharie possède cinq beaux lacs très poissonneux.

SAINT-COME

M. l'abbé M. L. M. Morisset, curé. C'est le 15 oct. 1871 que la première messe fut célébrée dans cette paroisse. Population.

1851	62
1861	304
1881	624
1885	1057

En 1885, baptêmes, 34; mariages, 5; sépulture, 8.

Une grande partie de la population de ce canton est protestante.

Cette paroisse est située le long du chemin de Kennebec qui conduit à l'état du Maine.

SAINT-MARTIN

M. l'abbé J Ed Parent, curé. Les statistiques vitales et mortuaires de cette paroisse sont:

En 1885: baptêmes, 43; mariages, 7; sépultures, 12.

En 1884: baptêmes, 30; mariages, 3; sépultures, 5.

Augmentation: baptêmes, 13; mariages, 4; sépultures, 7.

D'après le recensement la population était en:

1851	62 âmes
1861	164 "
1881	458 "
1885	557 "

Mais ces chiffres ne comprennent que la population de la partie de cette paroisse située dans le canton de Jersey.

Il n'y avait dans cette paroisse en 1877 que 35 familles.

SAINT-HONORÉ

M. l'abbé M. D. Gosselin, curé.

Population en:

1861	212 âmes
1881	1,537 "
1885	1,886 "

Il y a eu, en 1884, baptêmes 94; mariages 8; sépultures 36.

1885: baptêmes 85; mariages 10; sépultures 11.

Augmentation en 1885, 70 âmes.

SAINT-GEORGE

M. l'abbé M. H. Bernier est curé de cette paroisse, depuis le 1er octobre 1877.

La population de cette paroisse était en

1851	1,304 âmes
1861	1,770 "
1881	2,746 "
1885	3,234 "

Mouvement de la population en 1884; baptêmes 206; mariages 24; sépultures, 72. 1885, baptêmes 151; mariages 58; sépultures 41.

Augmentation en deux ans; 244 âmes.

Population catholique en:

1877	400 familles		2,512 âmes
1884	512	"	2,922 "
1885	548	"	3,162 "

Communiants en

1877	1,532
" non communiants	980
1885 communiants	1,931
" non communiants	1,231

Nombre d'emplacements:

1877	43
1884	140

Récapitulation de 4 paroisses:

	1877 Nombre de familles.	1885 Nombre de familles.	Aug.
Saint-Zacharie	3	80	77
Saint-Pr

L'AUTOMNE

Le soleil, dissipant les vapeurs matinales,
Couronne de rayons le front doré des bois ;
Oh ! viens, dans la splendeur des teintes automnales,
Evoquer la jeunesse une dernière fois !

Oh ! viens ! ton cher amour, de sa divine flamme,
Fais renaître pour moi quelques beaux jours encor,
Et, baignant de clarté les brumes de mon âme,
Epanche dans ma vie une lumière d'or.

Viens, — suivons le sentier qui longe la colline.
Je sais un frais vallon dans les arbres perdu.
Soleil, oublieux de l'heure qui s'incline,
Ce sourire du ciel si longtemps attendu.

J'aime ce doux soleil plus intime et plus sobre
Qui dans ce mois charmant accompagne nos pas,
Et j'aime que l'amour soit le rayon d'octobre
Qui réchauffe le cœur et ne le brûle pas.

Clochettes des troupeaux, chant grave et monotone,
Nous saurons recueillir, sans regret ni douleur,
En foulant par les prés la colchique d'automne,
La dernière harmonie et la dernière fleur.

Sur l'aile de l'amour nos douces rêveries,
En se donnant la main, planeront dans les airs,
Lorsque nous marcherons sur les mousses flétries,
Dans le silence ainsi des bocages déserts.

Le brise bercera les frênes et les ormes,
Et nos illusions, tournoyant au soleil,
Tomberont doucement avec les feuilles jaunes
Et joncheront le sol de leur tapis vermeil.

Nos jours auront passé comme, sous les ramées,
Le ruisseau du vallon coule tranquille et pur,
Comme, dans l'air du soir, les légères fumées
S'exhalent des hameaux en spirales d'azur.

Et bien ! coulez, coulez, ô vagues cristallines !
Envole-toi, fumée, ainsi que nos amours,
Et vous, feuilles des bois, au penchant des collines,
Sous les baisers du vent tourbillonnez toujours !

Qu'importent l'eau qui fuit et la feuille qui tombe ?
Les nuits peuvent s'éteindre et l'hiver peut venir,
Puisque tu m'as aimé, puisque jusqu'à la tombe
J'ai gravé dans mon cœur ton nom pour le bénir.

EDOUARD TAVAN.

NAPOLEON 1er ET METTERNICH

ETUDE DIPLOMATIQUE

X

1812—

En préparant sa campagne de Russie, Napoléon avait dit : "Mon entreprise est " une de celles dont la patience renferme " la solution. Le triomphe appartiendra " au plus patient. Je vais ouvrir la cam- " pagne en passant le Niémen. Elle aura " son terme à Smolensk et à Minck. C'est " là que je m'arrêterai. Je fortifierai ces " deux points et m'occuperai à Vilna, où " sera le grand quartier général durant " l'hiver prochain, de l'organisation de la " Lithuanie, qui brûle d'impatience d'être " délivrée du joug de la Russie. Nous ver- " rons, et j'attendrai qui de nous deux se " lassera le premier ; moi de faire vivre " mon armée aux dépens de la Russie, ou " Alexandre de nourrir son armée aux dé- " pens de son pays. Peut-être irai-je de " ma personne passer les mois les plus ri- " goureux de l'hiver à Paris."

Aucune de ces prévisions ne devait être réalisée. Les Russes, sous les ordres du vieux feld-maréchal Kutusof, suivirent un plan de campagne qui consistait à éviter les attaques de Napoléon en rétrogradant devant lui, et à détruire sur leur passage toutes les ressources du pays. De telle sorte, que l'armée française qui, au passage du Niémen comptait 450,000 hommes, après avoir quitté Smolensk, son point de concentration, se trouva dépourvue de ressources, dans un désert affreux, et continuellement harassée par une nuée de cosaques venant de toutes les directions. L'armée entra à Moscou le 14 septembre et en sortit le 19 octobre pour commencer la grande retraite connue sous le nom de *retraite de Moscou*. Cet hiver là fut tout particulièrement rigoureux. Le thermomètre tomba à 30 degrés centigrades ; et par cette température, à laquelle l'armée n'était pas habituée, les hommes tombaient par milliers. L'empereur raconte lui-même qu'il périt 30,000 chevaux dans une seule nuit. Le conquérant, parti de chez lui avec l'armée la plus imposante et la mieux organisée qu'on eût jamais vue, reboussait enfin chemin avec à peine quarante mille hommes de troupes délabrées. Il cheminait cependant au milieu d'eux, appuyé sur un long bâton, et faisant preuve de cette incomparable énergie qui seule pouvait soutenir une armée au milieu des plus grandes épreuves. Les éléments, et non pas les généraux russes, avaient vaincu Napoléon. C'est de quoi il s'aperçut plus tard.

Laissant la conduite de ses derniers soldats au prince Eugène, l'empereur rentra à Paris, et fit une nouvelle levée de 300,000 hommes, pour faire face aux armées alliées qui allaient bientôt lui tomber sur les bras. La Prusse, profitant de ce grand désastre, s'était joint à la Russie, à la Suède et à l'Angleterre. L'Autriche qui voyait sa position raffermie par ce même désastre, s'organisait rapidement, pour prendre position entre les combattants.

∴

1813-14—Le 15 avril 1813, Napoléon, laissant la régence à l'Impératrice Marie-Louise, ouvrit la campagne d'Allemagne. Il concentra ses opérations sur la Saxe, et les signala par les deux grandes batailles de Lützen et de Bautzen gagnées sur les Prussiens et les Russes. Au mois de mai, il établit son quartier général à Dresde, (Saxe).

Les armées alliées, découragées par la perte des deux dernières batailles, travaillèrent à faire entrer l'Autriche dans leur alliance. L'empereur François, qui avait jusque-là gardé la neutralité promise à Napoléon, s'interposa comme médiateur entre les belligérants. Les conditions de cette médiation consistaient en la renonciation par la France à ses possessions en Pologne, en Allemagne, et dans une partie de l'Italie. Pour cela, il fallait déterminer Napoléon à envoyer des plénipotentiaires pour traiter sur ces conditions avec les puissances rivales. Il fallait l'y déterminer au plus vite, dans la crainte de le voir s'avancer sur la Bohême où l'Autriche commençait à rassembler ses troupes. "J'étais convaincu, dit Metternich, que la perte d'une seule bataille compromettrait tout si nous commencions la guerre sans avoir rassemblé des forces suffisantes pour pouvoir tenir campagne à nous seuls ; on ne pouvait guère compter, en effet, sur l'armée russe, mal organisée et démoralisée, ni sur l'armée prussienne, qui n'existait que de nom. Il s'agissait donc d'empêcher Napoléon de suivre sa tactique habituelle, c'est-à-dire de se tourner vers la Bohême en laissant un simple corps d'observation devant les armées alliées, afin de frapper contre nous un grand coup dont les suites auraient été incalculables pour l'Autriche, si l'on songe au découragement qui accablait alors l'immense majorité de nos peuples."

L'empereur François nomma Metternich son plénipotentiaire auprès de Napoléon, le chargeant, tant en son nom qu'en celui des puissances alliées, de déterminer en dernier à accepter les bases d'une paix future. "Tous les historiens sont d'accord pour déclarer que ces manœuvres n'étaient pour l'Autriche qu'un prétexte pour motiver son passage de la neutralité à l'armée aux hostilités. Ecoutons cependant, avec toute la réserve possible, le récit suivant que Metternich a laissé de l'entrevue célèbre qu'il eut avec Napoléon à Dresde.

"Le 24 juin, dit-il, je partis de Gitschin, le quartier général de l'empereur d'Autriche, pour arriver le lendemain à Dresde. En ce moment Napoléon n'était pas dans la ville, mais il y revint le soir de mon arrivée. Ce n'est donc que le jour suivant, 26 juin, que je reçus l'invitation de me rendre chez lui. Son quartier général se trouvait dans le jardin Marcolini, près de l'Elsterwiese.

"L'apparition du ministre des affaires étrangères autrichien au quartier général de Napoléon ne pouvait être regardée par les chefs de l'armée française que comme un événement décisif par les résultats qu'il amènerait. En me voyant arriver, le prince de Neuchâtel (Berthier) me dit à demi-voix : "N'oubliez pas que l'Europe a besoin de paix, la France surtout, elle qui ne veut que la paix."

"Je ne me crus pas obligé de répondre, et j'entrai dans le salon de service de l'empereur.

"Napoléon m'attendait, debout au milieu de son cabinet, l'épée au côté, le chapeau sous le bras. Il s'avança vers moi avec un calme affecté et me demanda des nouvelles de la santé de l'empereur. Bientôt ses traits s'assombrirent, et se plaçant devant moi, il me parla en ces termes :

"Ainsi vous voulez la guerre ; c'est bien vous l'aurez. J'ai anéanti l'armée prussienne à Lützen ; j'ai battu les Russes à Bautzen ; vous voulez avoir votre tour. Je vous donne rendez-vous à Vienne. Les hommes sont incorrigibles, les leçons de l'expérience sont perdues pour eux. Trois fois j'ai rétabli l'empereur François sur son trône ; je lui ai promis de rester en paix avec lui tant que je vivrais ; j'ai épousé sa fille ; me disais alors : Tu fais une folie : mais elle est faite. Je la regrette aujourd'hui.

"La paix et la guerre, répondis-je, sont entre les mains de Votre Majesté. L'Empereur mon maître a à remplir des devoirs devant lesquels s'effacent toutes les autres considérations. Le sort de l'Europe, son avenir et le vôtre, tout cela dépend de vous seul. Entre les aspirations de l'Europe et vos désirs, il y a un abîme. Le monde a besoin de la paix. Pour assurer cette paix, il faut que vous rentriez dans les limites qui sont compatibles avec le repos commun, ou que vous succombiez dans la lutte. Aujourd'hui, vous pouvez encore conclure la paix ; demain il serait peut-être trop tard. L'Empereur mon maître ne se laisse guider dans sa conduite que par la voix de sa conscience, à votre tour, Sire de consulter la vôtre.

"—Eh bien ! qu'est-ce donc qu'on veut de moi ? me dit brusquement Napoléon. Que je me déshonore ! Jamais. Je saurai mourir, mais je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains, nés sur le trône, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leurs capitales ; moi, je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne survivra pas au jour où j'aurai cessé d'être fort, et, par conséquent, d'être craint. J'ai commis une grande faute en ne tenant pas compte de ce qui m'a coûté une armée, la plus belle qu'on eut jamais vue. Je puis me battre contre des hommes, non contre les éléments ; c'est le froid qui m'a vaincu et ruiné. Dans une seule nuit j'ai perdu trente mille chevaux. J'ai tout perdu, sauf l'honneur et la conscience de ce que je dois à un brave peuple qui, après ces revers inouïs, m'a donné de nouvelles preuves de son dévouement..... "Après l'avoir écouté pendant plus d'une demi-heure, je l'interrompis en lui faisant observer que dans ce qu'il venait de dire, je voyais une preuve frappante de la nécessité de mettre un terme à ces perpétuelles vicissitudes.

"La fortune, ajoutai-je, peut vous trahir comme elle l'a fait en 1812. En temps ordinaire, les armées ne forment qu'une faible partie de la population ; aujourd'hui, c'est le peuple tout entier que vous appelez sous les armes. Votre armée actuelle n'est-elle pas une génération prise d'avance ? J'ai vu vos soldats, ce sont des enfants. Votre Majesté est convaincue qu'elle est absolument nécessaire à la nation ; mais n'avez-vous pas besoin de la nation à votre tour ? Et quand cette armée d'adolescents que vous appelez sous les armes aura disparu, que ferez-vous ?

"A ces mots, Napoléon se laissa emporter par la colère ; il pâlit, et ses traits se contractèrent.

"—Vous n'êtes pas soldat, me dit-il rudement, et vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille, et un homme comme moi se soucie peu de la vie d'un million d'hommes.

"En disant, ou plutôt en criant ces mots, il jeta dans un coin du salon le chapeau que jusqu'alors il avait tenu à la main. Je restai calme, m'appuyai contre une console entre les deux fenêtres, et, profondément ému de ce que je venais d'entendre, je lui dis :

"—Pourquoi vous adressez-vous à moi ? pourquoi me faire, entre quatre murs, une pareille déclaration ? Ouvrons les portes, et puissent vos paroles retentir d'un bout de la France à l'autre.

"Napoléon, se contenant, me dit alors d'un ton plus calme les paroles suivantes, qui ne sont pas moins remarquables que celles de tout à l'heure :

"—Les Français ne peuvent pas se plaindre de moi ; pour les ménager j'ai sacrifié les Allemands et les Polonais. J'ai perdu trois cent mille hommes dans la campagne de Russie, mais dans le nombre il n'y avait pas plus de trente mille Français.

"—Vous oubliez, Sire, m'écriai-je, que vous parlez à un Allemand.

"Napoléon se remit à se promener avec moi dans le salon ; au second tour, il ramassa son chapeau.....

"L'entretien s'était prolongé jusqu'à huit heures et demie du soir : il avait duré neuf heures. Il faisait déjà noir. Personne n'avait osé entrer dans le cabinet... Lorsque Napoléon me congédia, son ton était devenu calme et doux. Je ne pouvais plus distinguer les traits de son visage. Il me reconduisit jusqu'à la porte du salon de service. En mettant la main sur le bouton de la porte, il me dit : "Nous nous reverrons, je l'espère.

"—A vos ordres, Sire, lui répondis-je ; mais je n'ai pas l'espoir d'atteindre le but de ma mission.....

"J'appris dans la suite que, le soir même, en se retirant dans sa chambre, Napoléon avait déjà son entourage :—J'ai eu un long entretien avec M. de Metternich. Il s'est vaillamment comporté ; treize fois je lui ai jeté le gant, et treize fois, il l'a relevé. Mais le gant restera finalement dans mes mains."

A la suite de cet entretien devenu célèbre dans les annales de la diplomatie, on convint d'organiser une conférence à Prague, où Napoléon enverrait ses plénipotentiaires. Cette conférence devait avoir lieu le 10 juillet. Le 10 août avait été fixé comme dernier terme des négociations. Au jour fixé pour l'ouverture des conférences, les envoyés de Napoléon arrivèrent, mais sans leurs pleins pouvoirs. Comme ces formalités étaient rigoureusement exigés pour l'ouverture des débats, on les envoya demander à Napoléon. Le 10 août arriva, sans que les pleins pouvoirs eussent été envoyés : cela rompit les négociations. Dès lors les Autrichiens entrèrent dans la coalition. C'était là tout ce qu'ils demandaient.

Dans le prochain article, qui sera le dernier de cette *étude*, nous raconterons les péripéties de ce grand drame de la guerre de 1813-14, qui se termina à Paris, par l'abdication de Napoléon et son départ pour l'île d'Elbe ; ainsi que son retour en France, et successivement son exil à Sainte-Hélène.

BERTON-JOLY.

New-York, avril 1886.

Les Irlandais et le Prince de Galles

Le récent procès de John Magel à Londres a fourni à un fénian, actuellement réfugié en France, l'occasion de révéler une audacieuse tentative de séquestration du prince de Galles, tentative qui n'aurait échoué que par suite d'une explosion qui donna l'éveil à la police et fit prendre au prince de Galles les habitudes de prudence.

Le but des conspirateurs était de faire prisonnier, en plein Londres, et de garder comme otage l'héritier de la couronne d'Angleterre. En dépit de sa conception romanesque, ce complot présente un intérêt dramatique. Il suffit de se rappeler les sinistres tentatives des "Invincibles" irlandais pour ne pas ignorer que tous les moyens sont bons à ceux-ci pour sortir vainqueurs de la lutte de race qu'ils soutiennent avec tant d'obstination.

Voici le récit de cette tentative, tel que l'a raconté l'ancien conspirateur, et dont le secret a toujours été bien gardé :

"Notre projet était grandiose, et n'eût été une explosion intempestive, l'exécution de notre programme aurait émerveillé le monde entier. La police anglaise n'a jamais mis la main sur l'un de nous, mes compagnons étaient des hommes trop fins pour se laisser prendre.

"Voici l'origine et le but de notre tentative : le principal organe des fenians avait été supprimé, de nombreux patriotes irlandais étaient condamnés à de longues années de détention. Nous résolûmes de délivrer à tout prix ces champions de notre cause. Désireux de rendre coup pour coup, nous décidâmes de faire prisonnier le prince de Galles et de nous servir de lui comme ôtage.

"Une petite maison avec boutique fut louée dans un des faubourgs les plus populeux de Londres. Le brouhaha quotidien nous mettait à l'abri de toute curiosité indiscrète. Cette maisonnette fut notre quartier général. C'est là que nous voulions amener à tous les yeux notre précieuse capture. L'un de nous, charron de son état, était marié, et sa femme, une patriote à toute épreuve, faisait notre ménage.

"Deux pièces, devant servir de prison au prince, furent meublées avec tout le confortable que nous pûmes nous procurer. Nous avions décidé que le fils de la reine, pendant sa captivité, ne manquerait de rien. Nous avions poussé la complaisance jusqu'à acheter des vins excellents et de très bons cigares de la Havane. La femme du charron, un vrai cordon bleu, servirait des repas opulents. Des livres, des revues, des cartes à jouer, un échiquier avaient été achetés, et même jusqu'à du linge. Tout était prévu. Nous voulions le traiter avec le respect dû à son rang, afin d'obtenir de lui tout ce que nous voulions. Il avait même été convenu qu'au cas où nous aurions eu à réprimer quelque tentative de fuite, aucune violence n'aurait été employée contre le prince, du moins aussi longtemps qu'il ne nous y aurait pas contraints.

"Le coup fait, je devais partir pour Paris et prévenir les directeurs du mouvement fenian de notre heureuse capture, mais je ne devais pas leur révéler l'endroit où nous cachions le prince. C'était au comité central de régler pour nous l'affaire d'extradition réciproque. Le prince ne pouvait être mis en liberté que contre la liberté rendue à tous les fenians alors en prison.

"En attendant le résultat de ces négociations, j'étais chargé de répandre les bruits les plus contradictoires sur la captivité du prince de Galles, en exagérant, bien entendu, les dangers dont il était menacé, et en racontant tantôt qu'il avait été embarqué dans une barque de pêcheur et emmené en Irlande, tantôt qu'il était séquestré dans une petite ville de province en Angleterre, tantôt enfin qu'il se trouvait à bord d'un vollier nolisé par les fénians et faisant route pour l'Amérique. J'avais ordre de dérouter la police et de la lancer sur autant de fausses pistes que possible.

"Une fois notre but atteint et nos amis politiques rendus à la liberté, le prince devait immédiatement reconvrer la sienne.

"Bref, tout était réglé et arrangé pour la réussite de notre entreprise. Il ne manquait qu'un détail : l'enlèvement du prince. C'était là, il est vrai, un détail essentiel, mais le coup à faire n'était point aussi difficile qu'on le pense.

"Le prince de Galles était à cette époque un assidu du monde où l'on s'amuse. Souvent, nous l'avions rencontré. Plusieurs fois par semaine, on était sûr de le voir chez Evans, Covent Garden, le rendez-vous de la jeunesse dorée. Il est vrai qu'il n'était jamais seul. Une personne, quelquefois deux ou trois l'accompagnaient. Néanmoins, nous espérions le rencontrer un jour, dans un endroit propice et avec un seul compagnon.

"Notre plan était de les endormir avec du chloroforme, de mettre le prince dans la voiture qui nous suivait partout et dont le cocher était absolument dévoué à la cause irlandaise, et de transporter notre prisonnier dans la cage préparée à son intention.

"Tout cela peut sembler fantastique et incroyable, mais j'affirme que tout cela se serait passé conformément à notre programme, sans la malencontreuse idée qu'avait de son côté un autre groupe de patriotes irlandais qui tentèrent de délivrer nos amis en faisant sauter leur prison. Notre objectif était le même, mais nos moyens différaient.

"Deux Irlandais arrêtés à la suite de l'explosion se laissèrent intimider et gagner. Ils trahirent notre sainte cause et livrèrent à la police les noms de tous les fenians présents à Londres. Ce fut un sauve qui peut général. Mes amis et moi nous cherchâmes notre salut dans la fuite.

"C'est à cet incident que le prince de Galles doit de ne pas avoir été notre prisonnier."

Cette tentative avortée fait quelque peu sourire. Elle dénote, en tout cas, chez ses auteurs une imagination excessive. On croirait lire une page d'un roman d'Alexandre Dumas.

Le prince de Galles séquestré en plein Londres, restant prisonnier des fenians qui auraient dicté leurs conditions au gouvernement de la reine avant de rendre leur illustre otage, tout cela, il est vrai, a pu germer dans la cervelle d'hommes qui n'ont pas craint de commettre les crimes de Dublin et qui n'ont renoncé à terroriser Londres que sur l'assurance que la plus grande autonomie serait rendue à l'Irlande.

BEAUREGARD

FLVCTVAT NEC MERGITVR

TAILLEUR de PARIS

No 1776, Rue Notre-Dame

(Vis-à-vis chez S. Carsley) 28a-c

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour approvisionnements des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de MARDI, le 20 avril, pour la livraison pendant l'exercice expirant le 30 juin 1887, des approvisionnements des Sauvages, tous droits payés, à divers endroits au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard salé, bœuf, épiceries, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, au bureau des Sauvages, etc., en s'adressant au soussigné, ou au Commissaires des affaires des Sauvages à Regina, ou au bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque categorie d'effets ou pour une partie de chaque categorie d'effets) séparement, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera perdu si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne s'acquitte pas le service auquels. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, et, sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération.

Cette soumission devra, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature de deux cautions jugées suffisantes par le département, pour garantir l'exécution du contrat.

Dans tous les cas où le transport ne se ferait que partiellement par voie ferrée, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnements soient expédiés sans retards des stations de chemins de fer à leur destination dans l'entrepot du gouvernement au point de livraisons.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.

Dept. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 3 Mars, 1886. 1812-2 s

EDUCATION

DES RÉCOMPENSES ET DES PUNITIONS EN GÉNÉRAL

2o *Moyens généraux à employer pour atteindre ce but.*

Le but des récompenses et des punitions étant de porter les enfants à observer les commandements de Dieu et à leur inspirer de l'horreur pour leur transgression, tout doit tendre à ce but : il faut donc leur donner, autant que possible, une idée grande et imposante de ces commandements divins.

Pour atteindre ce but, vous devez : 1o ne le perdre jamais de vue en récompensant et en punissant, afin de bien comprendre ce qui doit être récompensé ou puni ; et réfléchir *par quel moyen, quand et comment* vous devez agir ;—2o vous devez non-seulement éviter soigneusement d'inspirer aux enfants du dégoût pour les commandements de Dieu ; mais, au contraire, vous efforcer de leur en donner l'idée la plus imposante et la plus attrayante qu'il nous sera possible.

Souvent, on leur inspire de l'éloignement pour les commandements de Dieu, en leur faisant contracter les erreurs mentionnées ci-dessus, et, par là, on leur fait regarder les commandements de Dieu comme un joug insupportable dont l'exemption les rendrait beaucoup plus heureux.

Bien souvent, les enfants sont séduits et adoptent ces erreurs par l'exemple de leurs parents et de leurs instituteurs, qui considèrent eux-mêmes fréquemment les biens temporels comme la source principale de la félicité. A chaque instant, ceux-ci émettent cette opinion erronée, avec une affectation qui, tant par elle-même qu'à cause de sa fréquente répétition, influe beaucoup plus fortement sur le cœur de l'enfant que la vérité opposée, qu'ils ne leur présentent que rarement, et encore sans l'onction et la conviction nécessaires. Ils ont, en outre, coutume de parler, à chaque occasion, du salut éternel comme si Dieu eût ordonné que celui qui veut être éternellement heureux dût toujours être malheureux en cette vie.

Qu'il est naturel, dès lors, que les enfants, qui sont toujours touchés plus vivement de la peine présente, éprouvent de la répugnance pour des commandements qui semblent ne leur promettre qu'une vie malheureuse ! Qu'il est naturel que cette froideur pour les commandements de Dieu s'étende jusqu'à Celui qui en est l'auteur ; puisque, par l'opinion fausse qu'ils ont de ses lois, ils doivent s'imaginer qu'il se complait dans les souffrances de ses créatures, et qu'il ordonne de mener une vie misérable sur la terre pour pouvoir obtenir le salut éternel.

Or, rien n'est plus faux.

L'opinion erronée qui fait considérer les commandements de Dieu comme un joug insupportable dont l'exemption rendrait heureux, doit son origine aux personnes lâches, sensuelles et irréfléchies, et aussi, en partie, à la difficulté qui, au commencement, se fait sentir dans l'observation de ses commandements. De plus, mûres réflexions sur la sagesse et la bonté de Dieu en particulier, les convaincront que Dieu n'a rien commandé qui ne soit un moyen indispensable pour arriver à la vie éternelle, et qui en même temps ne puisse contribuer au bonheur de la vie présente.

Présenter aux enfants les commandements de Dieu sous ce point de vue, et en parler toujours, tant à l'école que hors de l'école, de telle manière qu'ils contractent l'habitude de les regarder comme étant ce qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire indispensables et comme le plus grand de tous les bienfaits : c'est là un des moyens les plus efficaces de les porter à l'observation de ces commandements.

—Un dépérissement graduel des forces joint à une pâleur excessive de la figure, gonflement des yeux, prostraction, enflement des jointures et des jambes, tout cela indique à ne pas s'y tromper, une maladie des rognons qui devraient chasser tout l'eau du système ; s'ils ne le font pas, vous avez certainement besoin du grand spécifique contre les affections des rognons, le Warner's Safe Cure.

COLONNE CARSLEY

Samedi, 17 Avril 1886

TOILES
TOILES
TOILES

Toile Barnsley pour nappes
Toile d'Ecosse pour nappes
Toile anglaise pour nappes
Damas d'Ecosse à double largeur
Toile de lin pour nappes
Toile faite au métier pour nappes

Prière de venir visiter ce département. L'assortiment le plus considerable de toile à nappes qu'il y ait en Canada.

S. CARSLEY

TOILES
TOILES
TOILES

Serviettes à dejeuner
Serviettes à dîner
Doyles
Toile pour tabliers d'épiciers
Toile pour tabliers de bouchers
Toile pour tabliers de bijoutiers

Toiles à tabliers de toute qualité, de toute largeur et tous prix chez

S. CARSLEY

Rafraichissements

A côté de notre salle d'attente, au second étage, se trouve maintenant une salle de rafraîchissements pour les dames, où l'on sert du thé, café, chocolat, du fluid beef, gateaux, etc., de la meilleure qualité et à bas prix.

S. CARSLEY

Fil en Bobines de Brooks

Le grand succès commercial de 1886, à Montréal, est l'introduction sur le marché du Fil en bobines de la vieille maison anglaise J. Brooks & Cie., reconnu par des milliers de personnes comme étant le meilleur fil en usage pour ouvrages à l'aiguille ou à la machine.

S. CARSLEY

S. CARSLEY

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777,

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

ALLEZ

AU BON MARCHE !

MAISON ALP. VALIQUETTE

Nouveautés de printemps et d'été

DEPARTEMENT DES MODES

Le plus bel étalage que l'on puisse voir de Chapeaux et Bonnets garnis et non garnis ; Plumes d'Autruche, Pompons, Oiseaux et Fleurs artificielles.—Le plus bel assortiment que l'on ait jamais vu en cette ville, à des prix convenant à toutes les bourses.

MERCERIES—On vient de recevoir un assortiment complet d'articles de toilette pour messieurs : Chemises Blanches, Chemises Regatta, Oxford, de 40 cts à $1. Ces chemises se vendent ailleurs au prix de 75 cts à $2.

LINGE DE CORPS—Chemises et Caleçons en merinos, à 30, 40 et 50 cts.
Chemises et Caleçons en soie à $2. Qualité supérieure.

PARAPLUIES—L'assortiment de parapluies et d'ombrelles le plus complet qu'il y ait en cette ville, à 25 pour cent au dessous des prix des autres magasins.

Au Bon Marché
1869 et 1871
Rue Notre-Dame, PRES DE LA RUE McGILL

Si vous avez besoin de fil de coton en bobines, de première qualité, servez-vous du fil de Clapperton.

PARDESSUS DE PRINTEMPS !

Assortiment nouveau et complet de Pardessus confectionnés d'étoffes de choix et dans les derniers goûts. Les PRIX sont à la portée de toutes les bourses. Vous l'occasion d'acheter un vêtement de prix à bon marché.

Allez chez Kennedy !

Cette maison a en magasin un assortiment considerable et confectionne elle-même les vêtements dans les derniers goûts. Les étoffes sont de qualité supérieure.

Allez chez Kennedy !

Si vous voulez économiser votre argent. Les prix sont bien moins élevés qu'ailleurs. Vêtements de la meilleure qualité pour HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS. Visitez l'établissement pour vous en convaincre.

Allez chez Kennedy !

La maison de hardes de confection par excellence. On vient de recevoir un nouvel assortiment de nouvelles étoffes, et l'on confectionne sur commande, des habillements de printemps au plus bas prix. Ne marquez pas de venir examiner ces étoffes.

Allez chez Kennedy !

Pour vous procurer des vêtements d'une coupe parfaite. Cette maison n'emploie que des tailleurs de premier ordre qui sont passés maîtres dans leur metier. Coupe garantie dans tous les cas, car l'argent est remboursé à l'acheteur s'est pas satisfait.

J. G. KENNEDY & CIE.
31 et 33 rue Saint-Laurent.

GRANDS AVANTAGES OFFERTS pendant tout ce mois chez

LIGGET & HAMILTON.

FRANGES POUR RIDEAUX—Un lot de fabricant à moins de la moitie du prix. Faites garnir vos rideaux, cela vous coûtera bien peu et ils seront beaucoup plus beaux.

LIGGET & HAMILTON.

RIDEAUX ET PORTIERES, avec Baguettes et Corniches. Attrayants et à bon marché, chez

LIGGET & HAMILTON.

VOYEZ D'ABORD et décidez par vous-même si les lignes speciales que nous offrons sont dignes des louanges que nous en faisons.

LIGGET & HAMILTON.

TAPIS DE TOUTE QUALITE A TRES-BON MARCHE, chez

LIGGET & HAMILTON.

LICCET & HAMILTON

1885 et 1885 Rue Notre-Dame, Montréal

VETEMENTS DE DESSOUS

POUR DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS

— EN —

Laine d'Agneau, Cachemire, Merino, Soie et Balbriggan de toutes grandeurs et qualités.

Couvertes de voiture, de toutes couleurs et qualités.
Garnitures de voiture, en grande variété.
Tapis de Tapisserie, patrons et couleurs les plus nouveaux.
Tapis Kidderminster, patrons et couleurs les plus nouveaux.
Barres et garnitures pour rideaux en grande variété.
Chaînes à rideaux, jolis patrons.

— AU —

Magasin de Gants de Kid Français

ETABLI EN 1877

THOMAS MUSSEN

MARCHANDISES SECHES

1651 et 1653 Rue NotreDame, Montréal.

FRANCOIS MARTINEAU

MARCHAND DE

Peintures, Tapisseries, Glace de Miroir, Mastic, Huile de Lin, Terebentine, Etc.. | Ferronneries, Lampes, Vitres, Huile de Charbon, Huile d'Olive, Etc.

Les entrepreneurs menuisiers, peintres, couvreurs, plombiers, trouveront constamment tous les materiaux nécessaires à la construction toutes sortes d'outils, etc., etc.

Lon trouvera aussi toutes sortes d'ustensiles, tels que : chaudrons, Canards, Soupieres, poele à frire, Pots à colle, etc. etc.

Les meilleurs Blancs Anglais, importés directement, à très bon marché et aussi toutes sortes de Blancs Canadiens. Moulins spéciale, Huile d'olive pure.

FRS MARTINEAU,
69 Sainte Catherine 69.

Régulateur du Gaz de Lee

Le plus Economique et le meilleur marché, et par l'usage duquel nous garantissons une économie d'au-moins 15 pour cent !

Le plus Grand Prix partout où exposé

1885—Médaille d'Or, Nouvelle Orléans.
1886—Médaille d'Argent, Toronto.
1886—Médaille d'Argent, "Old Mechanics Fair," Boston.

Il y va de l'intérêt de tous ceux qui font usage du gaz de venir examiner cet appareil ou de demander une circulaire descriptive.

LEE'S GAS GOVERNOR COMPANY
16 Place Victoria

NOUVEAU

BOUILLEUR

— DE —

GURNEY !

La plus grande économie en chauffage
Le meilleur Bouilleur que l'on vend
Le nettoyage le plus facile

E. & C. GURNEY & CIE

385 & 387

RUE SAINT-PAUL 203-A

CORRUGATED IRON WIRE CLOTH

TOILE en FIL DE FER PLISSE

REMPLAÇANT LES LATTES

A L'EPREUVE DU FEU ET DES RATS.

Ne subit pas l'influence des changements de température. Est absolument indispensable pour tout bon ouvrage. Adopté par le gouvernement. Recommandé par les compagnies d'assurances. Demandez la circulaire descriptive à

R. D. SAVAGE, 770 rue Craig, Montreal.

Fabrique de Ciment d'Hochelaga

BUREAU : No 25 RUE SAINT-GABRIEL

CIMENT HYDRAULIQUE

TOUJOURS EN MAINS

Boîte 426, B. de P. MONTREAL.

AVIS SPECIAL

Nous venons de recevoir par le vapeur *Circassien*, de MM. Cowlishaw, Nicol & Cie, la maison la plus importante de Londres, dans sa branche de confection, une importations d'étoffes printemps dans les derniers goûts, en broccatelle, soie ecrue, tapestry, satin et peluche de soie de toutes nuances, marroquins anglais, brun, vert et rouge foncé et autres nuances à la dernière mode.

Nous avisons d'un autre côté, que nos commandes du printemps de tapestry française et anglaise, broccatelle, moiré et peluches façonnées de nuances dans les derniers goûts, et lorsque nous aurons reçu toutes nos commandes, dans quelques jours, nous aurons un assortiment complet d'étoffes pour couvrir des ameublements de salon, fauteuils, chaises berçantes, fauteuils de salon en acajou, cerisier, noyer et ébène, divans, tête-à-têtes ottomanes et canapés de 21 genres différents, dont plusieurs sont nouveaux.

Ces marchandises, avec le meilleur choix de chevalets pour gravures, bureaux, tables de fantaisie, secrétaires pour dames, tables à ouvrage, et un assortiment considérable d'ameublements de salon, de salles à manger, chambre à coucher, bibliothèque et effets de ménage formeront la plus belle collection d'articles du genre que l'on ait jamais vue à Montréal, et chaque département sera au complet le 16 avril, date à laquelle notre ascenseur fonctionnera pour transporter les visiteurs dans tous les départements de notre vaste établissement qui se compose aujourd'hui de six étages, où l'on pourra se transporter sans gravir d'escaliers, amélioration importante introduite pour la première fois dans un magasin de meubles en Canada. Le développement important de nos affaires depuis vingt ans nous impose l'obligation de ne rien négliger pour accomoder nos pratiques et nous sommes décidés à faire tout en notre pouvoir pour placer notre établissement au premier rang parmi ceux du Canada et des Etats Unis, tant sous le rapport du goût, de l'importance et de la qualité des marchandises, comme le démontre les medailles et les autres prix qui nous ont été décernés depuis trente-neuf ans, la première nous ayant été décernée par le Département de Paris en 1851, et la dernière à l'Exposition d'Anvers, où nous avons obtenu une medaille d'argent pour nos meubles et une medaille de bronze pour nos articles remontoirs. Dans quelques semaines nous aurons une partie de nos meubles à un prix élevé, le tout devant être expédié à l'Exposition Coloniale qui s'ouvrira à Londres au mois de mai, de même que d'autres que nous soumettons à finir actuellement et que nous exposerons à nos salles, Nos 1849, 1851 et 1853 rue Notre-Dame, coin de la rue McGill, au commencement de la semaine prochaine, avant de les expédier à Londres.

Nous saisissons cette occasion de la part de nos prédécesseurs, de remercier le public de la bonne clientèle qui a favorisé 1843 et à laquelle nous prions, en "Vente rapide à de légers profits," et, attendu que nous laissons tous nos profits au consommateur, nous espérons la part de cette clientèle de nous favoriser de quelques commandes de gros dans notre branche de commerce.

OWEN McGARVEY

LES ENFANTS ENVOLÉS

Mères, ils ne sont plus, vos beaux enfants candides ;
Un logis sont nantis et les berceaux sont vides :
Vos cris n'éveillent rien. Vos yeux, de pleurs voilés,
Semblent chercher parfois des trésors sous la terre,
Ou se lèvent au ciel qui sait le grand mystère,
Comme pour entrevoir des oiseaux envolés.

— Mère, que cherchez-vous ? — Un front aux blondes
Une tête d'enfant pour poser mes caresses. [tresses,
— Vous ? — Un pauvre petit plus vermeil que les fleurs,
Et qui me sourirait comme sourit l'aurore.
— Et vous qui sanglotez, que cherchez-vous encore ?
— Une petite main pour essuyer mes pleurs !

— Je cherche un nouveau-né, pauvre lis éphémère
Que j'allaite votre flouris sous mes baisers de mère ;
C'était mon frêle tyran et mon petit seigneur,
Un enfant né d'hier : mais est-être et faible,
Si mignon, qu'on oiseau l'eût caché sous son aile,
Fut tout un univers qui remplit tout un cœur !

— Moi, je pleure une enfant qui, joyeuse et mutine,
Egayait mon foyer de sa voix argentine ;
Qui n'était que fraîcheur, éclat, joie et chansons,
Qui riait, qui courait, gazouillait à toute heure :
C'était tout un printemps vivant dans ma demeure ;
C'était la fleur, le jour, l'oiseau de la maison !

O mères ! que d'amour pour un trésor si frêle !
Vous appuyez vos cœurs sur l'enfant qui chancelle !
Un souffle, en l'effleurant, le brise en son berceau.
C'est si faible, un enfant, si mignon, si débile !
Le bonheur a toujours une forme fragile :
Le malheur est de fer, la joie est de roseau.

Ils sont morts, vos enfants... et le jour vient d'éclore !
Leurs regards sont éteints, le soleil brille encore !
Vous croyez, en voyant ces rayons triomphants,
Que le ciel raille avec son éclat et ses flammes :
Non, non, le ciel est bon, et s'il sourit, ô femmes !
C'est qu'il vous garde, ailes, tous vos petits enfants.

La mort ne détruit pas, elle déroute et change ;
Leur corps est une fleur et leur âme est un ange !
Ne les demandez plus, dans vos cris éperdus,
Aux berceaux, à la tombe, au monde plein de doute ;
Interrogez votre âme, elle connaît la route
Que prennent ceux qu'on aime et que l'on croit perdus.

Vos colombes à peine ont paraît sur nos branches ;
Au paradis, Jésus les place à son côté ;
Car elles ont gardé leur duvet argenté,
Leur candeur, et là-haut elles ont regretté
Toutes leurs plumes blanches !

Dans des berceaux d'azur vos enfants sont posés ;
Ils n'ont plus votre amour, mais la Vierge, à merveille !
La Vierge, reine et mère, est près d'eux, et les veille ;
Reine, elle a pour leurs fronts l'auréole vermeille,
Mère, elle a des baisers.

Tandis que vous priez à la lueur d'un cierge
Ils courent dans les cieux, vos petits voyageurs ;
Puis ils laissent tomber, pour leurs mères en pleurs,
La croyance et l'espoir, et, pour leurs jeunes sœurs,
Quelque fil de la Vierge.

Oh ! vous les reverrez ! ... Rien n'est fixe et réel
Sur terre ; nos bonheurs ont des ailes légères ;
Tout s'enfuit, nos enfants et nos belles chimères ;
Rien ne se perd, pourtant, sèches pas pleurs, ô mères !
Tout se retrouve au ciel !

ANAIS SÉGALAS.

LETTRE DE ROME

Rome, 1 Avril 1886.

L'usurpation de Rome et le prince Napoléon. — La destruction de Rome. — Le progrès de l'immoralité.

La presse libérale d'Italie célèbre l'anniversaire de la proclamation de Rome capitale, et elle l'acclame comme l'œuvre culminante de la civilisation moderne. Il y a en effet un quart de siècle, le 27 mars 1861, sur l'initiative du comte de Cavour et malgré l'opposition encore assez forte des plus dévoués et intelligents serviteurs de la maison de Savoie, le parlement subalpin adoptait l'ordre du jour suivant :

" La Chambre, ouï les déclarations du ministère et dans la confiance que, *la dignité, l'honneur, l'indépendance du Pontife, ainsi que la liberté de l'Eglise une fois assurés*, l'application du principe de non-intervention pourra avoir lieu de concert avec la France, et que Rome, acclamée comme capitale par l'opinion nationale, sera réunie à l'Italie,—passe à l'ordre du jour."

A cette usurpation anticipée fut uni, depuis lors, le nom d'un personnage tristement fameux, le prince Napoléon, qui se trouve à Rome ces jours-ci, comme pour s'associer à la célébration de l'anniversaire néfaste. Aussi est-il choyé par tous les vieux conspirateurs ses amis. Au Quirinal, à la Chambre, chez les ministres et les hommes politiques, de même que dans les colonnes des feuilles libérales, il est l'objet des plus grands honneurs. C'est aussi pour l'honorer à leur manière que les publicistes officieux viennent de publier et de commenter une lettre inédite que le comte de Cavour, trois mois avant sa mort, avait adressée au prince Napoléon au sujet précisément de la proclamation de Rome capitale. Cette proclamation, le prince venait de la faire au Sénat français, sans même attendre que la Chambre italienne eût adopté l'ordre du jour indiqué plus haut, et c'est pour l'en remercier que le comte de Cavour lui écrivait, le 16 mars 1861, la lettre jusqu'ici inédite où il était dit : " La " destruction du pouvoir temporel sera " un des faits les plus glorieux et les plus " féconds dans l'histoire de l'humanité, " auquel le nom de Votre Altesse demeu- " rera à jamais attaché."

Or, une triste expérience a prouvé que ce n'a été là un fait ni glorieux, ni fécond. La façon même dont on a observé la condition qui devait lui servir de base, d'après l'ordre du jour du 27 mars 1861, à savoir la sûre garantie de la dignité, de l'honneur et de l'indépendance du Souverain Pontife, ainsi que de la liberté de l'Eglise, est devenue la condamnation flagrante de l'attentat perpétuel par la révolution italienne.

Nos libéraux le sentent si bien eux mêmes qu'ils ont menti à tous leurs engagements, et voici qu'un de leurs organes les plus modérés, la *Perseveranza*, s'émeut du rapprochement entre la Prusse et le Saint-Siège, comme d'un indice de péril provenant de la source même où l'Italie, une avait trouvé jusqu'à présent son meilleur appui.

Voici quelques extraits d'un article très remarqué de ce journal, qui a paru sous le titre : *Un moment solennel* :

" Le jour n'est pas loin où va échoir le protocole de garantie réciproque stipulé par l'Italie et l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Or, une question rien moins que facile à résoudre s'impose à ce propos à notre politique étrangère, car pour tout esprit avisé la chancellerie germanique est entrée dans une nouvelle phase de rapports avec la Curie romaine. Le prince de Bismarck veut s'en servir, sans doute, pour ses fins politiques et sociales, et nullement pour créer des embarras au royaume d'Italie. Mais le Vatican peut être mû par un dessein tout contraire, et il nous faut user d'une circonspection extrême pour le conjurer.

" Le dessein du Vatican consisterait en ceci, d'après des informations (*i*) de bonne source : faire preuve d'humilité et de souplesse (*sic*) vis à vis du prince de Bismarck, et ne rien lui demander pour le moment ; puis, à l'occasion opportune, faire agir toutes les influences possibles afin que M. de Bismarck ne renouvelle pas le protocole avec l'Italie. Ce serait un premier pas qui, bientôt, serait suivi de plusieurs autres à notre détriment. Le jour, en effet, où l'Allemagne n'aurait plus d'engagements écrits envers nous, elle serait, d'après la manière de voir du Vatican, plus libre à notre égard, et notre susceptibilité aidant, il s'en suivrait la froideur d'abord, puis la rupture des rapports amicaux qui ont duré jusqu'ici.

" Il faut donc éviter à tout prix, comme nous le disions naguère à propos des louanges que le prince de Bismarck a décernées à Léon XIII, que les agitateurs malavisés ne troublent la marche de notre politique et n'en fassent le prétexte de réclamations qui pourraient trouver maintenant des oreilles plus attentives et nous créer des embarras beaucoup plus sérieux que par le passé..... Le moment est solennel ; les desseins auxquels nous avons fait allusion exigent absolument que notre politique étrangère soit vigilante et circonspecte. Mais comment le serait-elle si elle n'est pas soutenue par une politique intérieure également sage ? C'est à cela qu'il nous faut consacrer toute notre attention, et nous devons en avertir le pays", afin de prévoir et d'éliminer dès à présent les difficultés et les périls dont nous sommes menacés."

Le fait est que la politique intérieure, la guerre implacable faite à la dignité et à l'indépendance du Saint-Siège influent précisément sur la marche de la politique étrangère et suscitent à tout moment des difficultés et les périls dont parle la *Perseveranza*. Il y en a une nouvelle preuve dans l'émoi que la *destruction de Rome* cause dans tout le monde catholique et civilisé ; cette destruction matérielle qui enlève à la Ville-Sainte ses plus beaux attraits et son imposante majesté. Or, quoi qu'en ait dit l'organe officieux de M. Depretis, le *Popolo romano*, qui a voulu attribuer exclusivement aux " cléricaux " l'initiative de cettenouvelle campagne contre la destruction de Rome, la vérité est que cette initiative est partie du côté où il fallait le moins s'y attendre ; des écrivains les moins suspects de l'Allemagne, les Grimm et les Gregorovius. C'est bien là, certes, un symptôme qui justifie les appréhensions manifestées par la *Perseveranza*.

Ces mêmes appréhensions se manifestent, d'ailleurs, dans la polémique que la presse libérale de Rome et de l'Italie a essayé de soutenir contre les reproches des écrivains allemands à l'endroit de la destruction de Rome. En vain une partie de cette presse veut-elle nier l'évidence et soutenir, comme le fait par exemple l'*Opinione*, que " toute l'agitation à propos de la démolition de Rome n'est que factice," et que le gouvernement et la municipalité " doivent continuer, malgré tout, à suivre le plan tracé " ; en vain aussi le *Popolo romano* et le *Diritto* soutiennent-ils qu'il ne faut pas sacrifier les besoins de Rome capitale aux " scrupules " de conservation de l'antiquité, —d'autres organes libéraux laissent échapper des aveux particulièrement éloquents : " De tout temps, dit la *Riforma*, Rome a été une ville internationale ; elle doit continuer de l'être pour les savants et les artistes. Si l'Italie veut se faire une gloire et une force de Rome, elle doit montrer qu'elle en comprend la valeur... Ce n'est pas tant à cause des étrangers qu'à cause de nous-mêmes que nous devons être honteux de ce que l'Italie a fait à Rome. Tout porte à craindre, malheureusement, que la dévastation ne continue. On ruinera la Rome ancienne en la remplaçant par des bâtisses qui sont une honte pour l'art."

La presse catholique, notamment la *Voce della Verita*, constate à ce propos que, depuis deux ans, on n'a plus réuni la commission de surveillance des antiquités, qui, aux termes des règlements, devrait être convoquée par le préfet de Rome au moins tous les deux mois. Les entrepreneurs de nouveaux travaux ont fait ainsi ce que bon leur a semblé, et Rome se trouve transformée par la pioche des démolisseurs aux mains de la spéculation.

***

En même temps, une autre transformation plus funeste encore est en train de s'opérer, par suite des progrès effrayants de l'immoralité et du crime. Je vous les ai signalés plusieurs fois d'après les données officielles. La *Statistique sur les causes de mortalité* vient de fournir les chiffres suivants sur la funeste progression des suicides en Italie ;

Années	Suicides	Hommes	Femmes
1871	836	684	152
1872	880	701	179
1873	975	788	187
1874	1015	767	248
1875	1022	847	175
1876	1024	854	170
1877	1139	915	224
1878	1158	920	238
1879	1225	1001	224
1880	1261	1005	256
1881	1343	1068	275
1882	1379	1137	242
1883	1451	1167	289
1884	1570	1715	255

Pour l'année 1885, les données déjà recueillies permettent d'affirmer que cette triste progression s'est notablement accentuée, surtout à Rome, où la plaie du suicide était jadis inconnue.

L'Italie officielle vient de subir un échec dans ses démarches auprès du roi d'Abyssinie, avec lequel il s'agissait de conclure un traité d'alliance qui eût permis de réduire au minimum la garnison de Massouah, à l'approche de la mauvaise saison.

Le général Pozzolini, chargé de cette mission, a dû s'en retourner en Italie sans même avoir pu présenter au Négus les présents du roi Humbert. L'échec est d'autant plus sensible qu'un officier anglais, M. Smith, parti en même temps que le général Pozzolini, va être admis auprès du général Négus pour lui offrir un sabre d'honneur, au nom de la reine Victoria.

Voici, par contre, qu'un délégué du Saint-Siège, Mgr Agliardi, envoyé aux Indes anglaises et rentré récemment à Rome pour raison de santé, apporte les nouvelles les plus consolantes sur les résultats de sa mission et sur les honneurs dont il a été l'objet de la part des autorités britanniques, l'*Osservatore romano* met opportunément en relief le contraste que je viens de signaler.

J.-B. V.

COURRIER DE LA MODE

Le mélange des étoffes continue donc à former la base de toutes les toilettes. Soie et lainage pour les robes de visites simples et de chez soi ; gaze et surah, gaze et faille pour les costumes plus élégants ; faille et pékin, faille et crêpe, encore un peu de velours en garnitures, voilà la généralité des mélanges admis. Je citerai quelques modèles pour plus de clarté, ces modèles vus chez une excellente faiseuse.

Robe de dîner : en faille française vert-de-gris, la jupe en pékin paille et velours, tunique de faille bien ample formant de côté plis tombant en cascade de velours. Le corsage style directoire garni de dentelle écrue est revenue avec succès pour le décor des toilettes ; elle va à peu près avec toutes les nuances, surtout avec le rose, le mousse et le rouge.

Robe de soirée : en faille épaisse nuance *Ophélia* rose un peu mauve, délicieuse à la lumière ; jupe à traîne toute droite et fermée devant et côtés de gros plis en tuyaux d'orgue d'entre lesquels s'échappe une dentelle écrue parsemée de petits saquins de la même nuance que la faille. Corsage à pointe garni de cette même dentelle, agrémentée de nœuds mousse en velours posés sur l'épaule.—Pour le bal, toilette de satin rose voilé de crêpe rose à mille raies ; sur le corsage, décolleté bas, un de ces grands bichus Louis XVI dont j'ai parlé, attaché par des roses du Bengale ; délicieuse toilette pour jolie blonde mince.

Costume de visite : en surah mousse, mélangé de surah écossais vieux rose, paille et mousse claire ; l'écossais relève toujours bien une toilette unie. Le corsage est une grande polonaise par derrière, relevé simplement ; le devant est un grand fichu écossais adroitement chiffonné. La jupe en mousse unie forme de gros plis retenus par des nœuds écossais. Je terminerai ces descriptions par celle d'un joli petit costume de lainage gros bleu franc mélangé de foulard rouge semé de dessins paille.

Le rouge et bleu aura presque autant de vogue que le bleu marine et blanc. La jupe de lainage est garnie d'une bande de foulard ; la tunique montre d'un côté une fausse doublure de foulard, dans le relevé qui la ramène en arrière. Corsage de lainage à revers brodé de perles rubis ; entre ces revers sort une cravate nouée à la paysanne. Ce joli costume peut se faire en toutes nuances.

Ce n'est pas tout que de se préoccuper de ses toilettes, choisir les étoffes et les nuances ; décider la forme. Quelle robe, quel corsage peut aller bien, même fait en perfection, s'il n'a pour base un corset excellent ? C'est la pierre fondamentale de toute mise soignée.

Voici quelques jolis chapeaux qui sentent le printemps, on peut enfin recommencer à porter les chapeaux ronds, qui sont toujours les plus seyants pour les jeunes visages. Nous avons d'abord un chapeau genre Louis XIII, en paille d'Italie, à passe de velours noir toute craquée derrière par un habile coup de pouce et fixée par une rosette et des feuillages. Au sommet, un panache de plumes noires sortant d'une touffe de nœuds de faille mais. — Le *Pompadour*, d'un genre bien différent, est en paille vieil or, à passe gracieuse bouillonnée en tulle point d'esprit nuance *écaille* ; une dentelle brodée vieil or chiffonné devant, avec de petits nœuds velours écaille, la passe retroussée de côté par un gros nœud pareil ; un panache de plumes nuance pêche retombe en arrière. Un troisième, le *Ribeni*, en paille anglaise tabac à passe tombante, relevée de côté et derrière par une famille de nœuds serrés en velours nuance artichaut faille rose ; une branche de résédà et une seule tulipe jetées en avant.

Et comme capotes et mamans nouveaux, tous frais éclos chez la fameuse modiste, voici un chapeau manon tout en dentelle de crêpe lisse ivoire brodée de soie mousse, et garnie d'un gros bouquet de boules de neige ; on y met si l'on veut des brides mousse en ruban frangé. Une capote diadème en paille ajourée garnie d'une aigrette de gueules de loup posée au milieu d'une quantité de petits nœuds de ruban mais et bois. On voit d'après ces diverses descriptions que les nids de nœuds en petit ruban se portero.. beaucoup ; mais pour qu'ils soient gracieux, il faut comme on dit " avoir le tour " pour les réussir et leur donner cette grâce coquette qui caractérise le nœud parisien. La capote de dentelle noire — il faut toujours en avoir une dans son répertoire—se garnit d'un diadème de pétales de roses nuance mais soutenu par de gros nœuds de velours même teinte et voilé de dentelle noire ; ce chapeau ci convient pour une femme qui n'est plus toute jeune, mais ira également à la jeune en mettant roses et nœuds de nuance rose.

Et pour les jeunes filles, outre les chapeaux ronds et manons sans brides, qui leur vont très bien, je citerai un élégant chapeau en paille mais ajourée orné d'une touffe de plumes bleu clair et ombrées, emmêlées dans un coquillé de crête dentelle de mêmes nuances allant retomber en arrière. Les plumes sont toujours d'un porter charmant, très seyantes avec toutes les toilettes. Les fleurs, enfin revenues en vogue, sont également un ornement très gracieux mais qui demande pour être bien en situation, que la saison soit plus chaude et plus avancée.

Quelques aimables lectrices me demandent si la robe de dentelle noire se fait toujours et si la dentelle se pose sur transparent noir ou de couleur. Oui, assurément ; je l'ai dit et répété dans plusieurs courriers ; la toilette de dentelle noire est toujours de mise, de bon goût, utile et seyante pour une foule de circonstances. La gaze noire rayée la remplacera souvent, comme étant un peu plus nouvelle, mais elle ne sera ni plus jolie ni d'un usage plus agréable et plus élégant. J'ajouterai que pour assister aux premières communions en qualité de mère, tante ou invitée, c'est une mise tout à fait de circonstance.

MARIE DE SAVERNY.

INDUSTRIE LAITIERE

Voici le discours prononcé par l'honorable M. Boucher de la Bruère à l'ouverture de la convention de l'industrie laitière de la province de Québec.

Messieurs,

Durant la dernière session de la législature la Société d'industrie laitière de cette Province, a tenu à Québec sa seconde convention annuelle. La députation a paru si satisfaite des conférences et des discussions qu'elle a entendues, que notre association a cru lui être agréable en convoquant de nouveau dans la capitale les amis de l'agriculture pour y traiter des intérêts si importants des produits de la laiterie.

Comme président, il me fait plaisir de constater que le nombre des membres de notre société s'accroit chaque année, à mesure que notre sphère d'actions s'agrandit et que nos utiles travaux pénètrent chez le peuple.

La grande convention qui a été tenue à Saint Hyacinthe, en janvier dernier, a eu un succès marqué tant par le nombre de personnes qui sont venues des différentes parties de la province assister à cette réunion que par l'importance des discours qui y ont été prononcés.

Je n'ai aucun doute que les messieurs qui ont été demandés pour prendre la parole aujourd'hui sauront vivement nous intéresser au point que pas un de ceux qui m'écoutent ne voudrait se dispenser de devenir membre de notre société, et de verser sa modique contribution annuelle d'une piastre, pour encourager une des industries les plus essentielles à la prospérité de l'agriculture.

Les rapports que nous publions, chaque année, sont remplis d'informations précieuses, et celui qui sera distribué, durant cette session, ne le cède à aucun autre.

Notre société a marché de progrès en progrès depuis sa fondation : elle a imprimé un mouvement salutaire à l'industrie fromagère ; elle a inculqué dans l'esprit d'un bon nombre d'agriculteurs des notions agricoles qu'ils ne possédaient point auparavant. L'inspection des fabriques a eu pour effet de perfectionner la fabrication du beurre et du fromage ; cette inspection, l'an passé, a été plus efficace qu'auparavant, en étant plus générale, et j'ai lieu de croire qu'elle le sera davantage dans le cours de la prochaine saison.

Dans l'intérêt de notre province, le bureau de direction a fait des efforts pour permettre à nos fabricants de beurre et de fromage d'envoyer leurs produits à l'exposition coloniale de Londres. Il les a invités à envoyer des échantillons que la société fera inspecter, pour en faire un choix judicieux. Afin que les fabricants ne soient exposés à aucune perte, le bureau a résolu d'acheter tous les échantillons de beurre et de fromage qu'on voudra bien lui expédier, sauf à revendre ceux qui ne seraient pas acceptés par l'inspecteur comme dignes de figurer à l'exposition.

Nous nous proposons de faire un envoi à Londres deux fois le mois, car le beurre et le fromage étant susceptibles de se détériorer assez promptement, on devra renouveler l'approvisionnement. Les articles exposés seront vendus au lieu de l'exposition, afin de permettre à notre association de rentrer dans ses déboursés.

Si les fabricants de beurre et de fromage veulent répondre à l'appel de notre société, j'ai la conviction que l'industrie laitière de la province de Québec sera dignement représentée en Angleterre.

Les exposants, comme je l'ai dit, n'encourront aucune perte d'argent et, par patriotisme, ils feront en sorte de détruire les préjugés qui existent en certains quartiers contre notre province que l'on représente quelquefois comme arriérée, tandis qu'elle marche, depuis quelques années surtout, dans la voie d'un progrès constant.

Il est important de convaincre le peuple d'Angleterre que notre pays est très propice à l'industrie laitière, et que notre climat n'est point un obstacle aux progrès agricoles. Nous avons de longs hivers, il est vrai, mais cet inconvénient apparent est rachetés par d'autres avantages. Je n'en veux comme preuve que le témoignage d'un agronome distingué des Etats-Unis, le professeur Arnold qui, en 1884, devant un comité de la chambre des communes à Ottawa disait : " J'ai voyagé dans une " grande partie du Canada, surtout dans la " province d'Ontario, et j'ai été frappé des " conditions très favorables qu'il présente " pour une production non-seulement con- " sidérable, mais encore de qualité supé- " rieure de beurre et de fromage. Votre " climat est rigoureux mais d'autres cir- " constances rachètent ce désavantage. " Vos étés sont un peu plus courts que ceux " que l'on rencontre plus au sud, et vos hi- " vers sont aussi un peu plus longs. Vous " dépensez un peu plus pour votre bétail " contre le froid, mais ceci est contreba- " lancé par l'avantage dont vous jouissez, " d'avoir continuellement de bons pâtura- " ges pendant l'été. Si nous comparons au " Canada la partie sud de la Pensylvanie " et de l'Ohio, nous y observons une longue " période de sécheresse entre le printemps " et l'automne. Alors la production du " lait chez les vaches diminue considéra- " blement et ne se recouvre plus. Cette " longue période de sécheresse est un désa- " vantage sérieux pour notre industrie lai- " tière, et nuit considérablement à la " production du lait. En Canada vos étés " sont plus courts, vos saisons sont plus " humides parce que vous avez en été des " pluies fréquentes et vous ne souffrez pas " de cette longue durée de sécheresse qui " nous est si nuisible et qui, je crois fait " plus que compenser la saison de pâturage " plus prolongée dont nous jouissons."

Quant aux vaches laitières que possède notre pays, voici la réponse que faisait le même agronome, à la question de savoir quelles races de vaches étaient considérées comme les plus profitables pour l'industrie laitière en général.

" Il existe, disait M. Arnold, une grande " diversité d'opinion à ce sujet. Si vous " désirez connaître la mienne, je vais vous " la donner ; je pense que les meilleures " vaches pour l'industrie laitière en géné- " ral sont les vaches ordinaires du pays. " Et si vous voulez en savoir la raison, je " puis vous l'expliquer. Le cultivateur or- " dinaire ne possède que des connaissances " limitées touchant les soins qu'exige le " bétail. Il n'est pas en état de prendre " soin des races pur sang à cornes courtes " (Shorthorns,) et vous lui en confiez ces ra- " ces se détrioreront bientôt et reviendre- " ront à la condition du bétail ordinaire. " La qualité extraordinaire que possède ces " races pour la production de la viande est " artificielle, c'est-à-dire, c'est un caractère " acquis et qui se perd aisément."

" Si les circonstances qui ont amené cette qualité sont supprimées, elle ne se " conservera pas. Cessez le traitement " qui a produit ce résultat, et la race retournera à sa condition primitive. La tendance qu'a cette race à retourner à " son ancienne condition en quelques générations, s'applique également aux autres races. Prenez la race de Jersey qui a acquis des qualités extraordinaires pour " la production du lait riche dans les con- " ditions exceptionnelles ou elle a été pla- " cée par suite d'un choix de croisements " faits avec le plus grand soin pendant de " longues années : si vous donnez à sa " nourriture tout le soin et toute l'atten- " tion possible, cette capacité se continuera. " Mais placez une vache de cette race dans " les mains d'un cultivateur ordinaire et " elle reviendra bientôt à la condition d'une " vache commune. Elle s'abâtardira à niveau " du traitement que lui donne le fermier, " et ne peut s'élever au-dessus. Si notre " fermier de capacité ordinaire traitait " mieux son bétail, il l'améliorerait de suite. Il se trouve assez de bon sang dans le " bétail que l'on rencontre communément " dans ce pays, et un grand nombre de ces " animaux sont excellents. Ils fournissent " les meilleures vaches du monde si la race " est améliorée par une nourriture abon- " dante et un choix intelligent dans les " croisements ; mais ces animaux sont aus- " si bons qu'ils peuvent l'être après les " mauvais traitements et la pauvre nourri- " ture que leur donne le cultivateur ordi- " naire, et il est inutile de lui mettre de " meilleurs animaux entre les mains parce " qu'ils retrograderaient en peu de temps."

Cette opinion justifie la position prise par notre société pour la conservation et l'amélioration de la vache canadienne et nous osons croire que nos efforts tendront à réhabiliter, dans l'esprit de plusieurs, les qualités lactifères de notre *petite rouquette*. Aussi prononcé-je de la circonstance pour offrir à l'honorable Premier ministre, les remerciements des membres de notre association pour avoir bien voulu leur confier la tâche agréable de tenir le livre de généalogie de la vache canadienne.

DE PARTOUT

—Le *Revista Catolica* de Lima (Amérique), nous apprend les préparatifs qu'on fait déjà dans la capitale du Pérou pour la célébration du troisième centenaire de la naissance de sainte Rose. L'archevêque de Lima a sollicité, et le Saint Père a daigné concéder les mêmes faveurs spirituelles déjà accordées pour le centenaire de saint François d'Assise.

—Une vente intéressante vient d'avoir lieu à Maiplaquet, au château de M. Edmond Chassée de Semeries. On y a mis aux enchères le fameux *Verre de Marlborough*. Le duc de Marlborough, la veille de la bataille de Maiplaquet, fut reçu et couché chez M. de Florenspre, arrière grand père de M. de Semeries, qui conserva la coupe dans laquelle Marlborough avait bu toute la soirée. C'est un vase de cristal de forme comique, tenant un litre et demi environ. Il a été adjugé au curé de Biarognies pour la somme de 100 fr.

—On a publié récemment une proclamation du prince Keraegeorgewitch, gendre du prince Montenegro, dans laquelle il revendique ses droits sur le trône de Serbie.

Le *Glas Czernogorca*, journal officiel du Montenegro, déclare qu'il n'est pas certain que le prince Karageorgewitch soit l'auteur de cette proclamation, d'autant plus que, pendant l'année dernière, il n'a pas quitté le Montenegro et n'a rien fait qui prouve son intention de prendre le trône de Serbie.

Le journal ajoute que le Montenegro conservera toujours des sentiments fraternels pour la Serbie, quel que soit son gouvernement,—le roi Milan, le prince Karageorgewitch ou une représentation nationale.

—L'Académie fran aise a tenu le 17 mars sa séance habituelle du mardi. Le duc de Broglie, directeur, présidait, assisté de M. M. J. Bertrand, Camille Doucet.

M. Charles Bellanger a fait hommage à l'Académie d'un poème intitulé : *Fleur des mers*.

M. Maxime du Camp a pris la parole au nom de la commission des prix de vertu, et propose à l'Académie l'emploi des sommes dont elle peut disposer sur les diverses fondations charitables pour l'exercice 1886.

Les conclusions du rapport et les propositions de la commission sont approuvées par l'Académie.

La compagnie ayant fixé au jeudi 18 novembre l'élection à faire en remplacement de M. le comte de Falloux, la réception des trois derniers élus aura lieu ensuite de mois en mois.

Dans le courant de décembre, M. Léon Say, successeur de MM. About et Jules Sandeau, sera reçu par M. Rousse.

M. Lecomte de Lisle, successeur de M. Victor Hugo, sera reçu en janvier par M. Alexandre Dumas.

Et dans les premiers jours du mois de février, M. Maxime du Camp recevra M. Edouard Hervé, successeur de M. le duc de Noailles.

—L'administration du bureau Veritas vient de publier la liste des sinistres maritimes, signalés pendant le mois de janvier 1886, concernant tous les pavillons.

Nous relevons dans cette publication la statistique suivante :

Navires à voiles signalés perdus : 9 allemands, 9 américains, 27 anglais, 1 autrichien, 1 brésilien, 1 danois, 2 espagnols, 11 français, 5 grecs, 3 hollandais, 6 italiens, 6 norvegiens, 1 portugais, 2 russes, 2 suédois ; total : 86. Dans ce nombre sont compris 4 navires supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeur signalés perdus : 1 allemand, 1 américain, 7 anglais, 2 français ; total : 11. Dans ce nombre est compris 1 vapeur supposé perdu par suite de défaut de nouvelles.

Causes des pertes. — Navires à voiles : échouement, 39 ; incendie, 6 ; sombres, 8 ; abandonnés, 9 ; supposés perdus, 4 ; total : 86.

Navires à vapeur : échouement, 4 ; abordage, 2 ; incendie, 1 ; sombres, 3 ; supposé perdu, 1 ; total : 11.

—On vient de publier, à Londres, le rapport annuel de l'inspecteur général du recrutement de l'armée.

Ce rapport constate qu'au 1er janvier 1885 l'armée anglaise comptait 181,008 hommes, tandis qu'au 1er janvier 1886 elle en compte 192,929 ; d'où il résulte que le nombre des recrues s'est élevé de 11,921 dans le courant de l'année qui vient de s'écouler. Ce chiffre comprend 2,107 hommes qui ont été autorisés à passer de l'armée de réserve dans l'armée active, ce qui qui réduit l'augmentation réelle du nombre des recrues à 9,814. En 1884, cette augmentation n'avait atteint que de 6,661. Dans les deux années qui se sont écoulées depuis le 1er janvier 1884, l'armée anglaise s'est donc augmentée par le recrutement seul de 15,878 hommes.

Le rapport attribue l'augmentation du nombre des recrues en première ligne à la dépression qu'ont subie les transactions commerciales, et comme autres causes il cite les améliorations qui ont été apportées à la solde, ainsi qu'au régime des promotions et nominations dans l'armée.

—Le *Connas* nous apprend qu'il existe sur les côtes de Belgique des pêcheurs à cheval, à Coxyde, près de Nieuport.

" C'est un coup d'œil étrange pour le voyageur qui passe sur ces rivages par une belle nuit éclairée par la lune, que l'aspect d'ombres bizarres et de formes fantastiques qui semblent surgir des flots et s'approcher lentement du rivage. Il ne peut se défendre de rêver monstres marins extraordinaires en quête de leur proie. Ces formes, ce sont les pauvres pêcheurs de Coxyde, portant leur engins de pêche, et montés sur de maigres chevaux munis de deux boîtes, où le produit de leur travail est déposé. Ils choisissent la nuit, non certes par amour du pittoresque, mais parce qu'à ces heures la pêche est plus productive. Ils s'avancent aussi loin qu'ils peuvent passer leurs montures, jettent leurs filets et recueillent ce que la mer veut bien leur abandonner, spécialement des crevettes et des soles.

" Si le mauvais temps ne les chasse pas, ils ne reviennent que lorsqu'ils ont complètement chargé leurs paniers. Il est facile de comprendre combien un tel métier est pénible ; les hommes qui l'exercent passent souvent les longues heures des nuits d'hiver ainsi exposés aux embruns des eaux glacées de la mer du Nord. Mais il n'est pas seulement pénible, il est aussi dangereux ; ces alluvions marines n'ont pas toutes la même stabilité, et le pêcheur est exposé à disparaître dans des fosses bouseuses que son expérience ne suffit pas toujours pour lui faire éviter ; les mauvais temps sont fréquents, et quelquefois leur arrivée est très brusque ; malheur alors à ceux qui se trouvent au loin ; la fuite ne peut être rapide dans cette eau et sur ce sol peu consistant, et les vagues ont bientôt enveloppé leurs victimes. Enfin, la mer monte avec une rapidité foudroyante sur ces plages unies, et il ne faut pas que l'appât d'une pêche abondante ou que le désir de compléter un trop maigre butin fasse perdre un seul instant de vue le moment de son évolution.

" Au matin, les pêcheurs vont à Nieuport vendre le produit de leur travail ; à peine gardent-ils quelques soles qui, sechées et fumées, font la base de leur nourriture."

Mais, dira-t-on, pourquoi ces pauvres gens pêchent-ils à cheval ? C'est que, par suite de la conformation de ce rivage très plat, il faut aller à des distances considérables pour trouver les profondeurs d'eau nécessaires, et que les barques les plus légers ne pourraient être mis à flot.

ON TROUVE A LA
Librairie Théâtrale
14, RUE DE GRAMMONT, PARIS
Un Assortiment complet de MONOLOGUES en vogue, tels que :
Les Arts incohérents — Le Bal des Fleurs
Bébé — Le Billet de faveur — Bonjour Philippine
Un Conseil c. t. p. — La Bonne d'enfants — Dévoyée
Conte Persan — Un coup de tête — Un Défaut
Le Divorce — L'Echelle de Corde — L'ingénue
Dix Minutes trop tard — Un Enchanteur — Mon Futur
La Guigne — Hydrothérapie comparée
Miss Shocking — Mésaventure d'un Amoureux
L'Omelette — Un Monsieur qui dîne en ville
Outre-mer-chienne — Une Histoire jaune — La Pace
Patte-en-l'Air — Le petit doigt de Maman
La Pendule — Gratuit funèbre de Policinelle
La Moustache — Porte-Veine — Le Pet-au-lac
Quelques Tables de Lubulaine — Les Bohémiens
Deux Remplacements ? — La Route de Victor
Le Violon — Solo de Flûte — Ma tante Angélique
Le Trac d'un Gendre
Envoi *franco* contre 1 fr. en timbres-poste.
ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE :
Un CHOIX de PIÈCES pour Salons à 2 et 3 Personnages.

Missions et Retraites Paroissiales
RECUEIL DE CANTIQUES NOTÉS
A L'USAGE DES ORATS DE MARIE IMMACULÉE POUR LES
MISSIONS ET RETRAITES
Précédé d'un précis des vérités de la religion et d'un choix de prières usuelles
Jolie brochure in-18 de 112 pages - - Prix, 15 cts
Ce recueil, préparé par un éminent missionnaire bien connu en Canada, est tout particulièrement recommandé à messieurs les curés des paroisses et aux directeurs et directrices d'établissements religieux. Les cantiques sont choisis surtout en vue des missions et retraites ; les airs faciles et agréables sont très propres à faire naître l'habitude du chant des cantiques dans les familles chrétiennes.
En vente à la librairie
J. B. ROLLAND & FILS
— 6, 8, 10, 12 et 14 —
RUE SAINT-VINCENT, MONTRÉAL.

TAPISSERIES
A PRIX REDUITS
150,000 ROULEAUX !
Les soussignés désirent porter à la connaissance du public, qu'ils ont constamment en magasin l'assortiment le plus considérable, le plus varié et le plus nouveau de tapisserie, qu'il soit possible de trouver à Montréal, à partir de cinq centins le rouleau et au-dessus. Leur assortiment de *Dados, Bordures, Frises, Moulures, Cuirs et Cuirres pour plafonds*, est très-varié et parfaitement assorti comme couleurs et dessins. Comme toujours ils accordent une remise de 10, 15, 20 et 25 pour cent sur tous les papiers peints importés antérieurement au premier janvier 1886, à l'exception faite des papiers fond uni, faux bois, marbre et moiré.
Les prix d'une certaine quantité de papiers vendus à 7, 8 et 9 cents ont été réduits au prix uniforme de 6 centins, avec remise spéciale au commerce. MM. les marchands de la campagne feront bien de profiter de l'occasion pour acheter des papiers au-dessous du prix coutant.
FABRE & GRAVEL
No 1619 Rue Notre-Dame

—LES—
"NOISY BOYS"
Et la BANDE seront hautement appréciés des connaisseurs.

OUIMET, CORNEILLER & LAJOIE
AVOCATS
No 1608 Rue Notre-Dame
J. Alf. Ouimet, C. R., M.P., C. A. Corneiller
H. Gerin-Lajoie, B. A., L. L. L.

F. X. TREMBLAY
Chirurgien-Dentiste
— 191 —
Rue Saint-Jacques,

Un sonnet de M. Caouette

M. J. B. Caouette, jeune écrivain déjà avantageusement connu de notre monde littéraire, venant d'être l'objet de critiques acerbes, répond à M. W. Chapman, qui lui avait adressé autrefois des vers aussi flatteurs qu'encourageants, par le sonnet suivant :

A W. CHAPMAN

"Penser avant d'écrire est un principe exprès.
Il est trop d'écrivains qui ne pensent qu'après."

Avant ces deux beaux vers gravés dans la mémoire,
Je devrais, n'est-ce pas ? en faire mon profit;
Mais le désir d'écrire, hélas ! parfois me fit
Oublier ce conseil d'un écrivain notoire.

Dis tôt "mea culpâ," car tes vers m'ont fait croire
Que j'étais un poète et même un érudit....
Alors, si je besoin de me creuser l'esprit
Avant d'écrire ? Oh ! non ; pour d'autres cette histoire.

Soudain je m'aperçois que ma vilaine lyre
Ne rend que des sons creux ! allons, avant d'écrire
J'aurais dû, mon ami, penser et repenser....

Désormais je mettrai ce précepte en pratique,
Ainsi je serai moins mordu par la critique
Dont la terrible dent ne cherche qu'à blesser !

J. B. CAOUETTE.

Québec, 1er avril 1886.

LA DEBACLE

(Les anciens Canadiens)

Les voyageurs continuent leur route ; le jour tombe. Ils marchent pendant quelque temps à la clarté des étoiles. La lune se lève et éclaire au loin le calme du majestueux Saint-Laurent.

—Ah ça ! vous autres, mes messieurs, dit José, quand vous aurez fini de jaser avec madame la lune, à laquelle j'ignorais qu'on pût conter tant de raisons, vous plairait-il d'écouter un peu le vacarme qui se fait au village de Saint-Thomas ?

Tous prêtèrent l'oreille : c'était bien la cloche de l'église qui sonnait à toute volée.

—C'est l'Angelus, dit Jules d'Haberville.

—Oui, reprit José, l'angelus à huit heures du soir !

—C'est donc le feu, dit Arché

—On ne voit pourtant point de flammes répartit José ; dans tous les cas, dépêchons-nous ; il se passe quelque chose d'extraordinaire là-bas.

Une demi-heure après, en forçant le cheval, il entrèrent dans le village de Saint-Thomas. Le plus grand silence y régnait ; il leur parut désert : des petits chiens seulement, enfermés dans quelques maisons, jappaient avec fureur. Sauf le bruit de ces roquets, on aurait pu se croire transporté dans cette ville des Mille et une nuits où tous les habitants étaient métamorphosés en marbre.

Les voyageurs se préparaient à entrer dans l'église dont la cloche continuait à sonner, lorsqu'ils aperçurent une clarté, et entendirent distinctement des clameurs du côté de la chute, près du manoir seigneurial. S'y transporter fut l'affaire de quelques minutes.

La plume d'un Cooper, d'un Châteaubriand, pourrait seul peindre dignement le spectacle qui frappa leurs regards sur la berge de la Rivière-du-Sud.

Le capitaine Marcheterre, vieux marin aux formes athlétiques, à la verte allure, malgré son âge, s'en retournait vers la brune, à son village de Saint-Thomas, lorsqu'il entendit sur la rivière un bruit semblable à celui d'un corps pesant qui tombe à l'eau ; et aussitôt après, les gémissements, les cris plaintifs d'un homme qui appelait au secours. C'était un habitant téméraire nommé Dumais qui, croyant encore solide la glace assez mauvaise déjà qu'il avait passée la veille, s'y était aventuré de nouveau, avec cheval et voiture, à environ une douzaine d'arpents au sud-ouest du bourg. La glace s'était effondrée si subitement que cheval et voiture avaient disparu sous l'eau. Le malheureux Dumais, homme d'ailleurs d'une agilité remarquable, avait bien eu le temps de sauter du traîneau sur une glace plus forte, mais le bond qu'il fit pour éviter une mort inévitable, joint à la pesanteur de son corps, lui devint fatal : un de ses pieds, s'étant enfoncé dans une crevasse, il eut le malheur de se casser une jambe, qui se rompit au-dessus de la cheville, comme un tube de verre.

Marcheterre qui connaissait l'état périlleux de la glace crevassée en maints endroits, lui cria de ne pas bouger, quand bien même il en aurait la force ; qu'il allait revenir avec du secours. Il courut aussitôt chez le bedeau, le priant de sonner l'alarme, tandis que lui, avertirait ses plus proches voisins.

Ce ne fut bien vite que mouvement et confusion ; les hommes couraient çà et là sans aucun but arrêté ; les femmes, les enfants criaient et se lamentaient ; les chiens aboyaient, hurlaient sur tous les tons de la gamme canine, en sorte que le capitaine, que son expérience désignait comme devant diriger les moyens de sauvetage, eut bien de la peine à se faire entendre.

Cependant, sur l'ordre de Marcheterre, les uns courent chercher des câbles, cordes, planches et madriers, tandis que d'autres dépouillent les clôtures, les bûchers, de leurs écorces de cèdre et de bouleau pour les convertir en torches. La scène s'anime de plus en plus ; et, à la lumière de cinquante flambeaux qui jettent au loin leur éclat vif et étincelant, la multitude se répand le long du rivage jusqu'à l'endroit indiqué par le vieux marin.

Dumais, qui avait attendu avec assez de patience l'arrivée des secours, leur cria, quand il fut à portée de se faire entendre, de se hâter, car il entendait sous l'eau des bruits sourds qui semblaient venir de loin vers l'embouchure de la rivière.

Il n'y a pas un instant à perdre, mes amis, dit le vieux capitaine, car tout annonce la débâcle.

Des hommes moins expérimentés que lui voulurent aussitôt pousser sur la glace les matériaux qu'ils avaient apportés sans les lier ensemble, mais il s'y opposa, car la rivière était pleine de crevasses, et de plus le glaçon sur lequel Dumais était assis se trouvait isolé d'un côté par les fragments que le cheval avait brisés dans sa lutte avant de disparaître, et de l'autre par une large mare d'eau qui en interdisait l'approche. Marcheterre, qui savait la débâcle non seulement inévitable, mais aussi imminente d'un moment à l'autre, ne voulait pas exposer la vie de tant de tant de personnes, sans avoir pris toutes les précautions que sa longue expérience lui dictait.

Les uns se mettent alors à encocher à coups de haches les planches et les madriers ; les autres les lient de bout en bout ; quelques-uns, le capitaine en tête, les hâlent sur la glace, tandis que d'autres les poussent du rivage. Ce pont improvisé était à peine à cinquante pieds de la rive que le vieux marin leur cria : "Maintenant, mes garçons, que des hommes alertes et vigoureux me suivent à dix pieds de distance les uns des autres — que tous poussent de l'avant !"

Marcheterre fut suivi de près par son fils, jeune homme dans la force de l'âge, qui, connaissant la témérité de son père, se tenait à portée de le secourir au besoin ; car des bruits lugubres, sinistres avant-coureurs d'un grand cataclysme, se faisaient entendre sous l'eau. Chacun cependant était à son poste, et tout allait pour le mieux ; ceux qui perdaient pied s'accrochaient au flottage, et une fois sur la glace solide reprenaient aussitôt leur besogne avec une nouvelle ardeur. Quelques minutes encore, et Dumais était sauvé.

Les deux Marcheterre, le père en avant étaient parvenus à environ cent pieds de la malheureuse victime de son imprudence, lorsqu'un mugissement souterrain, comme le bruit sourd qui précède une forte secousse de tremblement de terre, semble parcourir toute l'étendue de la Rivière du Sud, depuis son embouchure jusqu'à la cataracte d'où elle se précipite dans le fleuve Saint-Laurent. A ce mugissement souterrain succéda aussitôt une explosion semblable à un coup de tonnerre dans le lointain, ou à la décharge d'une pièce d'artillerie du plus gros calibre. Ce fut alors une clameur immense. La débâcle ! la débâcle ! sauvez-vous ! sauvez-vous ! s'écriaient les spectateurs sur le rivage.

En effet, les glaces éclataient de toutes parts, sous la pression de l'eau, qui, se précipitant par torrents, envahissait déjà les deux rives. Il s'en suivit un désordre affreux, un bouleversement qui s'amoncelaient les unes sur les autres avec un fracas épouvantable, et qui, après s'être élevées à une grande hauteur, surnageaient et disparaissaient sous les flots. Les planches, les madriers sautaient, dansaient, comme s'ils eussent été les jouets de l'océan soulevé par la tempête. Les amarres et les câbles menaçaient de se rompre à chaque instant.

Les spectateurs saisis d'épouvante, à la vue de leurs parents et amis exposés à une mort certaine, ne cessaient de crier du rivage : —sauvez-vous ! sauvez-vous ! C'était, en effet, tenter la Providence que de continuer d'avantage une lutte téméraire, inégale, avec le terrible élément dont ils avaient à combattre la fureur.

Marcheterre cependant, que ce spectacle saisissant semblait exalter de plus en plus, au lieu de l'intimider, ne cessait de crier :—en avant, mes garçons ! pour l'amour de Dieu, en avant mes amis !

Ce vieux loup de mer toujours froid, toujours calme, lorsque sur le tillac de son vaisseau, pendant l'ouragan, il ordonnait une manœuvre dont dépendait le sort de tout son équipage, l'était encore en présence d'un danger qui glaçait d'effroi les hommes les plus intrépides. Il s'aperçut en se retournant, qu'à l'exception de son fils, et de Joncas, un de ses matelots, tous les autres cherchaient leur salut dans une fuite précipitée :—Ah ! lâches ! s'écria-t-il ; bande de lâches !

Ces exclamations furent interrompues par son fils, qui, le voyant courir à une mort inévitable, s'élança sur lui ; et le saisissant à bras-le-corps, le renversa sur un madrier où il le retint quelques instants malgré les étreintes formidables du vieillard. Une lutte terrible s'engagea alors entre le père et le fils ! c'était l'amour filial aux prises avec cette abnégation sublime, l'amour de l'humanité !

Le vieillard, par un effort puissant, parvint à se soustraire à la seule planche de salut qui lui restait ; et lui et son fils roulèrent sur la glace, où la lutte continua avec acharnement. Ce fut à ce moment de crise de vie et de mort, que Joncas, sautant de planche en planche, de madrier en madrier, vint aider le jeune homme à ramener son père sur le pont flottant.

Les spectateurs qui, du rivage, ne perdaient rien de cette scène déchirante, se hâtèrent, malgré l'eau qui envahissait la berge de la rivière, de hâler les câbles ; et les efforts de cent bras robustes parvinrent à sauver d'une mort imminente trois hommes au cœur noble et généreux. Ils étaient à peine, en effet, en lieu de sûreté que cette immense nappe de glace restée jusque-là stationnaire, malgré les attaques furibondes de l'ennemi puissant qui l'assaillait de toutes parts, commença, en gémissant, et avec une lenteur majestueuse, sa descente vers la chute pour, de là, se disperser dans le grand fleuve.

Tous les regards se reportèrent aussitôt sur Dumais. Cet homme était naturellement très-brave ; il avait fait ses preuves en maintes occasions contre les ennemis de sa patrie ; il avait même vu la mort de bien près, une mort affreuse et cruelle, lorsque, lié à un poteau, où il devait être brûlé vif par les Iroquois, ses amis maléchites le délivrèrent. Il était toujours assis à la même place sur son siège précaire, mais calme et impassible comme la statue de la mort. Il fit bien quelques signes du côté du rivage que l'on crut être un éternel adieu à ses amis. Et puis, croisant les bras, ou les élevant alternativement vers le ciel, il parut détaché de tous liens terrestres et préparé à franchir ce passage redoutable qui sépare l'homme de l'éternité !

Une fois sur la berge de la rivière, le capitaine ne laissa pas paraître aucun signe de ressentiment ; reprenant, au contraire, son sang froid habituel, il donna ses ordres avec calme et précision.

—Suivons, dit-il, la descente des glaces en emportant tous les matériaux de sauvetage.

—A quoi bon ! s'écrièrent ceux qui paraissaient les plus expérimentés ; le malheureux est perdu sans ressource !

—Il reste pourtant une chance, une bien petite chance de salut, dit le vieux marin, en prêtant l'oreille à certains bruits qu'il entendait bien loin dans le sud ; et il faut y être préparé. La débâcle peut se faire d'un moment à l'autre sur le bras Saint-Nicolas (1) qui est très-rapide, comme vous savez. Cette brusque irruption peut refouler les glaces de notre côté ; d'ailleurs nous n'aurons aucun reproche à nous faire !

Ce que le capitaine Marcheterre avait prédit ne manqua pas d'arriver. Une détonation semblable aux éclats de la foudre se fit bien vite entendre ; et le bras de la rivière, s'échappant furieux de son lit, vint prendre à revers cet énorme amas de glaces qui, n'ayant rencontré jusque-là aucun obstacle, poursuivait toujours sa marche triomphante. On crut pendant un moment que cette attaque brusque et rapide, que cette pression soudaine refoulerait une grande partie des glaces du côté du nord, comme le capitaine l'avait espéré. Il s'opéra même un changement momentané qui la refoula du côté des spectateurs ; mais cet incident, si favorable en apparence à la délivrance de Dumais, fut d'une bien courte durée ; car le lit de la rivière se trouvant trop resserré pour leur livrer passage, il se fit un temps d'arrêt pendant lequel, s'amoncelaient les unes au-dessus des autres, les glaces formèrent une digue d'une hauteur prodigieuse ; et un déluge de flots, obstrué d'abord par cette barrière infranchissable, se répandit ensuite au loin sur les deux rives et inonda même la plus grande partie du village. Cette inondation soudaine, en forçant les spectateurs à chercher un lieu de refuge sur les écors de la rivière, fit évanouir le dernier espoir de secourir l'infortuné Dumais.

Ce fut un long et opiniâtre combat entre le puissant élément et l'obstacle qui interceptait son cours ; mais enfin ce lac immense sans cesse alimenté par la rivière principale et par ses affluents, finit par s'élever jusqu'au niveau de la digue qu'il sapait en même temps par la base. La digue, pressée par ce poids énorme s'écroula avec un fracas qui ébranla les deux rives. Et comme la Rivière-du-Sud s'élargit tout à coup, au-dessous du bras Saint-Nicolas, son affluent, cette masse compacte, libre de toute obstruction, descendit avec la rapidité d'une flèche ; et ce fut ensuite une course effrénée vers la cataracte qu'elle avait à franchir avant de tomber dans le bassin sur les rives du Saint-Laurent.

Dumais avait fait, avec résignation, le sacrifice de sa vie : calme au milieu de ce désastre, les mains jointes sur la poitrine, le regard élevé vers le ciel, il semblait absorbé dans une méditation profonde, comme s'il eût rompu avec tous les liens de ce monde matériel.

Les spectateurs se portèrent en foule vers la cataracte pour voir la fin de ce drame funèbre. Grand nombre de personnes, averties par la cloche d'alarme, étaient accourues de l'autre côté de la rivière et avaient aussi dépouillé les clôtures de leurs écorces de cèdre pour en faire des flambeaux. Toutes ces lumières, en se croisant, répandaient une vive clarté sur cette scène lugubre.

On voyait, à quelque distance, le manoir seigneurial, longue et imposante construction au sud-ouest de la rivière, et aussi sur la partie la plus élevée d'un promontoire qui domine le bassin et court parallèle à la cataracte. A environ cent pieds du manoir s'élevait le comble d'un moulin à scie dont la chaussée était attenante à la chute même. A deux cents pieds du moulin, sur le sommet de la chute, se dessinaient les restes d'un îlot sur lequel, de temps immémorial, les débâcles du printemps opéraient leur œuvre de destruction. Bien déchu de sa grandeur primitive, —car il est probable qu'il avait jadis formé une presqu'île avec le continent, dont il formait l'extrémité,—cet îlot présentait à peine une surface de deux pieds carrés à cette époque.

De tous les arbres qui lui donnaient autrefois un aspect si pittoresque, il ne restait plus qu'un cèdre séculaire. Ce vétéran, qui pendant tant d'années, avait bravé la rage des autans et des débâcles périodiques de la Rivière-du-Sud, avait fini par succomber à demi dans cette lutte formidable. Rompu par le haut, sa tête se balançait alors tristement au-dessus de l'abîme, vers lequel, un peu penché lui-même, il menaçait de disparaître bien vite, privant ainsi l'îlot de son dernier ornement. Plusieurs cents pieds séparaient cet îlot d'un moulin à farine situé au nord-ouest de la cataracte.

Par un accident de terrain, cette prodigieuse agglomération de glaces, qui, attirées par la chute, descendaient la rivière avec la rapidité d'un trait, s'engouffrèrent entre l'îlot et le moulin à farine dont elles raserent l'écluse en quelques secondes : puis s'amoncelerent au pied de l'écors jusqu'au faîte du moulin, elles finirent par l'écraser lui-même. Le glace ayant pris cette direction, le chenal entre le moulin à scie et l'îlot se trouvait relativement à peu près libre.

La foule courait toujours le long du rivage en suivant des yeux, avec une anxiété mêlée d'horreur, cet homme qu'un miracle seul pouvait sauver d'une mort atroce et prématurée. En effet, parvenu à environ trente pieds de l'îlot, la glace qui emportait Dumais suivait visiblement une direction qui l'éloignait du seul refuge que semblait lui offrir la Providence ; lorsqu'une banquise, qui descendait avec une rapidité augmentée par sa masse énorme, frappant avec violence un de ses angles, lui imprima un mouvement contraire. Lancée alors avec une nouvelle impétuosité, elle franchit la partie de l'îlot que l'eau envahissait déjà et assaillit le vieux cèdre, seule barrière qu'elle rencontrait sur la chute de la cataracte. L'arbre, ébranlé par ce choc imprévu, frémit de tout son corps ; sa tête déjà brisée se sépara du tronc et disparut dans des flots d'écumes. Déchargé de ce poids, le vieil arbre se redressa tout à coup ; et athlète encore redoutable, se prépara à soutenir une nouvelle lutte avec d'anciens ennemis dont il avait tant de fois triomphé.

Cependant Dumais, lancé en avant par ce choc inattendu, saisit le tronc du vieux cèdre qu'il enlaça de ses deux bras avec une étreinte convulsive ; et se soulevant sur une jatabe, seule point d'appui qui lui restait, il s'y cramponna avec la ténacité d'un mourant, tandis que la glace sur laquelle reposait son pied unique, soulevée par l'eau qui augmentait à chaque instant de volume et attirée par deux courants contraires, oscillait de droite et de gauche, et menaçait à chaque instant de lui retirer ce faible appui.

Il ne manquait rien à cette scène d'horreur si grandiose ! Les flambeaux agités sur les deux plages reflétaient une lueur sinistre sur les traits cadavereux, sur les yeux glauques et à moitié sortis de leur orbite de cette victime suspendue sur les dernières limites de la mort ! Certes, Dumais était un homme courageux ! il avait déjà, à diverses époques, fait preuve d'une bravoure héroïque ; mais dans cette position exceptionnelle et inouie, il lui était bien permis d'être complètement démoralisé !

Cependant Marcheterre et ses amis conservaient encore quelque espoir de salut.

Avisant sur la plage près du moulin à scie deux grandes pièces de bois carré, ils se hâtèrent de les transporter sur un rocher qui avançait dans la rivière à environ deux cents pieds au-dessus de la chute. En liant chacune de ses pièces avec un câble et les lançant successivement, ils espéraient que le courant les porterait sur l'îlot. Vain espoir ! efforts inutiles ! l'impulsion n'était pas assez forte ; et les pièces, empêchées d'ailleurs par la pesanteur des câbles, dérivaient toujours entre la plage et l'îlot.

Il semblerait impossible d'ajouter une nuance à ce tableau unique dans son atroce sublimité, d'augmenter l'émotion douloureuse des spectateurs pétrifiés à la vue de cet homme prêt à disparaître à chaque instant dans le gouffre béant de la cataracte.

Il se passait pourtant sur le rivage une scène aussi sublime, aussi grandiose ! c'était la religion rassurant le chrétien prêt à paraître au pied du redoutable tribunal de son juge suprême ! c'était la religion offrant ses consolations au chrétien prêt à franchir le terrible passage de la vie à la mort.

Le vieux curé de la paroisse, que son ministère avait appelé auprès d'un malade avant la catastrophe, était accouru sur les lieux du désastre. C'était un vieillard nonagénaire de la plus haute stature ; le poids des années n'avait pu courber la taille de ce Nestor moderne qui avait baptisé et marié tous ses paroissiens, dont il avait enseveli trois générations. Sa longue chevelure blanche comme la neige, agitée par la brise nocturne, lui donnait un air inspiré et prophétique. Il se tenait là, debout sur le rivage, les deux mains étendues vers le malheureux Dumais. Il l'aimait ; il l'avait baptisé ; il lui avait faire cet acte touchant du culte catholique qui semble changer subitement la nature de l'enfant et le faire participer à la nature angélique. Il aimait aussi Dumais parce qu'il l'avait marié à une jeune orpheline qu'il avait élevée avec tendresse et que cette union rendait heureuse ; il l'aimait, parce qu'il avait baptisé ses deux enfants qui faisaient la joie de sa vieillesse.

Il était là, sur le rivage, comme l'ange des miséricordes, l'exhortant à la mort et lui donnant non seulement toutes les consolations que son ministère sacré lui dictait, mais aussi lui adressant ces paroles touchantes qu'un cœur tendre et compatissant peut seul inspirer. Il le rassurait sur le sort de sa famille dont le Seigneur de Beaumont prendrait soin, quand, lui, vieillard sur le bord de sa fosse, n'existerait plus. Mais voyant que le péril devenait de plus en plus imminent, que chaque nouvelle secousse imprimée à l'arbre semblait paralyser les forces du malheureux Dumais, il fit un grand effort sur lui-même et lui cria d'une voix forte qu'il tâchait de raffermir, mais qui se brisa en sanglots :

"Mon fils, faites un acte de contrition, je vais vous absoudre de tous vos péchés."

Le vieux pasteur, après avoir payé ce tribut de sensibilité à la nature, reprit d'une voix forte qui s'éleva vibrante au milieu du bruit assourdissant de la cataracte : "Mon fils, au nom du Dieu tout "puissant, au nom de Jesus-Christ, son "fils, qui m'a donné les pouvoirs de lier "et de délier sur la terre, au nom du "Saint-Esprit, je vous absous de tous vos "péchés. Ainsi-soit-il !" Et la foule répeta en sanglotant :—Ainsi-soit-il !

La nature voulut reprendre ses droits sur les devoirs de l'homme de Dieu ; et les sanglots étouffèrent de nouveau sa voix ; mais dans cette seconde lutte, le devoir impérieux du ministre des autels vainquit encore une fois la sensibilité de l'homme et du vieillard.

—A genoux ! mes frères, dit-il, je vais réciter les prières des agonisants.

Et la voix du vieux pasteur domina de nouveau celle de la tempête, lorsqu'il s'écria, les deux mains étendues vers l'holocauste :

"Partez de ce monde, âme chrétienne, "au nom de Dieu le Père tout puissant "qui vous a créée ; au nom de Jésus-"Christ, fils du Dieu vivant, qui a souf-"fert pour vous ; au nom du Saint-Esprit "qui vous a été donné ; au nom des Anges "et des Archanges ; au nom des Trônes et "des Dominations ; au nom des Princi-"pautés et des Puissances ; au nom des "Chérubins et des Séraphins ; au nom des "Patriarches et des Prophètes ; au nom "des Saints Apôtres et des Evangélistes ; "au nom des Saints Martyrs et des Saints "Confesseurs ; au nom des Saints Moines et Solitaires ; "au nom des Saintes Vierges et de tous "les Saints et Saintes de Dieu. Qu'au-"jourd'hui votre séjour soit dans la paix, "et votre demeure dans la Sainte Sion. "Par Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi-"soit-il." Et les spectateurs répétèrent en gémissant :—"Ainsi soit-il." (1)

Un silence de mort avait succédé à cette scène lugubre, quand tout à coup des cris plaintifs se firent entendre derrière la foule pressée sur le rivage ; c'était une femme, les vêtements en désordre, les cheveux épars, qui, portant un enfant dans ses bras et traînant l'autre d'une main, accourait vers le lieu du sinistre. Cette femme était l'épouse de Dumais qu'un homme officieux avait été prévenir, sans précaution préalable, de l'accident arrivé à son mari dont elle attendait à chaque instant le retour.

Demeurant à une bonne lieue du village, elle avait bien entendu le tocsin ; mais seule chez elle avec ses enfants qu'elle ne pouvait laisser, elle s'était résignée, quoique très inquiète, à attendre l'arrivée de son mari pour se faire expliquer la cause de cette alarme.

Cette femme, à la vue de ce qu'elle avait de plus cher au monde suspendu au-dessus de l'abîme, ne poussa qu'un seul cri, mais un cri si déchirant qu'il pénétra comme une lame d'acier dans le cœur des spectateurs ; et, perdant aussitôt connaissance, elle tomba comme une masse inerte sur le rivage. On s'empressa de la transporter au manoir seigneurial où les soins les plus touchants lui furent prodigués par Madame de Beaumont et sa famille.

Quant à Dumais, à l'aspect de sa femme et de ses enfants, une espèce de rugissement de jaguar, un cri rauque, surhumain, indéfinissable, qui porta l'effroi dans l'âme des spectateurs, s'échappa de sa poitrine oppressée ; et il sembla tomber ensuite dans un état d'insensibilité qui ressemblait à la mort.

Ce fut au moment précis où le vieux pasteur administrait le sacrement de pénitence, que Jules d'Haberville, Arché de Locheil et leur compagnon arrivèrent sur les lieux. Jules fendit la foule et prit place entre le vénérable curé et son oncle de Beaumont ; Arché, au contraire, s'avança sur le rivage, se croisa les bras, saisit d'un coup d'œil rapide tout l'ensemble de cette scène de désolation et calcula les chances de salut.

Après une minute de réflexion, il bondit plutôt qu'il ne courut vers le groupe où se tenait Marcheterre ; et, tout en se dépouillant à la hâte de ses vêtements, il lui donna ses instructions. Ses paroles furent brèves, claires et concises :—Capitaine je nage comme un poisson, j'ai l'haleine d'un amphibie ; le danger n'est pas pour moi, mais pour ce malheureux, si je heurtais la glace en l'abordant. Arrêtez-mois d'abord à une douzaine de pieds de l'îlot, afin de mieux calculer la distance et amortir ensuite le choc : votre expérience fera le reste. Maintenant, une corde forte, mais aussi légère que possible, et un bon nœud marin.

Il dit ; et tandis que le vieux capitaine lui attachait l'amarre sous les bras, il se ceignit lui-même le corps d'une autre corde, dont il fit un petit rouleau qu'il tint dans la main droite ; ainsi préparé, il s'élança dans la rivière où il disparut un instant ; mais quand il revint sur l'eau, le courant l'entraînait rapidement vers le rivage. Il fit alors tous les efforts prodigieux d'un puissant nageur pour aborder l'îlot, sans pouvoir réussir ; ce que voyant Marcheterre, il se hâta, en descendant le long de la grève, de le ramener à terre avant que ses forces fussent épuisées. Une fois sur le rivage, de Locheil reprit aussitôt sa course vers le rocher.

Les spectateurs respirèrent à peine, lorsqu'ils virent Arché se précipiter dans les flots pour seconder Dumais qu'ils avaient désespéré de sauver. Tout le monde connaissait la force herculéenne de Locheil et ses exploits aquatiques dans les visites fréquentes qu'il faisait au seigneur de Beaumont avec son ami Jules, pendant leurs vacances du collège. Aussi l'anxiété avait-elle été à son comble pendant la lutte terrible du jeune homme repoussé sans cesse vers le rivage, malgré des efforts qui semblaient surhumains ; et un cri de douleur s'était échappé de toutes les poitrines en voyant la défaite.

Jules d'Haberville n'avait eu aucune connaissance de cette tentative de sauvetage de son ami de Locheill. D'une nature très impressionnable, il n'avait pu soutenir, à son arrivée sur la plage, le spectacle déchirant d'une si grande infortune. Après un seul regard empreint de la plus ineffable compassion, il avait baissé les yeux vers la terre et il ne les en avait plus détachés. Cet homme suspendu par un fil sur ce gouffre béant, ce vieux et vénérable prêtre administrant à haute voix, sous la voûte des cieux, le sacrement de pénitence, ces prières des agonisants adressées à Dieu pour un homme dans toute la force de la virilité, cette sublime évocation qui ordonne à l'âme, au nom de toutes les puissances célestes de se détacher d'un corps où coule avec abondance la sève vigoureuse de la vie, tout lui semblait l'illusion d'un rêve affreux !

Jules d'Haberville, entièrement absorbé par ces émotions navrantes, n'avait donc eu aucune connaissance des efforts qu'avait faits son ami pour sauver Dumais. Il avait bien entendu, après la tentative infructueuse de de Locheill, les cris lugubres de la foule qu'il avait attribués à une nouvelle péripétie de cette scène de désolation dont il détournait ses regards.

Ce n'était pas un lien ordinaire entre amis qui l'attachait à son frère par adoption ; c'était cet amour de David et de Jonathas, plus aimable, suivant l'expression empathique de l'Ecriture, que l'amour d'aucune femme ! Jules n'épargnait pas ses railleries à Arché, qui ne faisait qu'en rire, mais c'était son bien à lui, auquel il ne permettait à personne de toucher. Malheur à celui qui eût offensé de Locheill devant l'impétueux jeune homme !

D'où venait cette grande passion ? il n'y avait pourtant, en apparence, aucun rapport dans leur caractère. Arché était plutôt froid qu'expansif ; tandis qu'une exhubérance de sentiments exaltés débordait dans l'âme de Jules. Il y avait néanmoins une similitude bien précieuse : un cœur noble et généreux battait sous la poitrine des deux jeunes gens !

José, lui, qui n'avait rien perdu des préparatifs de de Locheill à son arrivée et qui connaissait la violence des passions d'Héberville, son jeune maître, s'était glissé derrière lui, prêt à comprimer par la force physique cette âme fougueuse et indomptable.

L'anxiété des spectateurs fut à son comble à la seconde tentative d'Arché pour sauver Dumais, qu'ils croyaient perdu sans ressource aucune.

Tous les yeux étaient tournés, avec un intérêt toujours croissant, vers ce malheureux dont le tremblement convulsif annonçait qu'il perdait graduellement ses forces à chaque secousse du vieux cèdre et à chaque oscillation de la glace qui roulait sous son pied. La voix brisée du vieux pasteur, criant pitié au Dieu des miséricordes, interrompait seule ce silence de la tombe.

Les premiers efforts inutiles de de Locheill n'avaient fait que l'exalter davantage dans son œuvre de dévouement philanthropique : il avait fait, avec une abnégation bien rare, le sacrifice de sa vie. La corde, sa seule chance de salut, pouvait se rompre lorsqu'elle serait surchargée d'un double poids, et exposée d'ailleurs, comme elle le serait sans relâche, à l'action d'un torrent impétueux. Il était aussi trop habile nageur pour ignorer le danger imminent auquel il serait exposé en remorquant un homme incapable de s'aider d'aucune manière. Il savait qu'il avait en outre à demeurer sous l'eau sans respirer, jusqu'à ce qu'il eût atteint le rivage.

Conservant néanmoins tout son sang-froid, il se contenta de dire à Marcheterre :

—Il faut changer de tactique ; c'est ce rouleau que je tenais dans ma main droite qui a d'abord paralysé mes forces, lorsque je me suis élancé dans la rivière, et ensuite lorsque j'ai voulu aborder l'îlot.

Il élargit alors le diamètre du nœud de la corde qu'il passa de son épaule droite sous son aisselle gauche, pour laisser toute liberté d'action à ses deux bras. Ces précautions prises, il fit un bond de tigre, et, disparaissant aussitôt sous les flots qui l'emportaient avec la vitesse d'un cheval lancé à la course, il ne reparut qu'à environ douze pieds de l'îlot, arrêté par la corde que raidit Marcheterre, ainsi qu'ils en étaient convenus. Ce mouvement pensa lui être funeste, car, perdant l'équilibre, il fut renversé la tête sous l'eau, tandis que le reste de son corps surnageait horizontalement sur la rivière. Son sang-froid, très heureusement, ne l'abandonna pas un instant dans cette position critique, confiant qu'il était dans l'expérience du vieux marin. En effet, celui-ci, lâchant tout à coup deux brasses de l'amarre par un mouvement saccadé, de Locheill, se sarvant d'un de ces tours de force connus des habiles nageurs, ramena subitement ses talons à s'en frapper les reins ; puis se raidissant les jambes pour battre l'eau perpendiculairement, tandis qu'il secondait cette action en nageant alternativement des deux mains, il reprit enfin l'équilibre. Présentant alors l'épaule gauche pour se préserver la poitrine du choc funeste à lui et à Dumais, il aborda le lieu du sinistre avec la vitesse de l'éclair.

Dumais, malgré son état de torpeur apparente, malgré son immobilité, n'avait pourtant rien perdu de tout ce qui se passait. Un rayon d'espoir, bien vite évanoui, avait lui au fond de son cœur déchiré par tant d'émotions sanglantes à la vue des premières tentatives de son libérateur ; mais cette espérance s'était ravivée de nouveau en voyant le bond surhumain que fit de Locheill en s'élançant de la cime du rocher. Celui-ci avait à peine en effet atteint la glace où il se cramponnait d'une seule main, pour dégager de l'autre le rouleau de corde qui l'enlaçait, que Dumais, lâchant le cèdre protecteur, prit un tel élan sur sa jambe unique, qu'il vint tomber dans les bras d'Arché.

Le torrent impétueux envahit aussitôt l'extrémité de la glace, qui, surchargée d'un double poids, se cabra comme un cheval fougueux. Et cette masse lourde que les flots poussaient avec une force irrésistable, retombant sur le vieux cèdre, le vétéran, après une résistance inutile, s'engouffra dans l'abîme, entraînant dans sa chute, une portion du domaine où il avait régné en souverain pendant des siècles.

Ce fut alors une immense clameur sur les deux rives de la Rivière du Sud ; acclamation triomphante des spectateurs les plus éloignés et cri déchirant d'angoisse sur la rive la plus rapprochée du théâtre où s'était joué ce drame de vie et de mort. En effet tout avait disparu comme si la baguette d'un enchanteur puissant eut frappé la scène et les acteurs qui avaient inspiré un intérêt si palpitant d'émotions. Le haut de la cataracte n'offrit plus dans toute sa largeur entre les deux rives que le spectacle attristant des flots pressés, qui se précipitaient dans le bassin avec un bruit formidable, et le rideau d'écume blanche qui s'élevait jusqu'à son niveau.

Jules d'Haberville n'avait reconnu son ami qu'au moment où il s'était précipité à la seconde fois, dans les flots. Souvent témoin de ses exploits natatoires, connaissant sa force prodigieuse, il n'avait d'abord montré qu'un étonnement mêlé de stupeur ; mais quand il le vit disparaître sous l'eau, il poussa ce cri déchirant que fait une tendre mère à la vue du cadavre sanglant de son fils unique ; et, en proie à une douleur insensée, il allait se précipiter dans le torrent, quand il se sentit étreint par les deux bras de fer de José.

Supplications, menaces, cris de rage et de désespoir, coups désespérés, morsures, tout fut inutile pour faire lâcher prise au fidèle serviteur.

C'est bon, mon cher Monsieur Jules : frappez, mordez, si ça vous soulage, mais au nom de Dieu, calmez-vous ! votre ami va bientôt reparaître, vous savez qu'il plonge comme un marsouin et qu'on ne voit jamais l'heure qu'il reparaisse, quand une fois il est sous l'eau ! calmez-vous, mon cher petit Monsieur Jules, vous ne voudriez pas faire mourir ce pauvre José qui vous aime tant, qui vous a tant porté dans ses bras ! votre père m'a envoyé vous chercher à Québec ; je répondis de votre corps et âme, et il n'y aura pas de ma faute, si je manque à vous ramener vivant. Sans cela, voyez-vous, Monsieur Jules, une bonne balle dans la tête du vieux José... Mais tenez, voilà le capitaine qui hâle l'amarre à force de bras ; et soyez sûr que Monsieur Arché est au bout et plein de vie.

En effet, Marcheterre aîné de ses amis, s'empressait, tout en descendant le long de la grève, de retirer, à forts et rapides brassées, la corde à laquelle il sentait un double poids.

Il leur fallut de grands efforts pour dégager de Locheill, une fois en sûreté sur la plage, de l'étreinte de Dumais qui ne donnait pourtant aucun signe de vie. Arché, au contraire, délivré de cette étreinte qui l'étouffait, vomit trois à quatre gorgées d'eau, respira bruyamment, et dit :

—Il n'est pas mort ; il ne peut être qu'asphyxié ; il vivait il y a une minute à peine.

On se hâta de transporter Dumais au manoir seigneurial où des soins empressés et entendus lui furent prodigués. Au bout d'une demi-heure des gouttes d'une sueur salutaire perlèrent sur son front, et à l'expiration d'une demi-heure, il rouvrait des yeux hagards, qu'il promena longtemps tuteur de lui et qui se fixèrent enfin sur le vieux curé. Celui-ci approcha son oreille de la bouche de Dumais, et les premières paroles qu'il recueillit furent : "Ma femme ! mes enfants ! Monsieur Arché !"

—Soyez sans inquiétude, mon cher Dumais, dit le vieillard : votre femme est revenue de son évanouissement, mais comme elle vous croit mort, il ne faut de grandes précautions pour lui annoncer votre délivrance ; tant d'émotions subites pourraient la tuer. Aussitôt qu'il sera prudent de le faire, je l'amènerai près de vous ; je vais l'y préparer. En attendant, voici M. de Locheill, à qui, après Dieu, vous devez la vie.

A la vue de son sauveur, qu'il n'avait pas encore distingué des autres assistants, il se fit une réaction dans tout le système du malade. Il entoura Arché de ses bras, et pressant ses lèvres sur sa joue, des larmes abondantes coulèrent de ses yeux.

—Comment m'acquitter envers vous, dit-il, de ce que vous avez fait pour moi, pour ma femme et pour mes pauvres enfants !

—En recouvrant promptement la santé, dit gaiement de Locheill. Le seigneur de Beaumont a fait partir un émissaire à toute bride pour amener le plus habile chirurgien de Québec, et un autre émissaire pour préparer des relais de voiture sur toute la route ; en sorte que demain, à midi, au plus tard, votre mauvaise jambe sera si bien collée, que dans deux mois vous pourrez faire à l'asse le coup de

LE PIC AUX REGRETS

CONTE ROUMAIN

Il y eut jadis à Sinaïa (1) une *hora* (2) comme on en avait jamais vu ; car c'était jour de grande fête, et les moines du couvent avaient distribué des vivres à pleines écuelles. Chacun avait mangé tout son soûl. Les gens étaient venus de très loin, d'Isvor et de Poyana, de Camarnic et de Prédeal, et même d'au-delà des montagnes.

Les rayons d'un soleil éclatant embrasaient si fort le fond de la vallée, que les jeunes filles enlevaient leurs fichus de dessus leur tête et que les gars rejetaient sur la nuque leurs chapeaux à grands bords, couverts de fleurs, tant on était échauffé par la danse.

Tout autour, les femmes mariées étaient assises sur l'herbe et allaitaient leurs nourrissons. Les voiles qui les enveloppaient brillaient au loin, blancs et délicats, comme des arbres en fleurs.

C'étaient des trépignements, des cris de joie, des transports d'allégresse, parmi les danseurs !

Les jeunes filles semblaient flotter dans l'air, et leurs pieds mignons, que l'on entrevoyait sous leur cotillon étroit, effleuraient à peine la terre. Leurs chemises, richement brodées de mille couleurs, mêlaient leurs paillettes d'or aux sequins des colliers.

La ronde s'agitait sans relâche comme le sang dans les veines, comme les vagues sur l'eau ; elle ondulait, immense ou resserrée, aux sons de l'infatigable musique des *Lautari* (3).

∴

Non loin de là, se tenait un beau berger ; appuyé sur son long bâton, il regardait la danse avec des yeux aussi noirs que la mûre sauvage ; sa taille était élancée comme un jeune pin. Ses cheveux, s'échappant de son bonnet de fourrure blanche, retombaient en boucles noires sur ses épaules. Sa chemise de toile grise était retenue sur les hanches par une large ceinture de cuir ; il avait aux pieds des sandales.

Ses regards n'avaient erré qu'un instant, et aussitôt, ayant trouvé ce qu'ils cherchaient, ils s'étaient fixés étincelants sur une jeune fille, qui ne semblait même pas le remarquer.

C'était une belle jeune fille, plus belle que la plus merveilleuse des fleurs, plus belle encore que la rose alpine et que la gentiane printanière, plus délicate que la blanche immortelle des cimes neigeuses (4).

Dans ses yeux brillait une double lueur : l'une jaillissait de sa noire prunelle, l'autre du cercle brun qui l'entourait. Ses dents reluisaient toutes les fois qu'elle entr'ouvrait ses lèvres de corail. Ses cheveux étaient noirs comme l'abîme d'où s'élance une source aux sillons lumineux, et les fleurs dont elle couronnait sa tête ne se fanaient jamais, tant elle leur donnait de fraîcheur et de vie. Son corps était si souple, qu'on l'eût brisé, semble-t-il, dans la main ; et cependant on vantait partout sa force.

Oui, Irina était bien belle, et Ionel, le jeune berger, la contemplait avec ravissement.

Enfin, il entra, lui aussi, dans la ronde, et saisit la main d'Irina. Les jeunes filles les regardèrent et sourirent ; Irina rougit.

∴

Soudain, la musique des *Lautari* s'arrêta sur une note stridente ; les gars, levant les bras, firent pirouetter autour d'eux leurs danseuses, tandis qu'Ionel tirait brusquement à lui la main d'Irina. Ce geste en disait long ; mais elle haussa les épaules et se mit à rire.

" —Irina,"—dit-il tout bas,—" vois-tu " les feuilles jaunies sur les hêtres ? Le " moment est venu ; je dois conduire mes " brebis dans la vallée, là-bas aux steppes " du Baragan, et peut-être même dans la " Dobroudja. Je ne te reverrai plus jus- " qu'au printemps. Dis-nous une bonne " parole, pour que mon cœur n'ait pas à " trembler, quand je penserai que tu re- " garnies les autres jeunes gens !

" —Que te dire ? Tu ne m'aimes pas, " et tu m'auras bientôt oubliée !

" —Je mourrai, plutôt que de t'oublier, Irina !

" —Ce ne sont que des mots, et je n'y crois pas.

" —Que dois-je faire pour que tu me croies ?"

Les yeux d'Irina pétillaient et, jetant sur le berger un regard furtif, elle lui dit :

" —Ce que tu dois faire !... Précisement " ce que tu ne peux pas !

" —Je puis tout !..."—répondit lentement Ionel, comme s'il n'avait pas conscience de ce qu'il disait.

" —Allons donc ! Tu ne peux pas " vivre sans tes brebis, et tu te passerais " plus difficilement d'elles que de moi.

" —Vivre sans mes brebis !..."—reprit Ionel, et il soupira.

" —Tu vois bien !"—ripliqua Irina en riant,—" tu ne peux pas faire la seule " chose que je te demande : c'est de rester " là-haut, à la montagne, sans tes bre- " bis.... Ce sont des mots, te dis-je ; ce " ne sont que des mots !

" —Et si pourtant je le faisais !—répondit Ionel, pâle et grinçant des dents.

Les jeunes filles et les gars s'étaient rassemblés autour d'eux, pour écouter leur entretien : "—N'y va pas !"—" Vas-y !" —Ces mots, répétés tour à tour, se croisaient de toutes parts.

Alors un vieux berger, aux longs cheveux argentés et aux sourcils touffus, posa la main sur l'épaule d'Ionel :

" —Envoie donc les filles faire lanlaire !" —lui dit-il avec rudesse. " —Elles te brî- " seront le cœur et puis elles riront de toi. " Ne sais-tu pas qu'il doit mourir le ber- " ger qui abandonne ses brebis."

Et, menaçant Irina de son poing fermé :

" —Et toi, t'imagines-tu, parce que ta " es belle, que tu peux tout oser et que " rien ne punira ton fol orgueil ?..... " Sache-le bien : le mal que tu fais, c'est " toi qui en pâtiras !"

Irina se prit à rire : " —Il n'a qu'à ne " pas y aller ; je n'ai pas besoin de lui !" —Et, tournant brusquement sur ses talons, elle s'enfuit vers le couvent pour boire à la fontaine.

∴

Ionel, lui, n'écoutait plus personne ; il reprit le chemin de la montagne, le visage pâle, les lèvres serrées. En passant auprès d'Irina, il ne fit qu'une signe de la main.

" —N'y va pas !"—lui cria-t-elle, en riant aux éclats avec ses compagnes. Les échos du Pelesch répétèrent soudement : "—N'y va pas ! N'y va pas ! ...."

Mais Ionel n'entendait plus rien ; il montait, montait toujours, sous le soleil de midi ; à travers les clairières inondées de clarté et les pins gigantesques, que six hommes peuvent à peine embrasser, à travers les nombreuses forêts de hêtres, il arriva enfin à la bergerie. Ses brebis dispersées reposaient à l'entour, et ses chiens vinrent à sa rencontre avec des aboiments joyeux.

Il promena la main sur leur poil hérissé, et dans la langue comprise de ses brebis, il appela à lui sa *Miorita* (1) : "—Brrr, " Oitza, brrr !"—Elle accourut avec son agneau, et il glissa dans sa toison un œillet, qu'il avait dérobé à Irina.

Il pria les autres bergers d'emmener avec eux ses brebis, et leur dit qu'il les rejoindrait plus tard, parce qu'il avait fait un vœu et qu'il devait d'abord l'accomplir. Tous l'écoutaient avec étonnement.

" —Et si je ne reviens plus,"—ajouta-t-il pour finir,—" dites que les Regrets " m'ont convié à des noces merveil- " leuses !"

Il prit son grand cor en bois de merisier et gravit le sommet de la montagne, d'où sa vue s'étendait, par delà le Danube, jusqu'aux Balkans. Là, il s'arrêta ; il approcha le cor de ses lèvres, et le fit résonner plaintivement dans le lointain.

Alors le chien le plus fidèle vint à lui en courant ; il sautait autour de son maître, avec des gemissements lamentables, et le tirait par les pans de sa chemise, pour l'entraîner dans la vallée, si bien qu'Ionel, ne voulant pas se laisser attendrir, dut, les yeux mouillés de larmes, employer les menaces et les pierres pour le chasser. C'est ainsi qu'il éloigna de lui son dernier ami !

∴

Et, maintenant, il restait seul, dans le désert sauvage de la montagne. Deux aigles décrivaient d'immenses cercles sous ses pieds. A part cela, tout était silencieux !

Ionel s'étendit sur l'herbe tremue, et il soupira si fort que sa poitrine faillit éclater. Enfin, accablé de regrets et de douleur, il s'endormit.

A son réveil, les nuages flottaient autour de sa tête, en se rapprochant de plus en plus ; poussés d'abord par des courants impétueux, ils s'arrêtèrent tout à coup et l'enveloppèrent d'un épais brouillard, qui l'empêchait de voir à un pas devant lui.

Soudain, les nuées semblèrent prendre des formes étranges ; on eût dit des femmes, merveilleusement belles, dont les blancs vêtements étincelaient comme la neige. Elles se tenaient par la main et se balançaient autour d'Ionel.

Il se frotta les yeux, car il croyait rêver encore ; mais il distingua leurs chants, qui résonnaient comme un écho doux et lointain, et il les vit tendre vers lui leurs bras de lys :

" —Beau berger ! Sois à moi !... Sois à " moi !... Viens à moi !..."

Ces appels retentissaient de toutes parts. Mais Ionel secouait la tête, en signe de refus.

" —Ne nous dédaigne pas !"—s'écriait " l'une d'elles,—nous voulons te rendre si " heureux, que tu oublies à jamais la val- " lée !"

Alors, de sa main, elle fendit le brouillard, et aussitôt apparut, sur la montagne, une clairière toute couverte de fleurs, comme il n'en avait jamais vu, et, dans cette clairière, une cabane bâtie en feuillage de roses, avec une source qui parsemait la mousse épaisse de milles perles humides.

" —Viens ! c'est là que nous demeurerons !"—disait la belle fée de sa voix argentine.

" —Non, viens à moi !"—répliqua une autre ; et, avec des nuages, elle édifia devant lui un palais qui, doré par le soleil, ressemblait à un arc-en-ciel. A l'intérieur, tout était moelleux, comme si parquets et murs étaient revêtus de la plus fine toison. Du faîte dégoulaient des gouttes d'arc-en-ciel, qui n'avaient pas plus tôt touché la terre qu'elles rejaillissaient en verdures et en fleurs.

" —C'est ici que nous habiterons !"—disait la belle jeune fille, —" et je veux te parer comme je suis parée moi-même."

Et, en parlant ainsi, elle cherchait à lui ceindre la tête et le cou de colliers, formés de gouttelettes radieuses. Mais Ionel les rejetait loin de lui :

" —Il n'y a qu'une femme qui ait le droit de me parer,"—murmura-t-il avec un air sombre :—" c'est ma seule fian- " cée !

" —Alors c'est moi qui serai ta fiancée !"—s'écria une troisième.—" Regarde, voici ma dot !"

Et, saisissant les nuées, en un tour de main, elle en faisait des brebis, et encore des brebis, et toujours des brebis, si bien que toute la montagne, tous les monts d'alentour et le ciel tout entier, étaient couverts de brebis. Elles resplendissaient de blancheur ; elles portaient au cou des clochettes d'or et d'argent, et l'herbe poussait sous leurs pas.

Le visage du pauvre délaissé eut un éclair de joie ; mais aussitôt il repoussa du geste cette vision enchanteresse, et il dit :

" Je n'ai qu'un seul troupeau, le mien, " et je n'en veux point d'autre !"

∴

Mais, tout à coup, les nuées devinrent épaisses et sombres, et bientôt Ionel se trouva enveloppé dans une vapeur dense et noire, que sillonnaient, près de lui, les éclairs et où le tonnerre roulait avec fracas. Alors, au milieu de l'orage, il entendit ces mots :

" —Audacieux enfant de la terre, tu as osé nous dédaigner. " Tu es condamné à périr !"

Le tonnerre retentit de nouveau, formidable, comme si toute la montagne allait s'écrouler ; et, tandis qu'en grondant il se perdait dans la vallée, la neige, en légers flocons, se mit à tomber sur Ionel. D'abord très menue, puis toujours plus épaisse, elle finit par couvrir toutes les montagnes voisines, et, avec elles, la capute, les cheveux et les sourcils du berger.

Et de ces vastes amas de neige sortirent, encore plus claires, ces mêmes voix mélodieuses, qui vibraient maintenant dans une ample harmonie et qui mêlaient leurs chants aux flûtes des bergers et aux cors des montagnards.

∴

Puis, devant lui, des mains invisibles élevèrent dans la neige un palais si éblouissant, qu'il fut d'abord obligé de fermer les yeux. Quand il les rouvrit, la lune et les étoiles étaient réunies dans ce palais, dont les murs semblaient transparents, tant ces astres les inondaient de clarté.

La lune trônait sur un lit élevé et moelleux ; elle regardait les étoiles, qui, se donnant la main, dansaient une ronde. A mesure que le ciel s'obscurcissait, le nombre des étoiles augmentait, et chaque fois que la lune faisait un signe, une petite étoile se précipitait du ciel pour entrer dans le palais.

Il y avait aussi des étoiles mignonnes comme des enfants, qui se bousculaient les unes les autres, en riant et en jouant aux pieds de la lune. D'autres s'avançaient majestueusement, laissant tomber leur traîne sur le sommet des montagnes, dans toute la longueur des Bucegi (1). Ces traînes étaient portées par une infinité de petites étoiles, revêtues de cottes étincelantes, avec des couronnes et des guirlandes d'un rare éclat. Les portes du palais s'élargissaient d'elles-mêmes, lorsque ces étoiles magnifiques faisaient leur entrée.

L'une d'elles ordonna à la lune de descendre de son trône, pour la servir. Puis elle fit un signe à Ionel, et lui dit :

" —Viens, enfant de la terre ; sois mon " époux ! Tu parcourras le monde entier. " Mes étoiles seront tes esclaves, et toi- " même, étoile éblouissante, tu rayonneras " de lumière !"

Ionel s'était avancé, sans le savoir, jusque sur le seuil de la porte ; il prêtait l'oreille à cette musique céleste, que les autres étoiles accompagnaient d'un mélodieux murmure. La lune ayant levé la tête, le regarda en face. Elle ressemblait, si fort à Irina, qu'Ionel se serra le cœur avec force, en s'écriant :

" —Le monde entier fût-il à mes pieds, " je le donnerais à Irina !"

Il se fit alors un bruissement, un tumulte et enfin un fracas épouvantable. Les étoiles s'élancèrent au ciel, dans d'interminables traînées de feu. Le palais s'écroula sur ses fondements et ensevelit Ionel sous ses décombres.... tandis que, là-haut, la lune blafarde contemplait tristement ces immenses monceaux de neige.

∴

Cependant, les noms des cavernes, ayant entendu ce bruit formidable au-dessus de leurs têtes, étaient sortis, en rampant avec peine, du sein de la montagne, pour s'assurer que leur demeure ne courait aucun danger. Ils découvrirent des ruines colossales : c'étaient les pierres précieuses de toute sorte, qui avaient formé le palais. Ivres de joie, ils se mirent à ramasser ces merveilleux trésors et à les traîner dans les profondeurs de la montagne, où ils les entassèrent sous des voûtes gigantesques.

C'est ainsi qu'ils retrouvèrent le malheureux Ionel. Comme il donnait encore quelques signes de vie et qu'il était plus beau qu'aucun d'entre eux, ils en eurent pitié et, l'ayant poussé à grand'peine, lui aussi, dans leurs grottes, ils l'étendirent sur un lit de mousse toute fraîche.

Ils puisèrent à leurs sources chaudes et à leurs sources froides, le lavèrent et le baignèrent ; puis ils le portèrent sur les bords du grand lac souterrain, qui alimente toutes les eaux du monde.

A peine l'y eurent-ils plongé une fois, qu'il se réveilla sain et sauf, et, regardant autour de lui avec étonnement : " —Où suis-je ?"—dit-il enfin.

∴

Et, en effet, il avait de quoi s'étonner. Au-dessus de lui s'élevait, en forme de voûte, un énorme rocher aux miroitements étranges, et dont la hauteur vertigineuse disparaissait dans la nuit. A ses pieds s'étendait un lac sans bornes, qui, de sa vaste immensité, semblait remplir tout l'intérieur de la terre et qui s'enfonçait dans un lointain obscur.

Tout près, sur la rive, se trouvaient des milliers de gnomes, avec de longues barbes et portant tous de petites lumières, qui à la ceinture, qui sur la tête ; les uns restaient assis, d'autres couraient ou grimpaient. Il y en avait qui, divisés en files d'une longueur infinie, poussaient devant eux les pierres précieuses et les lavaient dans le lac, ce qui rehaussait encore leur éclat ; puis ils les emplaient dans les galeries et les rangeaient en tas énormes. Beaucoup d'entre eux arrivaient montés sur des radeaux et apportaient des pierres tout à fait inconnues. D'autres enfin chargeaient leur embarcation, comme pour un long voyage, et naviguaient loin de la rive.

Sous cette voûte imposante régnait une telle confusion de voix et de lumières, qu'Ionel en fut complètement étourdi ; et cependant chacun semblait vaquer avec soin à sa besogne, sauf les nains qui entouraient le berger et qui ne savaient qu'en faire.

Quant à lui, il fut pris du désir soudain de s'en aller avec eux dans ces régions lointaines et obscures, et il s'élança sur l'un des radeaux qui étaient prêts à démarrer.

A ce moment, du sein des ondes surgit une fée superbe, qui ressemblait à Irina comme une sœur, et qui tendait ses bras vers Ionel. Il s'écria : " —Irina !"—et voulut se jeter dans les flots ! mais vingt bras puissants le saisirent et vingt autres, tout aussi robustes, se mirent à le frapper avec violence

Il se débattait de toutes ses forces, tandis que la belle fée l'appelait encore du geste ; mais les gnomes ne l'écoutaient point prise et, dans leur colère, ils commencèrent à le lapider.

Alors, couronne en tête, se présenta devant lui un étrange pygmée ; il demanda qu'on fît trêve, et parla ainsi au berger :

" —Tu te trompes, Ionel ; ta fiancée " n'est pas ici. Elle est là-bas qui sou- " pire après toi, dans la vallée. Celle " que tu vois ici est ma promise, et " voilà nombre d'années que je soupire " pour elle !"

La belle fée le regarda avec dépit, ce qui lui allait à ravir ; et, après lui avoir fait un geste de menace, elle se replongea dans les ondes.

Le petit roi poussa un soupir ; Ionel en fit autant, et tous les pygmées de suivre cet exemple, en bons et loyaux sujets. Toutefois, ils gardèrent en main les pierres dont ils s'étaient armés, pour le cas où la mort d'Ionel serait chose résolue.

Mais le roi, s'étant pris à regarder avec compassion le beau berger, donna ordre qu'on le lavât avec l'eau des sources salutaires, pour étancher le sang qui coulait de ses nombreuses blessures, et, après qu'on lui eut rendu la jeunesse et la beauté, il le fit reconduire sur le faîte de la montagne, où il avait été découvert. En prenant congé de lui, il lui dit :

" —Ionel, tu as gravement failli ! Une " jolie femme t'a fait oublier le devoir de " ta vie. Tu lui es demeuré fidèle ; c'est " beau, c'est grand !... Mais ton infidélité " à ton devoir est encore plus grande. " Bien que je comprenne le sentiment " qui t'égare, je ne puis te soustraire " au châtiment irrévocable qui t'at- " tend !"

∴

C'est le cœur ulcéré qu'Ionel posa le pied sur le sommet désert de la montagne, autour duquel rugissait l'ouragan.

La tourmente redoublait à chaque instant de violence, comme si, de cette hauteur, elle eût voulu précipiter cet être humain, perdu dans son isolement, et le briser en mille morceaux. Ionel s'accrocha à une saillie du roc et regarda autour de lui avec des yeux égarés, dans l'horrible appréhension de nouveaux ennemis, de nouveaux dangers, de nouvelles épreuves.

Il lui paraissait que la tempête l'écrasait contre le sol, qu'elle lui déchirait et lui broyait la poitrine, et qu'il allait enfin mourir de douleur. Il se cramponna encore plus fort au rocher, qui semblait vaciller sous son étreinte.

Et, à travers ce bruit et ce tumulte, il distinguait autour de lui des menaces, des caresses, des appels, prononcés tantôt par plusieurs voix et tantôt par une seule. Puis ce furent de formidables éclats de trompette, qui lui ébranlèrent entièrement le cerveau.

Soudain alors, son amour pour Irina se changea en une haine amère et cuisante ; car c'était elle qui, le sourire aux lèvres, l'avait envoyé à la mort. Néanmoins il résolut de rester sur place, immuable dans sa fidélité. Il se promettait qu'au printemps il redescendrait auprès d'Irina, dans la vallée ; qu'il lui dirait un adieu plein de dédain et qu'il ne la reverrait plus jamais ; aucune autre femme ne posséderait plus son cœur, et il le réservait tout entier à son troupeau, qu'il avait si lâchement abandonné.

Mais du fond des rochers, sortit une voix grave et retentissante :

" —Enfant !"—dit-elle,—" tu n'appar- " tiens ! Rien ne peut t'arracher à moi ! " Tu es en mon pouvoir pour l'éternité !"

Et, au même instant, la roche prit la forme d'une femme, à la stature gigantesque, qui de ses bras de pierre étreignit Ionel et le baisa de ses lèvres de marbre.

Saisi d'épouvante, il se débattait, sans pouvoir lui échapper :

" —Qui es-tu ?"—s'écria-t-il.—" Est-ce " donc que tout l'enfer est conjuré contre " moi ? Qui donc es-tu, si tu n'es pas " Vêlva, la déesse impitoyable qui déchaî- " ne les tourmentes dans la montagne ?"

La femme était redevenue rocher, et dans l'ouragan retentissaient ces paroles :

" —Je suis le Regret ! Tu es à moi, et " mes lèvres sont les dernières que tu au- " ras baisées !"

∴

En un clin d'œil, tout rentra dans le silence, et le soleil se montra de nouveau. Ses rayons échurent un pâle jeune homme qui, appuyé sur son cor des montagnes, regardait tixement dans la vallée, jusqu'au Danube. Il ne soupirait plus ni ne remuait ; les battements de son cœur ne soulevait plus ses bras, croisés sur sa poitrine. A peine le lent mouvement de ses lourdes paupières trahissait-il le reste de vie qui était en lui.

Alors, tout ce qui l'entourait commença à se mouvoir. La neige et la glace fondaient et s'écoulaient dans la vallée, tandis que, sur leur passage, l'herbe poussait dans sa verte nouveauté.

Mais Ionel demeurait insensible !

Le bois secoua son feuillage desséché ; les bourgeons se gonflèrent de sève.

Ionel semblait ne rien voir.

Le gazouillement des oiseaux envahit la montagne, et, dans la forêt, les torrents se mirent à bruire, grossis par les tièdes ondées.

Ionel n'entendait pas !

On eût dit que tout ce qui vivait s'était rassemblé autour de lui pour le réveiller... Efforts superflus ! Immobile et les yeux obstinément attachés sur la vallée du Danube, il paraissait être en pierre

Tout à coup ses traits se ranimèrent ; son regard brilla ; une faible rougeur colora ses joues, et, les bras tendus, le cou en avant, il prêta anxieusement l'oreille aux aboiements des chiens et au tintement des clochettes qui se rapprochaient...

Plus de doute, c'était bien son troupeau qu'il voyait reluire au soleil !... Il posa les lèvres sur son cor des montagnes, et en sonna la bienvenue à ses brebis ! Mais, presque au même instant, il porta brusquement la main à son cœur et s'écria :

" —Je me sens mourir !"—et il tomba inanimé sur le sol.

∴

Ses chiens eurent beau lui lécher les mains et le visage ; sa chère *Miorita*, bêler plaintivement près de lui ; les bergers, l'appeler par son nom : il gisait étendu, avec un sourire de félicité divine sur ses traits amaigris, et il ne répondait plus à personne.

Le cor des montagnes, que tout à l'heure son souffle avait animé, était brisé maintenant, et rien à l'entour ne révélait les luttes que le vaillant jeune homme avait eu à soutenir.

Les bergers l'enterrèrent à l'endroit même où ils l'avaient trouvé, et ils appelèrent cette montagne : *le Pic aux Regrets* (1).

J'y suis souvent montée, j'y ai vu son tombeau, et les brebis y broutent encore.

CARMEN SYLVA.

(1) En roumain : *Vârfoul cou Dor.*

(1) Village de Roumanie, situé dans les Carpathes, près d'un couvent du même nom et à peu de distance du château royal de *Pelesch*.

(2) *Hora*, danse romaine qu'on exécute en formant une ronde.

(3) *Lautari*, nom que l'on donne, en Roumanie, aux musiciens tziganes.

(4) Plante des régions alpines que l'on nomme *Edelweiss* en allemand et *Albanelle* en roumain. Son nom scientifique est *Gnaphalium leontopodium*. Il paraît qu'elle n'a pas de nom dans la langue française.

(1) *Miorita*, jeune brebis mère.—*Oitza*, petite brebis.

(2) Allusion à la ballade populaire roumaine *Miorita*, dans laquelle un berger, sur le point de mourir, annonce à ses brebis qu'il va se marier à une reine superbe, la fiancée de monde ; qu'à ses noces, une étoile va tomber ; que le soleil et la lune lui serviront de témoins ; que les pins et les trembles seront ses convives, les montagnes ses prêtres, les oiseaux ses musiciens, et les étoiles ses flambeaux.

(1) *Bucegi* (prononcez *Boutchedji*) est le nom qu'on donne à une partie des Carpathes de la Valachie.

POND'S EXTRACT
VEGETABLE
PAIN DESTROYER

Hémorrhagies. Epanchement de sang provenant des poumons, de l'estomac, du nez, est immediatement contrôlé.

Les Plaies, Ulcères, Blessures, Entorses, Contusions sont guéries par l'usage de ce remède rafraîchissant, purifiant et salutaire.

Catarrhe. C'est le remède le plus efficace pour cette terrible maladie, le rhume de cerveau, etc. Notre CATARRH CURE est spécialement préparé pour guérir les cas graves. Notre SOUFFLE NASAL est simple et peu coûteux.

Rhumatisme, Névralgie. Aucune autre préparation n'a guéri un plus grand nombre de malades que le *Pond's Extract*. Nos EMPLATRES ont des effets miraculeux pour les personnes souffrant du Lumbago, de douleurs dans les reins ou les côtes, etc.

Dyptherie et Mal de Gorge. Si vous souffrez de la dyptherie ou du mal de gorge, faites aussitôt usage du *Pond's Extract*. Le délai est toujours dangereux.

Brûlures. Toutes les familles devraient avoir en leur possession le *Pond's Extract*, en cas d'accidents. Un pansement avec notre onguent sera d'une grande utilité pour épargner les blessures et il sera de nature à prévenir les ulcères.

Hémorrhoïdes sèches et fluentes. C'est le remède qui est le plus en vogue, au moyen duquel nous pouvons obtenir une prompte guerison, lorsque les autres médicaments ne peuvent obtenir aucun resultat heureux. Notre ONGUENT est d'une grande utilité lorsque le linge est attaché à la peau.

Maladies des Reins et des Mamelles. Toutes les mères qui en feront usage en retireront de grands avantages, et elles ne pourront plus se passer de notre célebre *Pond's Extract*. Notre Onguent est le meilleur émollient qui peut être employé.

Maladies des Femmes. Dans presque toutes ces maladies le *Pond's Extract* peut être mis en usage avec les meilleurs resultats. Voir la direction sur chaque bouteille.

AVIS

Les mots **Pond's Extract** se lisent dans le verre de la bouteille, dont l'enveloppe est jaune claire et représente un paysage, notre marque de commerce. C'est le seul véritable. Insistez toujours pour avoir le *Pond's Extract*. Ne prenez aucune autre préparation. Il ne se vend jamais en grande quantité ou à la mesure.

En vente partout.—Prix 50 cts, $1.00 et $1.75.

Préparé seulement par la

Pond's Extract Co, N-York et Londres.
177-a-C

PARFUMERIE DU MONDE ÉLÉGANT
DELETTREZ
54, 56, Rue Richer, 54, 56
CRÉATION PARIS NOUVELLE SANS RIVALE
OSMHEDIA
ὁσμηδεια
SUAVITÉ
concentration
CRÈME OSMHEDIA
SAVON, EXTRAIT
EAU de TOILETTE
POUDRE de RIZ
COSMÉTIQUE, BRILLANTINE
HUILE, POMMADE, VINAIGRE
La Parfumerie OSMHEDIA assure à ses FIDÈLES CLIENTS
Eternelle Jeunesse et Teint sans égal
Dépositaires à Montreal : LAVIOLETTE & NELSON.

CRU AUSONE
ANCIENNE PROPRIÉTÉ DE LA
Comtesse de Lagrange
Pour l'Agence et demande de Prix-Courant
Ecrire à O. DENIS
Intendant à BRUGES, près Bordeaux (France).

Dr W. SMITH, M. R. C. S.
SPECIALISTE
Hemorrhoïdes, Dyspepsie, Rhumatisme, maladie du Foie, Scrofule et toutes autres maladies de la Peau traitées avec succès. On peut consulter le Dr Smith de 10 à 12, 3 à 5 et 7 à 9 heures. Médecines préparées sous sa surveillance personnelle.—Bureau : 181 rue King Ouest, Toronto. 133-a-C

16 ANS DE SUCCES
LES
Célèbres Extraits Odoriférants de Jonas
ont soutenu la comparaison avec tous leurs rivaux, depuis seize ans, et le public reconnait que ce sont les plus forts et les plus purs qu'il y ait sur le marché.
HENRI JONAS & CIE
10 RUE De BRESOLES
111-a-c TELEPHONE No 127

I CURE FITS !
When I say cure I do not mean merely to stop them for a time and then have them return again. I mean a radical cure. I have made the disease of FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS a lifelong study. I warrant my remedy to cure the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a Free Bottle of my infallible remedy. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a trial, and I will cure you. Address DR. H. G. ROOT,
Branch Office, 37 Yonge St., Toronto.

NERVOUS
DEBILITATED MEN.
You are allowed a free trial of Thirty days of the use of Dr. Dye's Celebrated Voltaic Belt with Electric Suspensory Appliances, for the speedy relief and permanent cure of Nervous Debility, loss of Vitality and Manhood, and all kindred troubles. Also for many other diseases. Complete restoration to Health, Vigor and Manhood guaranteed. No risk is incurred. Illustrated pamphlet in sealed envelope mailed free, by addressing
VOLTAIC BELT CO., Marshall, Mich.

CONSUMPTION.
I have a positive remedy for the above disease ; by its use thousands of cases of the worst kind and of long standing have been cured. Indeed, so strong is my faith in its efficacy, that I will send TWO BOTTLES FREE, together with a VALUABLE TREATISE on this disease to any sufferer. Give express and P. O. address.
DR. T. A. SLOCUM,
Branch Office, 37 Yonge St., Toronto

$500 RECOMPENSE
Nous paierons la récompense ci-dessus pour tous les cas de DYSPEPSIE, MALADIE DU FOIE, MAL DE TÊTE, INDIGESTION ou CONSTIPATION qui ne seront pas guéris par les **Pilules pour le Foie de West**, quand la direction aura été strictement suivie.
Grande boîte contenant trente pilules, 25 cts ; cinq boîtes, $1.00. En vente chez tous les pharmaciens.
Un paquet pour essai est envoyé gratuitement par la poste sur reception d'un timbre de 3 cts.
Jno. C. WEST & CIE.
162-a-C 81 rue King Est, Toronto

LAIT CONDENSE
Marque de Commerce : "ESE RENNE"
(DE TRURO, NOUVELLE-ECOSSE)
Que l'on garantit valoir en marques les plus célèbres de Suisse et des Etats-Unis, et à bien meilleur marché.
Conditions faciles pour le gros.
F. E. JODERY & Cie,
19, Rue Saint Pierre, 19,
Seuls agents pour les provinces de Québec et d'Ontario. 27-a-C

LA SANTE, C'EST LA FORTUNE!

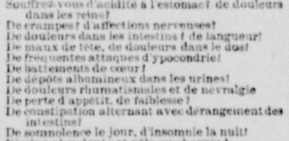

LE TRAITEMENT POUR LES MALADIES DES NERFS ET DU CERVEAU
DOCTEUR E. C. WEST
est un spécifique garanti contre l'hystérie, les vertiges, les convulsions, les attaques, la névralgie nerveuse, les maux de tête et la prostration nerveuse causés par l'abus de l'alcool et du tabac, l'insomnie, le ramollissement du cerveau résultant en folie et conduisant au désespoir et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, impuissance dans les deux sexes, pertes involontaires et spermathorée causées par la fatigue du cerveau, les mauvaises habitudes ou l'abus du coït. Chaque boîte contient une quantité suffisante pour le traitement d'un mois. Prix, $1.00 la boîte ou six boîtes pour $5.00, envoyées par la poste sur réception du prix.
Nous garantissons que six boîtes guérissent tous les cas. A la réception de chaque ordre pour six boîtes, que nous recevrons accompagnée de $5, nous enverrons la lettre notre garantie écrite de remettre l'argent si le traitement n'effectue pas la cure. La garantie n'emane que de
Jno. C. WEST & Cie, seuls propriétaires.
162-a-C 81 et 83 rue King Est, Toronto, Ont.

HEMORRHOIDES !
Guérison certaine, même dans les cas les plus chroniques, en faisant usage du
SAVON MEDICINAL du Dr PERRAULT
En vente chez tous les pharmaciens. Expédié par la malle sur réception de 50 cts.
ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache, P.Q., seul agent pour le Canada et les Etats-Unis.

EPILATOIRE.—L'Epilatoire d'Alex. Ross enlève le poil des bras et de la figure sans entamer la peau. Teintures de toutes couleurs et dont l'effet est permanent, pour les cheveux. Aussi, spécifique pour prescrit des rides. En vente chez les pharmaciens, chez Lyman & Fils, Montreal, ou chez Alex. Ross, 21 Lamb's Conduit street, Londres, Angl. 31-a-A

ON peut se procurer les articles ci-dessus de John W. Bryson, 461 rue Saint-Laurent—Machines pour nez, $2.50.

VOUS SENTEZ-VOUS
Fiévreux?
Eprouvez-vous des sensations brûlantes à l'estomac?
Souffrez-vous d'enflures aux jambes?
Eprouvez-vous un sentiment de lassitude?
Avez-vous l'estomac plein de glaires?
Souffrez-vous d'acidité à l'estomac? de douleurs dans les reins?
De crampes? d'affections nerveuses?
De douleurs dans les intestins? de langueur?
De maux de tête, de douleurs dans le dos?
De fréquentes attaques d'hypocondrie?
De battements de cœur?
De dépôts albumineux dans les urines?
De douleurs rhumatismales et de névralgie
De perte d'appétit, de faiblesse?
De constipation alternant avec dérangement des intestins?
De somnolence le jour, d'insomnie la nuit?
D'urine abondante et pâle ou chargée?
De l'insomnie et de nevrof et d'autres symptômes divers?
VOUS AVEZ ALORS
La maladie des rognons de Bright.
Les symptômes ci-dessus ne sont développés dans aucun ordre, mais ils apparaissent, disparaissent et reparaissent jusqu'à ce que la maladie ait graduellement atteint la base de la constitution. L'empoisonnement du sang dans les rognons atteint alors le système nerveux et finalement la pneumonie, la diarrhée, la maladie du cœur, les urines sanguinolentes, l'apoplexie, la paralysie, ou les convulsions arrivent, puis la mort s'en suit inévitablement. Cette maladie n'est pas rare et, chaque jour, elle fait un plus grand nombre de victimes.
Si elle est traitée à temps on a chance de la maîtriser. Ne négligez point de le faire. Le
WARNER'S SAFE CURE
a guéri des milliers de cas de tout genre et il vous guérira si vous vous soignez de suite. C'est le seul remede spécifique pour l'universelle
MALADIE DE BRIGHT.

Burdock BLOOD BITTERS
WILL CURE OR RELIEVE
BILIOUSNESS, DYSPEPSIA, INDIGESTION, JAUNDICE, ERYSIPELAS, SALT RHEUM, HEARTBURN, HEADACHE, DIZZINESS, DROPSY, FLUTTERING OF THE HEART, ACIDITY OF THE STOMACH, DRYNESS OF THE SKIN,
And every species of disease arising from disordered LIVER, KIDNEYS, STOMACH, BOWELS OR BLOOD.
T. MILBURN & CO., Proprietors, TORONTO.

Les démangeaisons, Dartres, Teigne, Taches de Rousseur, Masque, Rifle, Plaies de toutes sortes, Gale, Crevasses, enfin toutes les Maladies de la Peau sont radicalement guéries par les SAVONS MEDICINAUX du Dr PERRAULT.
En vente chez Laviolette & Nelson, E. E. McGale et chez tous les pharmaciens.
a-C

LE REMEDE DE WIGHT GUÉRIT
LES
CORS ET LES VERRUES
GUERISON CERTAINE ET SURE
50 CENTS PAR BOUTEILLE
G. L. WIGHT, Pharmacien,
2449 rue Notre-Dame, coin de la rue Richmond

AUX EPICIERS ET MARCHANDS DE PRODUITS
Nous avons ouvert au **No 17, Place Victoria**, un établissement fourni d'un assortiment complet des célèbres **Jambons de James Park & Fils** (de Toronto), **Bacon, Bœuf fumé, Bœuf séché, Bœuf salé** (en petits rouleaux) **Graisse en tinette et en boîte de ferblanc de 3 livres, Fromage Stilton et autres, Saucisses de Boulogne, Jambon, Langues et Poulets.** Tous ces articles ont été choisis tout exprès pour ce marché.
Venez faire une visite et choisissez vous même vos marchandises au lieu de donner vos commandes directement à la fabrique de conserves et vous vous éviterez l'ennui de recevoir des articles ou trop légers ou trop lourds.
LES ARTICLES SONT TOUS GARANTIS AUX PLUS BAS PRIX COURANTS
Notre commerce sera strictement de gros et pour l'avantage des commerçants de détail.
CEO. H. MACKIE & CI

TELEGRAPHIE

Service spécial de la MINERVE

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 16.

La séance est ouverte à trois heures.

L'honorable M. CHAPLEAU dépose un bill pour modifier l'Acte concernant l'immigration chinoise.

Ce bill n'est qu'une refonte de celui qui a été adopté l'année dernière avec quelques modifications. On propose de rendre obligatoire l'enregistrement des naissances, décès et mariages chez les Chinois ainsi que le mouvement de la population tant au point de vue de l'immigration que de l'émigration. On propose aussi par ce bill que le département des douanes soit chargé de faire observer cette loi.

Le bill est lu pour la première fois.

M. BAKER (Victoria) dépose un bill concernant la représentation à la chambre des communes des circonscriptions électorales de l'île Vancouver. Le but de cette mesure, dit M. Baker, est de faire disparaître les coutes qui existent au sujet de certaines îles dans les havres d'Esquimalt et Victoria et de statuer que ces îles font partie de la circonscription que le représente au parlement.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable M. COSTIGAN propose que la Chambre se forme en comité afin de prendre en considération une résolution déclarant qu'il est opportun de modifier de l'acte concernant les poids et mesures passé en 1879.

On propose par ce bill d'autoriser le gouverneur général en Conseil à définir quels seront les poids et mesures dont on devra faire usage.

La résolution est approuvée par le comité général de la Chambre et un bill basé sur la dite résolution est présenté et lu pour la première fois.

Ces bills sont lus pour la seconde fois.

La Chambre approuve les résolutions adoptées par le comité des voies et moyens.

Relativement à l'article "guipure, cordonnets, passementerie, rubans et bordures, lorsque ces articles seront importés par des fabricants pour leur propre usage, 35 pour cent *ad valorem*, l'honorable M. McLELAN fait observer qu'il se présente des difficultés au sujet de cet article. Plusieurs personnes qui se donnent l'nom des fabricants de chapeaux ne font simplement que coudre des chapeaux de drap. On voulait que cette clause s'appliquât aux véritables fabricants, mais voyant qu'il y avait tant de difficultés à ce sujet, le ministre des finances propose que cet article soit rayé.—Adopté.

Plusieurs autres articles du budget sont adoptés et, à six heures le séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

Les bills privés suivants sont lus pour la troisième fois :

Bills pour constituer en corps politiques les compagnies suivantes : Compagnie des mines de charbon de la rivière à l'Arc : "The Saint-Lawrence and atlantic Jonction Ry ;" "Lake Superior Mineral railway Co. ;" "E. B. Eddy Manufacturing Co."

La chambre se forme en comité des voies et moyens.

Relativement à la clause imposant un droit de dix cents par livre sur l'oleomargarine,

M. PATERSON (Brant) propose un amendement ayant fins de défendre l'importation de cet article sous peine d'une amende de $200.

L'honorable M. McLELAN dit qu'il pensait que la proposition du gouvernement aurait atteint le but de l'amendement ; toutefois si la Chambre le préfère il n'a pas d'objection à ce que l'on vote sur cette question.

L'honorable M. BLAKE dit que si l'on se propose de défendre l'importation de l'oleomargarine, on devrait le faire d'une manière explicite.

M. PLATT se prononce non-seulement contre l'importation mais aussi contre la fabrication de l'oleomargarine.

M. TAYLOR dit qu'en permettant l'importation de cet article, sujet à un droit et à une inspection severe, les intérêts du commerce seront mieux protégés que si on en défendait complètement l'importation.

L'honorable M. POWELL dit que si l'amendement est retiré, plus tard le gouvernement insérera une clause spéciale ayant le même but que l'amendement.

L'amendement est retiré.

Il est proposé que le fil de fer pour clôture soit admis en franchise.

Cet amendement est rejeté.

Relativement aux droits sur les sucres, M. PATERSON critique la politique du gouvernement et prétend que c'est le consommateur qui souffrira de l'augmentation des droits.

L'honorable M. McLELAN dit que les droits imposés aujourd'hui sur les sucres sont moins lourds pour le consommateur que ceux prélevés d'après le tarif de l'ancien gouvernement.

M. McNEIL fait observer qu'il y a, aujourd'hui, plusieurs raffineries de sucre dans le pays tandis qu'il n'y en avait aucune sous l'ancien gouvernement.

Sir Richard CARTWRIGHT prétend que l'augmentation des droits augmente le prix du sucre.

M. WALLACE (York) répond que le sucre se vend, aujourd'hui, à Ottawa à meilleur marché qu'il ne se vend en gros à New-York. La politique fiscale du gouvernement a fait baisser le prix de cet article et fourni de l'ouvrage a un grand nombre de personnes en ce pays.

L'item est adopté.

Plusieurs autres articles du budget sont votés, puis la séance est levée.

PARLEMEMT PROVINCIAL

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 16.

La séance est ouverte à 3 hrs.

Plusieurs bills sont déposés et lus pour la première fois.

L'honorable M. TAILLON en réponse à une question de l'honorable M. Mercier, dit que M. J J Curran, député de Montréal Centre au parlement fédéral est l'un des prevots des incendies à Montréal ; il a été nommé à cette charge en vertu d'un arrêté du Conseil, mais il est payé par la corporation de Montréal et non pas par le gouvernement de sorte qu'il n'est pas considéré comme l'un des employés du gouvernement pas plus que ne l'est le Recorder de la ville de Montréal. L'arrêté du Conseil porte la date du 6 août 1880.

M. CARBRAY se lève au milieu d'applaudissements, pour proposer les résolutions concernant l'autonomie de l'Irlande.

Il explique que deux motions avaient été soumises à la chambre, l'une par lui-même et l'autre par M. Mercier, et qu'à la suite d'une entente entre eux, il avait été décidé de soumettre à la chambre la proposition suivante :

"Que cette chambre aprouve les nobles efforts du très honorable M. Gladstone pour résoudre d'une manière pacifique la question de l'autonomie de l'Irlande sans danger pour le démembrement de l'empire et, qu'en conséquence, il soit résolu :

"Attendu que le droit de se gouverner soi-même est sacré pour le peuple canadien, qui sait, par sa propre experience, que le gouvernement constitutionnel donne de la force, la paix et du prestige à un pays, qu'il soit résolu ;

"Que cette chambre toujours sensible à tout ce qui est de nature à promouvoir la prospérité, le progrès et le bonheur de toute partie de l'empire désire enregistrer la haute appreciation et le grand plaisir que lui ont causé le dépôt d'un projet de loi au parlement impérial aux fins d'accorder un gouvernement autonome à l'Irlande, et la perspective d'une législation prochaine de nature à régler d'une manière équitable la question des terres, ce qui aurait pour effet d'améliorer de beaucoup la condition des travailleurs des champs sans commettre d'injustice envers les propriétaires du sol, et fait des voeux pour que Sa Majesté soit conservée longtemps pour regner sur ses dévoués et loyaux sujets.

"Que le president de cette Chambre soit chargé de transmettre une copie de ces résolutions au Très Honorable M. Gladstone."

M. Carbray parle longuement à l'appui de sa proposition.

A la séance du soir, M. MERCIER demande si le gouvernement est en faveur de la résolution.

L'honorable M. TAILLON répond que le gouvernement en fait une question libre.

M. McSHANE appuie la proposition de M. Carbray.

Les honorables MM. LYNCH et FLYNN parlent en faveur de l'autonomie de l'Irlande.

M. ASSELIN propose un amendement déclarant que, cette chambre, tout en souhaitant au peuple irlandais d'obtenir bientôt les droits qu'il reclame, est d'opinion, cependant, que cette législature ne doit pas intervenir dans cette question.

M. MARTEL appuie cet amendement.

MM. FAUCHER DE SAINT-MAURICE et LEBLANC, tout en faisant l'éloge du peuple irlandais, se prononcent en faveur de l'amendement.

Plusieurs députés conservateurs appuient les résolutions.

Le debat devient très animé.

Après une longue discussion, l'amendement est rejeté sur la division suivante : Pour 0 ; contre 37. Dix huit députés étaient absents.

La séance est levée à 2 heures.

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Nouvelles d'Ottawa

OTTAWA, 16—Sir John A Macdonald et lady Macdonald ont fait une promenade en voiture cette après midi.

OTTAWA, 16—Le long différend qui était pendant entre la compagnie de colonisation du Prince Albert et M. T C Jamieson a été arrangé à l'amiable hier soir par un arbitrage entre les parties.

—L'eau monte rapidement dans la riviere Ottawa, elle est maintenant haute de plusieurs pieds au-dessus du niveau d'hiver.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 16—Les communications entre l'Ile et Québec se font maintenant avec assez de regularité, au moyen de yachts. Les malles sont aussi transportées par eux.

—Une requête signée par un grand nombre de contribuables du quartier Montcalm a été présentée à M. l'echevin Fred. Delisle le priant de se porter de nouveau sur les rangs comme echevin pour le quartier Montcalm.

La votation pour les candidats municipaux de Québec aura lieu du 16 au 24 avril. La votation se fait au bureau du greffier de la paix.

Le nouveau conseil est élu pour 2 ans.

QUÉBEC, 16—Les universités qui seront représentées à Londres sont celles de Laval, de McGill et le Bishop's college de Lonnoxville ; les colleges classiques seront le seminaire de Quebec, les colleges de Saint-Hyacinthe, de l'Assomption, de Chicoutimi, de Sainte-Therese et de Levis. Prendront aussi part à l'exposition de Londres, les ecoles normales Laval de Québec, McGill de Montréal, Jacques Cartier de Montreal, l'ecole Polytechnique les ecoles primaires, secondaires, elementaires, et elementaires de Sainte-Adèle de Terrebonne, de Saint-Agapit de Lotbinière, de Sainte-Agathe, de Lotbinière, de Saint-Alphonse du Saguenay, de Sainte-Anastasie de Nolton, de Saint-Andre l'Argenteuil de Sainte-Anne de Chicoutimi, de Sainte-Anne des Plaines, de Saint-Antoine, de Tilly, de Sainte-Appolinaire, de Saint-Augustin des deux Montagnes, de Barachois de Bedford, de Bristol, de Beech-Redge, de la Belle-Riviere, de Berthier, de Bourchervile, de Cacouna, de Saint-Calixte de Somerset, du cap des Rosiers, de Carlton, de cap Tove, de Carleton, de Saint-Cesaire, de Champlain, de Charlesbourg, de Chatam, de Château-Richer, de Cheisea, de Chicoutimi, de Clarendon, de Cloridorme, de Contiecooke, de Como, de Cookshire, de Sainte-Croix, de Eardiez, de Sainte-Emelie, de Saint-François de Sales, de Saint-Fulgence, de Saint-Gabriel, de Saint-Joseph de la Malbaie, du Bassin de Gaspé, de la Grande Vallée de Grouly, de Greenville, de Haldimand, de Saint Hermas, du Cap d'Espoir, de Saint-Hubert, de Huntingdon, d'Inverness, de l'Islet, de Saint-Janvier, de Saint-Jean d'Iberville, de Saint-Jean l'Evangeliste, de Sain-Jerôme, de Jonquiere, de Saint-Joseph de la Beauce, de Sainte-Julie de Megantic, de Sainte-Julie de Vercheres, de Lacolle, de Laprairie, de Lavaltrie, de Leclerville, de Levis, de Liguori, de Lotbinière, de la Malbaie, de Maria de Massham, de Sainte-Monique, de Montebello et du Mont Louis.

Montréal ne restera pas en arrière dans cette joute intellectuelle. L'académie commerciale, l'école Montcalm, l'ecole Champlain, l'école Sarsfield, l'école Belmont, l'ecole Ollier, l'école de Madame Marchand, l'ecole des demoiselles Cronin, Gravel, Dorval, Cornwell, Generoux, Montreuil, Desormeau Blanchard, Thibodeau, seront dignement representées à l'exposition de Londres. Il en sera de même des ecoles des Commissaires protestants de Montréal.

Parmi les autres institutions scolaires nous citerons de mémoire les sours de l'Assomption de Nicolet, l'ecole elementaire de Notre-Dame de Grâce de Hochelaga, les sœurs du Bon Pasteur de Notre-Dame des Laurentides, l'école elementaire de Ohalow, l'ecole modele des filles de Saint-Pascal, l'ecole elementaire de Pasphebiac, l'école modele de Saint-Paul l'Ermite, l'ecole modele et l'école elementaire de Percé, l'école modèle de Sainte-Philomène de Chateauguay, l'ecole elementaire de Sainte-Philomène de Lotbinière, les ecoles elementaires de Saint-Pierre Baptiste de Megantic, de Saint Pierre de la Malbaie, de Pigeon Hill de Missisquoi, du Port Daniel, les couvents du Bon Pasteur et des Sœurs de la Charité de Québec, les écoles modèles de Saint-Rémi de Somerset, de Saint-Sylvestre de Waterloo, les écoles élementaires de Riceburgh, de la rivière Madeleine, de Saint-Roch de l'Achigan, de Rockburn, de Rosevill, de Saint-Sauveur de Terrebonne, de Shawville, de Shigawaki, de Somerset, de Sainte-Sophie de Megantic, de Sainte-Sophie de Terrebonne, de Saint-Stanislas, de Saint-Sulpice, de Stanstead, de Saint-Sylvestre, de Sainte-Thérèse, de West Brome, de West Frampton, de Wright, de York et l'ecole de dessin de l'abbé Chabert.

Terrible accident

QUÉBEC, 15—Mercredi après-midi plusieurs ouvriers couvreurs employés par M. Alexis Barbeau fils, travaillaient à reparer le toit de la résidence du révérend E. W. Sewell, rue Sainte Ursule. L'un d'eux, jeune homme d'environ dix-huit ans et nommé Louis Forgues, se trouvant sur le trottoir, a reçu tout-à-coup sur la tête une barre de fer, pesant à peu près vingt-cinq livres ; qui est tombée de l'échafaud sur lequel travaillaient ses compagnons.

L'infortuné s'est affaissé sans connaissance sur le trottoir, et les autres ouvriers, parmi lesquels était son frère, se sont hâtés de descendre lui porter secours. D'une large blessure au crâne le sang s'échappait en abondance, mais on parvint à lui faire reprendre ses sens et on le transporta en voiture, chez son frere, rue Falardeau, terrain Bédard.

Le Dr Jolicœur, qui fut mandé de suite, examina la blessure, et en constatant sa gravité il requit l'assistance du Dr Lemieux. Tous deux jugerent alors prudent de faire venir le Père Baron qui exerça son ministère, puis le pansement eut lieu. Le blessé avait le crâne fracassé et les médecins extrayerent de la plaie unb esquille longue d'un pouce. L'état de Forgues est très risqué, vu les complications qui peuvent survenir.

ETATS-UNIS

Les faillites de la semaine

NEW-YORK, 16—L'agence Dunn et Cie signale, pour la semaine écoulée, un chiffre de 155 faillites aux Etats-Unis et de 27 au Canada, soit un total de 182 contre un total de 215 la semaine dernière, et de 214 la semaine précédente.

Les sauvages des Etats-Unis

TOMBSTONE, Ariz., 16—On mande de Sonora qu'une expedition de 200 hommes sous les ordres du general Otero est partie du Major pour aller reconnaître la position des sauvages Yaqui. Plusieurs engagements ont eu lieu dans lesquels les sauvages ont eu 8 hommes tués et 76 des leurs faits prisonniers.

Les Mexicains et les Indiens

GUAYAYANNAS, TEX., 16 — Deux escarmouches qui ont eu lieu avec les Indiens ont résultés en la défaite des Mexicains. Ceux-ci ont eu 3 tués et 2 blessés. Les Indiens ont fait un butin assez considerable consistant en armes, munitions et bagages des avant-postes americains. Les Mexicains ont 2,000 hommes, tandis que les Indiens sont au nombre de 1,000. Un mouvement offensif sera effectué demain par toutes les forces Mexicaines.

La flotte française

SAN FRANCISCO, 16—Des avis des îles Tahiti annoncent que la flotte française est arrivée dans les eaux de ces îles afin d'en annexer plusieurs à la France.

Le prochain mariage du président

WASHINGTON, 16—Le bruit court à Albany que le president Cleveland doit se marier cet ete avec miss Folsom de Buffalo. Il paraît, membre de la chambre des representants a Albany, etant allé faire recemment un voyage à Buffalo, dit avoir vu, pendant son sejour dans cette ville, une lettre de Mme Folsom, datée de Gênes (Italie), dans laquelle cette dame parle du prochain mariage de sa fille avec M. Cleveland.

Mme Folsom est la veuve de l'ancien associé de M. Cleveland lorsqu'il était avocat à Buffalo. Miss Folsom est âgée d'environ vingt-trois ans et passe pour etre jolie.

Son père était très riche à une certaine époque, mais il avait perdu la plus grande partie de sa fortune dans des hasardeuses spéculations quelque temps avant sa mort. Depuis l'inauguration du president Cleveland, miss Folsom a beaucoup frequenté la Maison Blanche ; on ajoute que c'est le president lui-même qui a fourni à miss Folsom et a sa mere les moyens d'aller faire un voyage en Europe, ou elles sont actuellement.

D'apres M. Platt, le mariage doit avoir lieu cet été pendant les vacances que prend ordinairement le president chaque année.

Les grèves aux Etats-Unis

NEW-YORK, 16—Deux pièces importantes ont été livrées à la publicité. C'est un ultimatum adressé par M. Powderly, maître-ouvrier general des Chevaliers du Travail de M. Jay Gould, president du chemin de fer Missouri Pacific, et la réponse de M. Jay Gould.

M. Powderley constate d'abord la situation désolante des affaires, les violences commises, l'effusion du sang, et fait appel aux sentiments d'humanité de M. Gould pour arriver à une solution. Elle est, pour lui, dans un arbitrage s'étendant à tout le différend et dans la reprise immediate par les compagnies, en attendant la decision de l'arbitre, de tous les grévistes, à part ceux qui se sont signalés par des attentats. Haussant ensuite le ton, le chef des Chevaliers du Travail défie M. Gould, au cas ou il rejetterait ses propositions, de poursuivre l'ordre devant les tribunaux, comme il l'a annoncé, pour attentats a ses proprietés et au fonctionnement d'un service public de transports.

Devant la justice, menace-t-il, nous pourrions, nous, reveler tout le passé de M. Gould, les sources infames de sa colossale fortune, les deuils, les miseres sur lesquels elle est batie : alors ni son or ni ses complices ne ppurront le protéger contre le déchainement de l'indignation publique.

Cette lettre écrite de Scranton le 11 avril, a été envoyée à New-York à M. McDowell avec les recommandations suivantes : "Si vous avez, au moment de la reception de cette lettre, réussi à conclure un arrangement ; s'il y a même quelque espoir d'arrangement, ne la remettez pas au destinataire. Sinon faites-la lui tenir, et donnez-lui le temps, soit de consentir, soit de répondre. S'il accepte l'arrangement honorable qu'on lui propose, cette lettre ne verra jamais le jour. Mais s'il refuse, publiez-la, et, quand il aura ainsi ouvert le bal, nous continuerons la bataille contre lui. Sa richesse ne pourra le sauver si le combat s'engage. Le jour où vous lui remettrez cette lettre, il aura jusqu'à cinq heures pour répondre."

A cinq heures, M. Gould a communiqué à M. McDowell sa reponse. Il accuse M. Powderly de mauvaise foi. C'est pendant qu'il était en Europe que la Greve a éclaté, contre les promesses formelles a lui faites par M. Powderley, et sans autre motif que le renvoi d'un Chevalier par une ligne étrangere a son reseau le Texas and Pacific. En fealite, les meneurs ont agi dans un but de speculation de bourse. Les violences ont immediatement commencé. Et c'est maintenant qu'on veut le rendre responsable de la greve et lui imposer une capitulation sans conditions ! M. Gould s'en tient a ses conditions primitives : que les grévistes rentrent d'abord au travail, et alors il acceptera un arbitrage sur tous les griefs exprimes. Hors de là, pas d'entente. M. Gould espere que l'opinion publique indignee par les attentats commis et par la privation de transports, forcera les Chevaliers a laisser les vrais travailleurs revenir au travail.

En attendant, il est citoyen américain, et il demandera a la loi de proteger ses propriétés contre tout attentat. Il ne craint aucune revélation sur son passé, que tout le monde connait. Ce n'est certes pas depuis trente ans qu'il dirige 50,000 hommes et paie des millions de dollars de salaires par mois, la première difficulté qu'il rencontre. Si cette fois, par hasard, la loi était impuissante à le proteger, il aimerait mieux tout perdre que d'abdiquer son droit ; la pauvreté ne lui fait pas peur, et il saurait refaire sa fortune. Du reste, il ne craint rien, car la loi le protége et elle est plus puissante que tous les Chevaliers du Travail.

Suivant la menace de M. Powderly, les deux lettres ont été publiées. C'est, des deux côtes, une déclaration de guerre qui regle ; c'est l'ajournement de la pacification qu'on nous faisait espérer ; c'est la lutte reprise plus acharnée, la grève complète et le commerce paralysée, avec de nouvelles violences et, nous le craignons, de nouvelles tragepies en perspective.

Nouvelles maritimes

NEW-YORK, 16—L'Elbe est arrivé de Brême.

NEW-YORK, 16—Le State of Nebraska est arrivé de Nebraska.

SOUTHAMPTON, 16—Le nouveau steamer Allan, de la compagnie Lloyd de l'Allemagne du Nord, de Glasgow pour Brême, est passé à la pointe Lézard, aujourd'hui ; sa vitesse était d'environ 18½ nœuds à l'heure

Le choléra

NEW-YORK, 16—On mande de Rome qu'on a découvert six cas de choléra dans la ville de Brindisi ; il y a eu plusieurs décès, dont trois ont été causés par le choléra asiatique.

PARIS, 16—La découverte des nombreux cas de choléra à Brindisi cause beaucoup d'alarme en France surtout sur la frontière italienne ou on prend toutes les mesures possibles pour empêcher l'epidémie d'éclater en France.

EUROPE

La question irlandaise

LONDRES, 16—M. Gladstone a déposé à la Chambre des Communes ce soir, son projet de loi concernant l'abolition de la tenure seigneuriale en Irlande. Les députés irlandais avaient pris leurs sièges à midi. Le premier ministre a commencé son discours à 5.25 p. m. Les tribunes étaient encombrées en ce moment.

Ce bill, a expliqué M. Gladstone, ne deviendra loi qu'avec celui qui concerne le "home rule." Virtuellement, ils n'en font qu'un tous les deux.

Les terres des seigneurs irlandais seront achetées au moyen d'une émission de £120,000,000 à trois pour cent. Ces consolides irlandais pourront être convertis, du consentement du cabinet, en effets de dénomination moindre. Si l'émission ne pouvait être faite de suite, on y suppléerait par des scrips ou certificats pour un montant egal.

Il sera loisible aux seigneurs irlandais de vendre ou de ne pas vendre sous l'operation de cet acte.

Ce bill ne se rapporte qu'aux établissements agricoles et aucunement aux domaines familiaux entourés d'un parc.

L'Etat servira d'intermediaire entre le seigneur et ses fermiers, il achètera la terre et la transportera a ces derniers en toute propriété moyennant une rente annuelle jusqu'à ce que le prix d'achat soit acquitté.

Les petits fermiers ne seront pas tenus d'acheter le fond. Il sera loisible au gouvernement toutefois de donner un effet compulsoire a l'expropriation dans les districts ou la population est trop dense.

Aucune propriété seigneuriale ne pourra être vendue a moins que tous les fermiers ne le demandent et dans ce cas, les demandes ainsi que les actes de ventes seront enregistrées.

Le prix des terres sera déterminé par une commission et se composera de la somme des prix d'affermage chargés pendant vingt ans.

Les demandes de vente ne seront pas reçues apres le 31 mars 1890.

Il sera émis £10,000,000 en 1887 ; £20,000,000 en 1888 et vingt millions par année pendant les trois années subsequentes.

D'autre part le gouvernement irlandais devra percevoir les ventes et payer au gouvernement impérial £2,000,000 par année.

LONDRES, 17—Le *Daily News* annonce que M. Parnell n'est pas entierement satisfait du bill de M. Gladstone.

LONDRES, 16—Les libéraux commencent à être découragés parce qu'ils ne voient aucune modification dans le bill du home rule et un mouvement est sur pied afin d'obtenir l'assentiment de Gladstone pour l'introduction d'une motion demandant à la Chambre des Communes, avant la seconde lecture du bill, d'accepter une resolution affirmant simplement la nécessité d'établir une legislature a Dublin.

Une convention loyaliste aura lieu à Dublin, le 23 courant. Goschen adressera la parole à l'assemblée.

Le budget est le plus simple qui ait jamais été introduit et paraît donner satisfaction aux membres.

Lord Spencer, John Morley et Joseph Cowen adresseront la parole à une assemblée des partisans de Gladstone à Newcastle, mercredi prochain.

Apres que Gladstone aura introduit son bill au sujet des terres en Irlande, a la chambre des communes, ce soir, Chamberlain continuera a donner les raisons qui lui ont fait abandonner le cabinet.

Chamberlain a accepté l'invitation d'adresser la parole aux radicaux d'Edimbourg durant l'ajournement de Pâques.

Le *Daily Telegraph* dit : Les restrictions proposées par le bill de Gladstone sont toutes sur la législature ; il n'y a rien qui touche a l'exécutif ; lorsque la police passera sous le contrôle du parlement, a Dublin, toutes les forces qui doivent faire exécuter la loi seront contrôlées par Parnell.

LONDRES, 15—La Chambre des Communes ayant permis à M. Gladstone d'introduire son projet de loi pour le meilleur gouvernement de l'Irlande, le texte officiel de la mesure est aujourd'hui rendu public. Il prive le parlement irlandais de législater sur l'état, la dignité ou la succession de la Couronne, de faire des lois au sujet de la paix, l'armée ou la marine, la milice, les volontaires, ou la defense du royaume et de s'immiscer dans les relations étrangeres ou coloniales de l'Empire.

Au nombre des autres sujets placés en dehors du controle du gouvernement irlandais sont : les dignités, titres et honneurs, butin de guerre, offenses contre la loi des nations, la trahison et la felonie, la navigation, droit d'auteur, patentes, mailes, telegraphe, monnayage, poids et mesures.

Le bill, en outre, ne permet pas a l'Irlande de faire quelque chose pour établir une religion ou conferer des privileges en raison de croyances religieuses, d'imposer des droits de douanes ou d'excise.

A la reine est reserve le droit de convoquer, de proroger ou de dissoudre la législature irlandaise, tout comme le parlement impérial.

A Sa Majesté aussi est reservé le pouvoir d'ériger des forts, des arsenaux, des entrepôts, etc. La législature irlandaise aura le droit d'imposer des taxes pour être payees en fonds consolide, pour defrayer la depense du service public en Irlande, conformément aux dispositions du bill d'achat des terres irlandaises, mais elle ne pourra pas s'approprier les revenus sans la recommendation de la reine par l'entremise du lord-lieutenant. Les proprietes de l'Eglise en Irlande appartiendront au peuple irlandais, sujet aux charges existantes.

Le gouvernement executif en Irlande appartiendra a la reine dans la personne du lord-lieutenant, qui gouvernera avec l'aide de certains officiers et d'un conseil nommé par Sa Majesté ; ce conseil pourra donner ou retirer son vote aux projets de loi que la législature irlandaise pourra passer.

Question d'Orient

VIENNE 16—En réponse à la note des puissances la Grece demande que le traite de Berlin soit maintenu.

NOUVELLES CANADIENNES

—Jeudi, le premier avril, eut lieu à New Richmond, comté de Bonaventure, la bénédiction du premier pont qui fut jamais construit sur la riviere Petit Cascapedïac. Il y a plusieurs annees, on en commença un qui ne fut jamais terminé, car à chaque printemps la fonte des neiges changeait la riviere en un torrent impetueux, dont la violence renversait constamment les piliers déja construits.

Cette année cependant, un mille en amont des débris du premier, il vient d'en être bati un nouveau qui grâce à son mode de construction et à sa solidite peut braver impunement la violence des eaux grossies du printemps.

—M. Dufort qui fait construire actuellement son moulin à Kiamika, embranchement de la Lievre, vient de faire monter trois voitures à double charge comprenant sa roue hydraulique et diverses autres machineries ; on voit que les travaux ne languiront pas.

De son coté M. Matte achève les plans de ce beau moulin qui fera honneur aux nouveaux cantons.

Dans un an il y aura un moulin à Kiamaka, soit à quarante lieues de Saint-Jerôme et on y arrivera par le chemin Chapleau sans difficultes aucune.

Qui eut pu predire un pareil progres il y a dix ans, alors que l'on venait à peine de fonder Saint-Jovite !

—Mercredi dernier, entre midi et une heure, un incendie s'est declare à Sorel, rue Charlotte, dans une maison appartenant à M. Archibald Johnston et occupée par un nommé Kiopini.

L'alarme fut aussitôt sonnée et en moins de trois minutes les pompiers se rendirent sur les lieux ; grâce à leur energie et à leur activité le feu fut promptement éteint.

Les dommages sont peu considerables et couverts par les assurances.

Il faisait alors un fort vent du nord-est et n'eût été l'activité déployée par le chef et les membres de la brigade du feu, ce commencement d'incendie aurait pu avoir des suites desastreuses pour cette partie de la ville.

PLUS DE CALVITIE

Montréal, 20 Janvier 1884.

Monsieur C. D. Giroux, pharmacien,
601 rue Notre-Dame ouest, Montreal.

Monsieur,

Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois ; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les unes apres les autres toutes les preparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'etais aussi chauve qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation j'essayai la VALERIA ; la première boite a arrêté complètement la chute ; à la seconde, mes cheveux ont commencé à repousser et apres en avoir usé trois boîtes, j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous donner cette faible marque de reconnaissance, et je conseille à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de la VALERIA.

AUBERT LAROSE,
624 rue Notre-Dame ouest, Montréal.

A vendre en gros et en détail chez B. E. McGALE, pharmacien, 2141 rue Notre Dame, Montréal.

CANAL LACHINE

AVIS est par les présentes donné qu'un certain nombre de lots situés au Bas'n Saint-Gabriel, 2, 3 et 4 sur le canal Lachine, seront mis en encan public le 29 avril courant, à 2 heures P. M.

Pour renseignements concernant la localité, dimension des lots et conditions de bail s'adresser au bureau de l'Ingénieur-surintendant, 27 rue des Communes.

Les conditions de bail seront lues sur le terrain par l'encanteur avant que la vente des Baux ait lieu.

Par ordre,

E. H. PARENT,
Ingénieur-Surintendant.

Département des Chemins de fer et Canaux, P. Q.,
Bureau de l'Ingénieur Surintendant,
Montreal 13 Avril 1886. 180-4

N. B.—Cette vente sera faite par M. W. H. ARNTON, Encanteur de la Reine.

Loterie Nationale !

DE

M. LE CURÉ A. LABELLE

VALEUR DES LOTS

Première Série, - - - - $50,000 00

GROS LOT $10 000

Deuxième Série, - - - $10,000 00

GROS LOT $2.500

GRAND TIRAGE FINAL

DES LOTS DE CETTE LOTERIE

Mercredi, le 11 Août prochain

LES GROS LOTS SERONT TIRÉS

COUT DU BILLET

Première Série $1.00
Deuxième Série ..... 25 cts.

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrees, au secretaire, S. E. LEFEBVRE, No 19 rue Saint Jacques, Montréal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts.)

25-lino

—LES—

"NOISY BOYS"

Doivent sortir avec une Bande !

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Terrain et de Matériaux de Construction.

Seront vendus à l'Encan public sur les lieux à 10 HEURES du MATIN, LUNDI le 19 AVRIL courant, le terrain et tous les materiaux de construction, cloures etc. etc., qui se trouvent actuellement sur les propriétés acquises par voie d'expropriation pour l'elargissement de la rue Iberville, entre la rue Notre-Dame et la ruelle Sainte-Josephine, Quartier Sainte-Marie.

L'enlevement des materiaux devra se faire immédiatement. Conditions comptant.

De plus amples détails seront donnés le jour de la vente.

Par ordre,

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 25 Février 1886. 181-n

PARENT FRERES,
Encanteurs.

DEPARTEMENT DES CHEMINS

Soumissions pour Matériaux, Fournitures, etc. etc.

Des soumissions cachetees, à l'adresse du Comité des Chemins, seront reçues et déposées au bureau du Greffier de la Cité, jusqu'au MIDI, MERCREDI le 21 AVRIL courant, pour la livraison des materiaux et pour l'exécution des ouvrages requis par le Comité des Chemins durant l'année 1886, tels qu'enumeres dans la liste ci-dessous, et plus amplement detaillés dans les devis et Formules de Soumission, lesquels peuvent être examinés avec les terms et conditions du contrat, les soumissionnaires pourront connaître en s'adressant au bureau du soussigné à l'Hotel de-Ville.

On ne s'occupera pas des soumissions qui ne seront pas ecrites sur les dites formules.

Le Comité des Chemins se réserve le droit de rejeter la plus basse comme toutes les autres soumissions.

BOIS,
BRIQUES,
CIMENT,
TUILES,
CHEVILLETTES
FERRONNERIES,
FILLES
CHARBON,
OUVRAGES EN FONTE.

Les soumissionnaires produiront des échantillons, sinon, leurs soumissions ne seront pas considerées.

(Par ordre.)

PERCIVAL W. ST. GEORGE,
Inspecteur de la cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITE,
HOTEL-DE-VILLE,
Montréal, 15 Avril 1886. 118-2f

Montres, Pendules, Boites à Musique

REPARÉES

Ouvrages de premier ordre. Prix modérés. Ouvrages difficiles executés promptement pour les connaisseurs.

J. WRIGHT,

De Dublin, Irlande, et membre de "Horological Institute de Londres, fabricant de montres, pendules et chronomètres

299 Rue Saint-Jacques

Ouvrages garantis pour un an. 223-a

Dr W. SMITH, M. R. C. S.

SPECIALISTE

Hémorrhoïdes, Dyspepsie, Rhumatisme, maladie du Foie, Scrofule et toutes autres maladies de la Peau traitées avec succès. On peut consulter le Dr Smith de 10 à 12, 3 à 5 et 7 à 9 heures. Medecines préparées sous sa surveillance personnelle.—Bureau: 181 rue King Ouest, Toronto. 135-a-z-c

LES FUMEURS DE BON GOUT TROUVENT TOUT QUE LES CIGARES

CANVASS BACK

ET

PETIT BOUQUET

Ne peuvent être surpassés pour leur arôme et leur qualité. 78-j

VENTE PAR ENCAN

PAR M. HICKS & CIE

VENTE DE MEUBLES dans les derniers mois, piano droit de la fabrique "Mason & Risch," etc., etc., etc.

Les soussignés ont reçu instruction de M. R. Stuart de vendre, à sa résidence, No 16, rue Tupper,

Lundi matin, le 19 courant,

Tout son magnifique mobilier, comprenant un piano droit de la fabrique Mason & Risch, un magnifique instrument et presque neuf, ameublement de salon de prix, fauteuils de différents genres, sofa couvert en peluche [illegible] de Bruxelles de la meilleure [illegible] de Turquie, portières, rideaux de [illegible] en marbre, magnifique lustre [illegible] vés, glace pour manteau de [illegible] aquarelles, chaises en jonc, [illegible] pose fixe, chaises berçantes, [illegible] chambre à coucher en noyer [illegible] marbre cuvettes en fer [illegible] noyer, table à rallonge et [illegible] manger, tapis Kensington, [illegible] tourants, patere, machine à [illegible] service à dîner complet, porcelaine, vaisselle, coutellerie, poêle de cuisine "Gurney's New Dunness Cooking Range" et ustensiles de cuisine.

Tous ces meubles sont de la meilleure qualité et presque tous, ayant été en usage moins de deux ans.

On pourra visiter la maison samedi, le 17 courant, de 2 à 5 heures p. m.

Vente à DIX heures.

M. HICKS ET CIE,
183-t Encanteurs.

MARDI, LE 20 COURANT—Les soussignés ont reçu instruction de M. Russell Stephenson de vendre, à sa résidence, No 246, rue de l'Union ouest, tout son magnifique mobilier, comprenant, en partie, un piano droit de la fabrique Decker et frères, de New-York, acheté par le propriétaire à cause de la puissance et de la douceur de son son. Un des meilleurs instruments de cette célèbre fabrique et qui a coûté $350 ; ameublement de salon en cretonne française, fauteuils et chaises de différents genres, tapis de Turquie, tapis en moquette, rideaux de dentelle et de Madras, portières, glace pour manteau de cheminée, rideaux de cheminée, buffet en chêne, table et chaises en chêne couvertes en maroquin pour salle à manger, table à roulettes, casier, pupitres, bibliothèque, couchettes en fer anglais, literie, lits de plume, glace à bascule avec cadre en noyer, plants et chaises en jonc, causeuses, machine à coudre "Wanzer," matelas, sommiers élastiques, robes de buffle très grandes, tapis de foutre, cabinet, poêle de cuisine "Goodhue's Cooking Range," deux réfrigérants, appareil en fil de fer pour conserver les viandes, ustensiles de cuisine, une quantité de charbon, nombreux volumes reliés des journaux "Illustrated London News," "The Graphic," "The Queen," etc.

Vente mardi matin, le 20 courant, à DIX

FEUILLETON

LE VENGEUR

XLVIII — *Suite*

Mais à ce moments deux coups de feu retentirent, l'un des chiens qui s'élançait sur Jeanne roula à terre, tandis que l'autre s'enfuyait en poussant des cris de douleur, Raoul, Hector et Félix sautèrent dans le jardin. Depuis un instant déjà, ils étaient, eux aussi, sur la crête du mur, cherchant un endroit favorable pour descendre sans éveiller l'attention des gardiens, et surtout s'occupant de s'orienter. L'apparition des deux femmes au milieu de la nuit noire, les avait supris. Ils attendaient qu'elles se fussent retirées pour descendre. Mais en voyant l'une d'elles sur le point d'être dévorée par les molosses, Hector et Félix n'avaient pu se maîtriser et avait fait feu de leurs revolvers. Ils sautèrent dans le jardin et se penchèrent pour porter secours à Jeanne, qui avait perdu connaissance. Hector poussa un cri de surprise.

—C'est elle ! dit-il. Mme Lagrange !

Du haut du mur, Lucienne, elle aussi reconnut sa voix.

—Monsieur Hector ! s'écria-t-elle.

—Ah ! dit Ventre-Rouge, Dieu nous a pondus sûrement.

Mais les abotements des chiens, ainsi que les deux détonations qui les avaient suivis, avaient mis en mouvement tout le personnel de la maison. Les gardiens arrivaient avec des lanternes. On allait être surpris.

—Remontez sur le mur, ordonna Raoul à ses compagnons.

—Mais vous ? demanda Hector.

—Ne vous occupez pas de moi. Cela me regarde.

Félix était déjà en haut. Déroulant rapidement sa large ceinture de soie rouge, Raoul jeta l'un des bouts à Hector, qui se trouvait à mi-hauteur du treillage et qui le tendit à Félix De l'autre bout, Raoul attacha solidement Jeanne. Puis il la souleva avec précaution.

—Allez, dit-il.

Les deux hommes tirerent Jeanne à eux et la redescendirent de la même façon de l'autre côté du mur. Raoul avait remonté près d'eux.

—Sautez, dit-il à Félix et à Hector.

Félix seul obéit. Raoul, prenant Lucienne par la taille, la souleva.

—Attrappe ! dit-il simplement.

Félix tendit les bras et reçut, presque sans secousse, la jeune fille à demi morte.

Le jardin était maintenant plein de monde. Gardiens et surveillants accouraient. Deux ou trois coups de feu retentirent, Hector poussa un cri de douleur.

—Vous êtes blessé ? s'écria Raoul.

—Ce n'est rien, une éraflure au bras seulement, dit le jeune homme en se laissant glisser à terre.

—Pourquoi n'avoir pas sauté quand je vous le disais ? demanda Raoul en descendant à son tour.

—Pouvais-je vous laisser seul ?

—Allons donc ! dit Raoul en remettant sa ceinture. Est-ce que Ventre-Rouge se laisserait tuer juste au moment où le bonheur lui revient ?

Au dedans, on entendit des cris confus Quelques-uns des gardiens escaladaient le mur eux aussi, tandis que d'autres faisaient le tour par la grille.

—Allons, dit Ventre-Rouge, il n'y a pas de temps à perdre. Félix et moi, nous allons porter Jeanne ; vous jeune homme qui êtes blessé, aidez Lucienne à marcher jusqu'à la voiture. Là, nous verrons.

XLIX

Dupac avait raison de ne pas aller visiter souvent son trésor. Quand il revint à lui, il était brisé de fatigue.

—Il ne me faudrait pas beaucoup d'émotions comme cela, se dit-il. Et puis quelle imprudence ! Si quelqu'un était venu !..

Mais le trésor était intact. Personne, par conséquent ne pouvait avoir surpris son secret. Il referma soigneusement la porte de son cher trésor, replaça la tenture et se déshabilla.

—C'est drôle, songeait-il, il m'avait semblé entendre parler. Vais-je avoir des hallucinations comme Grraud maintenant ?

Il se coucha et s'endormit d'un profond sommeil. Il faisait grand jour quand il se reveilla.

—Onze heures, dit-il, en regardant la pendule. Eh ! eh ! je vais bien quand je m'y mets. Je parie que Nina doit être inquiète.

Il s'habilla et alla comme chaque matin prendre des nouvelles de sa sœur. Nina, nous le savons, n'était pas rentrée. Fort inquiète et fort embarrassée, la femme de chambre de la comtesse ne voulait pas cependant trahir la consigne qui lui avait été donnée.

—Madame est sortie, dit-elle à Dupac ; elle a dit qu'elle ne rentrerait que pour dîner.

—Pauvre chérie ! dit le viellard, elle s'ennuie, elle a raison de se distraire. Mais, j'y songe, saperlipopette ! si elle allait rencontrer Ralph ! Voilà encore une chose à laquelle il faut parer.

Il descendait.

—Il y a là un individu qui vous attend depuis une bonne heure, lui dit un domestique. C'est un homme qui est venu quelque fois, un ancien domestique..

—Grand-Louis ! s'écria Dupac. Qu'il entre. Ma foi ! je ne serai pas fâché de lui savonner la tête.

C'était Grand-Louis, en effet. Il avait l'air cauteleux et embarrassé, comme chaque fois qu'il venait faire une demande. Depuis quelque temps, ses affaires allaient assez mal. Aussitôt leur argent touché, Arthur et ses camarades avaient filé comme une volée de moineaux.

—Ah ! tu tombes bien, toi ! s'écria Dupac en l'apercevant.

—Mon bon monsieur Dupac, commença Grand-Louis.

—Il n'y a pas de mon bon monsieur Dupac. Tu es une affreuse canaille, menteur et voleur.

—Comment ! comment !

—Oui, je t'avais chargé d'une affaire grave, un cas de vie ou de mort !

—L'homme de Calais ? Eh bien, je pense qu'on a fait assez proprement l'affaire.

—Ah ! tu penses ! Eh bien, il est de retour ici.

—Allons donc ! je l'ai vu mort.

—Tu l'as vu, toi ?

—Ecoutez, monsieur Dupac, faut pas mentir, dit Grand-Louis, quand je dis que je l'ai vu, c'est-à-dire..

—C'est-à-dire que tu mentais ; l'homme de Calais n'est pas mort, il se porte comme toi et moi, mieux même, car sa tête est solide sur ses épaules, tandis que la nôtre..

—Ah ! taisez-vous donc, monsieur Dupac, vous avez des plaisanteries..

—Ce ne sont pas des plaisanteries, et si tu en veux la preuve..

Il commença à lui raconter comment et dans quelles circonstances, au moment où on y pensait le moins, le capitaine avait reparu. Il exagérait avec plaisir le danger qu'il pouvait leur faire courir cette réapparition subite. Grand-Louis était terrifié.

—Mon Dieu ! Mon Dieu ! disait-il. Mais, c'est à devenir fou. Il n'y a donc pas moyen d'être tranquille dans sa pauvre vie ? Et c'est juste au moment où je suis tourmenté par les contributions. Car enfin, je venais pour vous demander si vous ne pourriez pas..

—Quoi ?

—M'avancer..

—Rien, rien ! s'écria Dupac. Tu n'auras plus jamais un sou de moi.

—Un pauvre petit billet de cent francs !

—Rien, te dis-je. Va-t-en !

—Monsieur Dupac !..

—Va-t-en !

Grand-Louis s'en alla la tête perdue. Tout le long de la route il ruminait des projets de vengeance contre Arthur et les autres. Quand il arriva chez lui, il était littéralement fou de colère. Il but un grand verre d'eau-de-vie pour se calmer et, naturellement son exaltation ne fit qu'augmenter..

—Ah ! si je les tenais, les brigands, les canailles ! s'écriait-il en donnant de grands coups de poing sur la table.

Comme pour exaucer son souhait, la porte s'ouvrit et Arthur, tout de neuf vêtu, le lorgnon dans l'œil et le cigare à la bouche, fit son apparition.

—Bonjour, ma vieille branche, dit-il gaiment.

—Ah ! sacrebleu ! tu tombes à pic, toi, s'écria Grand-Louis l'œil enflammé, en se précipitant vers lui.

—Qu'y a-t-il donc ? demanda Arthur en lançant tranquillement une bouffée de fumée.

—Qu'y a-t-il donc ? répétèrent Rascal Colline et Rivette qui entraient derrière lui.

—Il y a que vous m'avez trompé ! que vous êtes des voleurs, des menteurs, des faux frères, et qu'il faut que je vous venge ! s'écria Grand-Louis qui avait tiré son couteau.

Il allait s'élancer pour choisir un adversaire. Les quatres hommes s'écartèrent. Grand-Louis recula de stupefaction. A son tour, Ralph venait d'apparaître sur le seuil.

—Tenez, tas de lâches ! hurla Grand-Louis les yeux injectés de sang ; tenez, dites donc encore que vous ne m'avez pas volé mon argent ! Mais, cette fois, ce sera fini ! Je vais faire à moi seul la besogne qu'à tous vous n'avez pas su faire !

Il s'élança le couteau levé. Ventre-Rouge ne fit pas un mouvement. Mais, se jetant vivement devant lui, Arthur frappa Grand-Louis d'un coup de couteau en pleine poitrine. Le colosse s'abattit lourdement.

—J'ai mon compte, murmura-t-il. Allons ! ça devait finir comme ça !

—Grand-Louis, dit Ventre-Rouge, en s'approchant et se penchant sur le blessé, me reconnais-tu ?

—Oui, vous êtes le capitaine Ralph, celui que nous devions assassiner à Calais.

—Mais avant !

—Avant ? Je ne vous connaissais pas.

—Regarde-moi bien, bien en face.

—Ah ! s'écria Grand-Louis. Attendez donc. Est-ce possible ! Oui, je vous reconnais à présent. C'est vous, vous monsieur Raoul !..

Il fit un mouvement pour se soulever. Un jet de sang jaillit de sa blessure ; il retomba lourdement.

—Ecoutez, dit-il, je sais un homme mort, je le sens. Mais, ne me laissez pas crever comme un chien. Je suis de race chrétienne, voyez-vous, tout bandit que j'ai été. Je vous en supplie, allez me chercher un prêtre.

Arthur regarda Ralph. Celui-ci fit un signe.

—Grand-Louis, demanda-t-il encore, es-tu prêt à faire l'aveu de tes crimes ?

—J'avouerai tout, dit le moribond. Giraud et Dupac sont deux canailles. C'est le vieux qui m'a fait boire. Sans lui, je serais resté honnête homme. Puisque je vais mourir, je veux que la justice sache tout et qu'ils soient guillotinés.

—Va, ordonna Ventre-Rouge à Arthur.

Arthur partit au galop. Quelques instants après, il revenait, ramenant un des vicaires de Clichy-la-Gareune et un médecin, le docteur Knops. Le docteur Knops a constamment à visiter les victimes des rixes qui ont lieu presque chaque jour sur la route de la Révolte. Il a par conséquent, une grande habitude des coups de couteau. En voyant Grand-Louis, il hocha la tête.

—Comment avez-vous été blessé ? demanda-t-il.

—Dans une rixe avec un inconnu, répondit le moribond en lançant un coup d'œil d'intelligence à Raoul, et puisque vous êtes-là, docteur, je vous demanderai qu'une chose : c'est un cordial qui me donne la force de parler encore quelques instants, car j'ai une longue confession à faire.

Le docteur tira ses tablettes pour écrire une ordonnance, mais Grand-Louis l'arrêta.

—Non, dit-il, ce serait trop long. Un verre d'eau-de-vie.

Et comme le docteur hésitait, il reprit doucement :

—Puisque je suis perdu.

—Soit, dit le docteur, donnez-lui ce qu'il demande.

Grand-Louis but avidement. Un peu de rouge remonta à ses joues. Il fit signe au vicaire d'approcher.

—Je vous écoute, mon frère, dit le prêtre en se penchant vers lui.

—Oui, dit le moribond, je n'ai pas de temps à perdre. Et vous, docteur, écoutez aussi et scrivez, c'est une révélation qu'il faut que tout le monde connaisse.

Il se mit à parler lentement, mais sans hésitation, racontant dans tous ses détails le crime des Essarts et la part que chacun des trois assassins y avait prise ; puis le complot de Calais et la colère de Dupac quand il lui avait appris le matin même l'échec subi.

—C'est la justice de Dieu qui me frappe, dit-il en terminant, et, maintenant, mon père, en faveur de ma confession et de mon repntir, croyez-vous qu'il me pardonne ?

—La miséricorde divine est infinie, mon fils, prononça le prêtre.

—Ah ! merci ! votre main, mon père.

L'homme de Dieu se pencha sur lui pour prononcer la formule de l'absolution. Mais avant qu'il eût terminé, Grand-Louis se souleva convulsivement dans un spasme et retomba à terre. Il était mort.

—Un ! dit Ventre-Rouge.

(A continuer)

L'heureuse chance d'un ex-lieutenant Gouverneur.

Syracuse, N. Y. 1 janvier 1881.—Il y a trois ans je me suis senti fatigué et epuisé, j'avais des nausees et comme des sensations de pesanteur dans le bas du corps. J'étais fievreux par moment et parfois j'eprouvais des frissons, de deperissais. Incapable d'obtenir aucun soulagement, de me decidai à me traiter moi-meme. Je fis usage du Warner's Safe cure. Je suis maintenant parfaitement retabli. Rien de pareil pour les infirmités qui accablent la vieillesse.— T. G. Alvord, ex-lieutenant Gouverneur d'Etat.

Pull overs

Nos pull overs sont de premiere qualité, ce qu'il y a de mieux en fait de chapeaux, et que l'on n'oublie pas que nous les vendons $2.50 seulement.

Chas. Desjardins & Cie.
657 et 659 Sainte-Catherine,
Aux 3 Chevreuils,
Montréal.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le Pectoral-Cerise a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fis ordonner par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du Pectoral-Cerise d'Ayer, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, je sommeil, si necessaire à la reparation des forces, me revint. Par un usage continu du Pectoral j'ai obtenu une guerison complète et radicale, il y a aujourd'hui 20 ans, je suis robuste et vigoreux, et c'est à votre Pectoral-Cerise que je le dois ; je puis elle en toute sincerite qu'il m'a sauvé la vie.

Horace Fairhouser."

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Ecoutez une Mère.

"Pendant un sejour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, age de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si penible qu'il semblait près de mourir, il etouffait. Quelqu'un dans la famille suggera l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous continuâmes à l'administrer, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le Pectoral-Cerise avait sauvé la vie de mon cher. Juger de ma gratitude ? A vous assurement,

Mrs. Emma Gurney."

159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand j'eus me vint d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, que bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

Joseph Walden."

Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

Préparé par

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

CHOCOLAT DE CARACAS FRY

Ce chocolat est préparé avec du Cacao importé de Caracas avec soin et choisi dont la valeur est depuis longtemps appreciée en Europe pour la confection des chocolats les plus fins.

En vente chez tous les épiciers de première classe

Liniment Blanc de A. A. Wilson & Cie

Remède infaillible guerissant : Rhumatisme, Névralgie et toutes les affections nerveuses, Maux de tete, dégoûts, maladies de la peau, enflures, entorses, brûlures, ecorchures, etc.

Il est fourni en quelques heures pour la cure des Cancers et Chancres.

N. B.—Ce remède est, franchement, une découverte qui, après 20 ans d'expérience, a eu un succès toujours soutenu, sert non seulement à guérir les douleurs, mais il est garanti infaillible dans son application dans les maladies des animaux, telles que :—Eparvins, Efforts, Entorses, Crevasses, Pleurésies, maladie de la corne, Fourure du pied, etc.

Notez bien que nous vendons cette préparation avec GARANTIE FORMELLE de son efficacité pour les maladies ci-dessus. Nous rembourserons l'argent dans tous les cas où ce remède puissant n'aura pas eu effet de guérir la maladie.

Prix : 25, 50 cts et $1.00, suivant la dimension des bouteilles. Conditions speciales du commerce.

Enregistré suivant acte du Parlement du Canada, le 12 janvier 1885.

A. A. WILSON & Cie,
Propriétaires de la fameuse peinture Caoutchouc liquide.
25 sm 219 rue Saint-Paul, Montreal

JOUISSEZ
De la Santé et du Bonheur

COMMENT ? Faites comme d'autres ont fait.

Souffrez-vous de maladies des rognons ?

"Le "Kidney Wort" m'a ramené, pour ainsi dire, des portes du tombeau, lorsque j'avais été condamné par trois médecins éminents du Détroit."

M. W. Deveraux, Mechanic, Ionia, Mich.

Vos nerfs sont-ils affaiblis ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri la faiblesse des nerfs, etc., lorsque j'en désespérait de mes jours."—M. je M. M. B. Goodwin, Ed. *Christian Monitor*, Cleveland, O.

Souffrez-vous de la maladie de Bright ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque mon urine avait la consistance de la craie, pas ressemblait à du lait caillé."

Frank Wilson, Peabody, Mass.

Souffrant de la diabète ?

"Le "Kidney Wort" est le remède le plus efficace que j'ai prescrit. Il procure un soulagement presque immédiat."

Dr Phillip C. Ballou, Moncton, Vt.

Souffrez-vous de maladies du foie ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri d'une maladie chronique du foie lorsque je demandais à mourir." Henry Ward, ex-colonel
6 Garden Nationale, N.Y.

Souffrez-vous de douleurs dans le dos ?

"Le "Kidney Wort" (1 bouteille) m'a guéri lorsque j'étais si souffrant que je ne pouvais me lever, mais que je me rendais hors de mon lit."

C. M. Tallmage, Milwaukee, Wis.

Souffrez-vous de maladies des rognons ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri de maladies du foie et des rognons après que j'eus souffert inutilement, pendant des années, le traitement des médecins. Ce remède vaut $10 la boîte.

Saml Hodges, Williamstown, West Va.

Souffrez-vous de la constipation ?

"Le "Kidney Wort" facilite les évacuations et m'a guéri après que j'eus fait l'essai d'autres remèdes pendant sept mois.

Nelson Fairchild, St-Albans, Vt.

Souffrez-vous de la malaria ?

"Le "Kidney Wort" est supérieur à tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage dans ma pratique."

Dr R. K. Clark, South Hero, Vt.

Etes-vous bilieux ?

"Le "Kidney Wort" m'a fait plus de bien que tous les autres remèdes dont j'aie jamais fait usage."

Mde J. T. Galloway, Elk Flat, Oregon.

Souffrez-vous des hemorrhoïdes ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri radicalement des hémorrhoïdes qui existaient. Le Dr W. G. Kline m'avait recommandé ce remède."

G. E. Horst, Canisier M. Bank, Myertown, Pa.

Etes-vous torturé par le rhumatisme ?

"Le "Kidney Wort" m'a guéri lorsque les médecins m'avaient condamné et après que j'eus souffert pendant trente ans."

Kilbridge Malcolm, West Bath, Maine.

Aux femmes qui sont malades ?

"Le "Kidney Wort" m'a guérie d'une maladie dont je souffrais depuis plusieurs années. Plusieurs de mes amies qui en ont fait usage en disent le plus grand bien."

Mde H. Lamoreaux, Ile La Motte, Vt.

Si vous voulez chasser la maladie et jouir d'une bonne santé

Faites usage du

KIDNEY-WORT

Le Purificateur du Sang.

La Caisse Générale D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

SOCIÉTÉ CONSTITUÉE LE 4 MAI 1881

116, Place Lafayette, à PARIS

Demande un ***Agent Général*** *pour la* ***Vente à Crédit*** *des* **Obligations à Lots** *de la Ville de Paris, du Crédit Foncier de France, de la Ville de Bruxelles, etc.*

A. SIMARD, 1662, RUE NOTRE-DAME.

MAGASIN ET BUREAUX

ATELIER : No 463 RUE MIGNONNE

LE COMMERCE OUVRERA A MON MAGASIN UN ASSORTIMENT TRES COMPLET DE

MOULURES DE TOUTES SORTES

POUR CADRES, CORNICHES, FOULEAUX A RIBEAUX ET PETITS CADRES POUR PORTRAITS CADRES REDORES ET MIS A NEUF

Aussi toujours en magasin, un grand choix de Gravures sur Acier, Photo-Gravures, Chromos, etc.

Spécialité de glaces à miroir, unies et bizautées, faites à ordre, de toutes grandeurs et de toutes formes. Photographies et dessins fournis sur demande. 32a-c

KERR & KEYS

Ingénieurs-Machinistes

—517—

Rue Lagauchetière, Montréal.

Fabricants de l'appareil breveté "Low Water Alarm"

Réparations de Machines faites à bref délai

Spécialité : Presses à imprimer

ON PEUT VOIR FONCTIONNER L'APPAREIL "LOW WATER ALARM" SUR LES PREMISES. 64-c

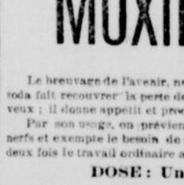

S. S. KIMBALL

MANUFACTURIER DE

L'Extracteur de Souches et de Pierres "CHAMPION"

COFFRES-FORTS A L'EPREUVE du FEU ET DES VOLEURS

577 RUE CRAIG, MONTREAL

Fabricant de routes et portes de voûtes en fer ; pose les Serrures Indicateurs, coffres-forts ouverts et réparés par des ouvriers experimentés. 24-c-c

FABRIQUES PAR LA COMPAGNIE

ENGRAIS. STANDARD FERTILISER & CHEMICAL COMPANY

Smith's Falls, Ontario.

Circulaire et liste des prix fournies sur demande. EN VENTE CHEZ BRODIE & HARVEY, Montréal.

INJECTION CADET

GUÉRISON certaine en 3 Jours sans aucun autre Médicament

PARIS — 7, Boulevard Denain, 7 — PARIS

DEPUIS DANS LES BONNES PHARMACIES DU CANADA

A *Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON.

Huile de Foie de Morue du Dr DUCOUX

Iodo-Ferrugineuse, au Quinquina et à l'Ecorce d'oranges amères.

Ce médicament, d'un goût agréable, est facile à prendre et ne donne aucune nausée. Par sa composition il possède toutes les qualités propres à combattre :

l'ANÉMIE, la CHLOROSE, les MALADIES DE POITRINE la BRONCHITE, les CATARRHES, la PHTHISIE la DIATHÈSE STRUMEUSE, les SCROFULES, etc., etc.

En raison de son usage facile, de ses effets multiples et sûrs et de son prix économique, les médecins l'ordonnent de préférence aux autres médicaments similaires.

DÉPOT GÉNÉRAL :

PARIS — 209, rue Saint-Denis, 209 — PARIS

Se trouve dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries de l'Univers.

SE DÉFIER DES FALSIFICATIONS ET IMITATIONS

"MOXIE NERVE FOOD"

Le breuvage de l'avenir, ne contient ni poison, ni stimulant ou alcool. Sa décoction dans le soda fait recouvrer la perte de forces causée par excès de travail du cerveau ou du système nerveux ; il donne appetit et procure un bon sommeil et un repos réparateur.

Par son usage, on prévient l'epuisement du cerveau et des nerfs. Il arrête les attaques de nerfs et exempte le besoin de stimulants. Il rend la tête degagée et vigoureuse, et l'on supporte deux fois le travail ordinaire avec moins de fatigue.

DOSE : Un plein verre à vin quatre fois par jour.

PRIX : 40cts LA BOUTEILLE D'UNE PINTE

En vente chez tous les pharmaciens.

"MOXIE NERVE FOOD CO,"

LOWELL, MASS.

Agents pour la vente : LAVIOLETTE & NELSON, pharmaciens en gros et en détail, No 1655 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint-Gabriel, Montreal. 165-c

Institut Médical et Chirurgical

DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE

—DU—

Dr W. H. GRAHAM

100 rue King Ouest, Toronto, Ont.

50 Place du Collège, Chicago, Illis.

Traite et guérit les maladies et difformités chroniques, Consomption, Catarrhe et toutes maladies de la Gorge, des Poumons et du Cœur, maladies des Yeux et des Oreilles, maladies nerveuses, rancorrées par mal de tête, Vertiges, Insomnie, etc., maladies de l'Estomac et du Foie, caractérisées par Indigestion, Dyspepsie, etc., maladies de la Peau, Boutons, Ulcères, etc., maladies du Sang, des Intestins et leurs conséquences, comme Diarrhee, Constipation, Hemorrhoïdes, Tumeurs, Prolapsus, etc., maladies des Organes Urinaires, maladies des Femmes, telles que menstruation difficile, leucorrhée, ulcères et deplacement de la matrice. On s'occupe d'un manière toute speciale du traitement des maladies secrètes, telles que la sterilité, l'impuissance, etc., résultat des abus de la jeunesse.

Consultations gratuites aux heures de bureau mentionnées ci-apres :

Heures de Bureau : 9 a. m. a 8 p. m. ; Dimanches, 2 p. m. a 4 p. m.

133-a-C

Johnston's Fluid Beef!

La seule préparation nutritive et sûre qui soit offerte en vente

En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

EMILE FICQUET

Armateur et Négociant, Commissaire

—AGENT DE LA—

LIGNE FRANÇAISE

ENTRE LE

HAVRE ET MONTREAL

—105—

Boulevard de Strasbourg, Havre.

Renseignements et correspondance avec les importateurs et exportateurs pour tout commerce d'échange entre la France et le Canada.

Vapeurs de la Malle Royale

DOMINION

Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

	De Portland	*De Halifax*
Ontario	22 Avril	24 Avril
Toronto	6 Mai	—
De Québec		
Vancouver		13 Mai
Parnia		21 Mai

Service de Bristol

Au quai de Avonmouth.

Ontario, de Portland..... Vers le 19 Avril
Dominion, de Montreal..... Vers le 6 de Mai

Prix du passage de Portland ou de Halifax

Première :—$60, $70, $80 et $100, cabines donnant sur la mer, Seconde classe : $30, avec tout le confort desirable. Entrepont aux plus bas prix

Il y a des salons, cabines, salle de musique et chambres de bains au milieu du vaisseau, où le roulis ne se fait presque pas sentir, et ces steamers ne transportent pas de bétail.

Le *Vancouver* est eclairé à la lumière electrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à Londres à Mellwraith, McEachran & Co, 3 Fenwhich St., à Liverpool, à MM. Flinn, Main et Montgomery, 24 James Street ; à Québec, à M. W. M. Macpherson ; à tous les bureaux du Grand Tronc, ou à

W. D. O'BRIEN, 113 rue Saint Jacques.
DAVID TORRANCE et Cie,
Exchange Court, Montreal.

193-a

—ETABLIE EN 1803—

La Compagnie d'Assurance Impériale

DE LONDRES, CONTRE LE FEU

CAPITAL SOUSCRIT $8,000,000 00
ACTIF (*Cash Assets*) au 31 Dec. 1885 $8,760,985 00

Bureau principal pour le Canada :

6 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL.

NELSON & DUPUY, AGENTS POUR LE DÉPARTEMENT FRANÇAIS

W. H. RINTOUL, *Secrétaire-Président.*

—126—

Rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste

AVIS est par le présent donné, qu'une demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada, pour obtenir un acte pour incorporer une banque d'epargne, qui sera connue sous le nom de *Caisse d'epargne scolaire.*

Montreal, 17 fevrier 1886.

136-um L. W. SICOTTE.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite par la Chambre de Commerce de Montreal au parlement du Canada, pendant la prochaine session, d'un acte pour lui permettre de se fusionner et de s'amalgamer aux autres corps commerciaux de cette ville et pour d'autres fins.

Montreal, 25 février 1886. 141-dm

AVIS PUBLIC est donné par ces presentes qu'une requête sera présentée à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une charte incorporant la compagnie appelée "The Victoria Rifles Armory Association," l'objet de l'association sera de construire un ou plusieurs batiments comme salle d'exercices, arsenal, et pour d'autres fins.

Montreal, 1er Avril 1886.

F. C. DAVIDSON, C. R.,
ARCH. MCGOUN, Jr.,
Procureurs des Requerants.

177-um

AVIS est donné par les presentes que demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par les exécuteurs et légataires universels et residuaires de feu dame Marie-Angelique Cuvillier, veuve de feu Alexandre-Maurice DeLisle, en son vivant de Montreal, ecuier, pour un Acte accordant aux dits exécuteurs et légataires universels et residuaires, les pouvoirs necessaires pour vendre et disposer des propriétés mobilières et immobilières formant partie de la succession de la dite feu Dame Marie Angelique Cuvillier, dans le but de payer les dettes de la dite succession, libération ou autre autorisation requise par les lutteurs ou grevées de substitution en vertu des articles 297, 298 et 299 du Code Civil du Bas-Canada, et pour d'autres objets y ayant rapport.

KERR, CARTER & GOLDSTEIN,
Avocats des Requerants.
Montreal, 7 Avril 1886. 176-dm

GUERISON CERTAINE DANS TOUTES LES

MALADIES DES NERFS

Telles que Rhumatisme, Hémorrhoïdes, Asthme Debilite nerveuse, Perte de la force vitale, Indigestion, Constipation, Maux de Tête, Maladies du Foie et des Poumons, Affections de l'Epine Dorsale, et toutes les peines et les douleurs que l'on ressent immediatement par les

Ceintures Electro-Curatives de Norman

4 Rue Queen, East Toronto.

Consultations et circulaires gratis. Remise liberale aux membres du clergé et aux institutions de charité.

S. V. P. mentionnez le nom de ce journal lorsque vous nous ecrivez. 126-G

CASTOR-FLUID

Enregistre — Préparation délicieuse et rafraîchissante pour les cheveux, d'usage journalier. Tient le cuir chevelu en état de sante donne une grande vigueur aux cheveux. Article de toilette de premiere qualité pour les familles.—25 cts la bouteille.—HENRY R. GRAY, Chimiste, 144 rue Saint-Laurent, Montreal. 25-a.

Vendu par tous les pharmaciens

LA FETE DE BEBE

Une magnifique carte pour fête d'anniversaire sera envoyee a tout enfant dont la mère nous donnera le nom, ainsi que le noms de deux ou plusieurs autres enfants, avec l'adresse de leurs parents. On enverra en même temps une carte d'echantillons des teintures "Diamond Dyes," accompagnée d'une foule de renseignements utiles.—**Wells, Richardson & Cie, Montreal.**

Mentionnez que vous avez lu l'annonce dans ce journal 172-C

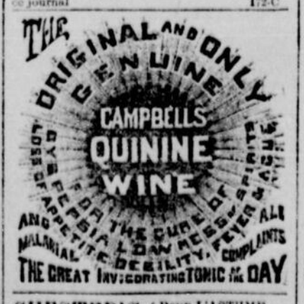

CHESTER'S —CURE—

POUR L'ASTHME,
LA BRONCHITE,
LE CATARRHE,
LE CROUP

Et toutes les affections des organes respiratoires.

Le meilleur remède connu pour les maladies ci-dessus mentionnées et recommandé par les médecins. Pour vous en convaincre, faites en l'essai. Demandez-le à votre pharmacien ou adressez-vous à

W. E. Chester & Cie, 389 rue Lagauchetiere, Montreal

Expédié par la malle, franc de port, pour $1.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transport des malles canadiennes et americaines

1885-ARRANGEMENTS D'HIVER-1886

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer avec machines à double effet dont les noms suivent, construits aux chantiers de la Clyde. Ces vapeurs, avec compartiments etanches, sont incomparables pour la force, la vitesse de la marche et le confort ; ils sont pourvus de tous les agencements modernes et ont fait les traversées les plus rapides.

Vapeurs.	*Tonnage.*	*Commandants.*
Numidian	6,100	en construction.
Parisian	5,000	Capt. James Wylie.
Sardinian	4,600	Lt. W. H. Smith, R.N.R
Polynesian	4,100	Capt. J. Ritchie.
Sarmatian	3,600	" J. Graham.
Circassian	4,000	" W. Richardson.
Peruvian	3,600	" E. H. Hughes
Nova Scotian	3,300	" Hugh Wylie.
Caspian	3,200	Lt. R. Barrett, R.N.R.
Hanoverian	4,000	Lt. B. Thomson, R.N.R.
Siberian	4,000	Capt. R. P. Moore.
Carthaginian	4,600	" J. Marshall
Norwegian	2,551	" J. G. Stephen.
Hibernian	3,440	" Barclay.
Austrian	3,733	" J. Ambury.
Nestorian	2,700	" D. J. James.
Prussian	3,000	" Alex MacDougall.
Scandinavian	3,000	" John Park.
Buenos Ayrean	3,500	" James Scott.
Corean	4,000	" C. J. Menzies.
Grecian	3,500	" C. E. Leitallais.
Manitoban	3,150	" R. Carruthers.
Canadian	2,600	" John Kerr.
Phœnician	2,800	" John Brown.
Waldensian	2,000	" W. Dalziel.
Lucerne	2,200	" W. S. Main.
Newfoundland	1,500	" John Mylius.
Acadian	1,400	F. McGrath.

W. C. VAN HORNE, Vice-President. W. McNICOLL, Agt. Gen. du Pas.

W. WHITE, Surint. Gen. div. O. et Ont. A. DAVIS, Surint. Gen. div. Q.

LA LIGNE LA PLUS COURTE ENTRE L'AMERIQUE ET L'EUROPE, NE PRENANT QUE CINQ JOURS POUR SE RENDRE D'UN CONTINENT A L'AUTRE.

LIGNE DE LIVERPOOL

Les vapeurs du service des malles de Liverpool partant de Liverpool et de Portland tous les Jeudis, et de Halifax les Samedis, faisant escale à Lough Foyle pour recevoir et debarquer les malles et les passagers d'Irlande et d'Ecosse, devront partir comme suit :

DE HALIFAX

Parisian ..... Samedi, 17 Avril
Sardinian ..... Samedi, 1er Mai
Peruvian ..... Samedi, 8 Mai

A D